

NATIONS UNIES  
ASSEMBLEE  
GENERALE



Distr.  
GENERALE  
A/8469/Add.1  
12 novembre 1971  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS-  
ESPAGNOL-  
FRANCAIS

Vingt-sixième session  
Point 32 de l'ordre du jour

LES CONSEQUENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES DE LA COURSE AUX  
ARMEMENTS ET SES EFFETS PROFONDEMENT NUISIBLES SUR LA PAIX  
ET LA SECURITE DANS LE MONDE

Rapport du Secrétaire général

Additif

TABLE DES MATIERES

	<u>Pages</u>
I. INTRODUCTION .....	3
II. REPONSES RECUES DES GOUVERNEMENTS	
Autriche .....	6
Barbade .....	8
Belgique .....	9
Canada .....	16
Côte d'Ivoire .....	35
Danemark .....	37
Espagne .....	40
Etats-Unis d'Amérique .....	43
Ethiopie .....	71
Fidji .....	77
France .....	77
Grèce .....	89
Guatemala .....	90
Inde .....	91

TABLE DES MATIERES (suite)

	<u>Pages</u>
<b>II. REPONSES RECUES DES GOUVERNEMENTS (<u>suite</u>)</b>	
Iran .....	95
Irlande .....	99
Italie .....	99
Jamaïque .....	102
Japon .....	102
Madagascar .....	113
Malte .....	119
Maurice .....	123
Norvège .....	123
Pays-Bas .....	130
Roumanie .....	137
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord .....	143
Sénégal .....	164
Suède .....	168
Turquie .....	180
<b>III. COMMUNICATIONS DES INSTITUTIONS SPECIALISEES ET D'AUTRES ORGANISATIONS INTERNATIONALES</b>	
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) .....	181
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) .....	182
Organisation mondiale de la santé (OMS) .....	186
Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) .....	189
Fonds monétaire international (FMI) .....	190
Organisation météorologique mondiale (OMM) .....	191
Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) .....	192
Conférence de Pugwash sur la science et les affaires internationales .....	197
Institut international de recherche sur la paix de Stockholm (SIPRI) .....	204

## I. INTRODUCTION

1. Le rapport du Secrétaire général sur les conséquences économiques et sociales de la course aux armements et des dépenses militaires, établi conformément à la résolution 2667 (XXV) de l'Assemblée générale, fait l'objet du document A/8469. Le 1er mars 1971, le Secrétaire général a adressé aux Etats Membres, en application du paragraphe 4 de cette résolution, une note verbale les priant de fournir tous renseignements qui pourraient être utiles au Groupe d'experts consultants sur les conséquences économiques et sociales de la course aux armements et des dépenses militaires pour son étude. La note verbale était ainsi conçue :

"Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments ... et a l'honneur de se référer à la résolution 2667 (XXV) de l'Assemblée générale en date du 7 décembre 1970, priant le Secrétaire général d'établir, avec le concours d'experts consultants qualifiés nommés par lui, un rapport sur les conséquences économiques et sociales de la course aux armements et des dépenses militaires, qui doit être communiqué à l'Assemblée générale en temps utile pour pouvoir être examiné lors de la vingt-sixième session.

Conformément à cette résolution, le Secrétaire général a nommé un groupe de 14 experts consultants pour l'aider à rédiger le rapport.

On trouvera la liste des experts dans le rapport du Secrétaire général, A/8469, p. 107.

Le Groupe, qui a tenu sa première session au Siège de l'Organisation des Nations Unies du 16 au 19 février 1971 pour organiser ses travaux, a estimé que sa tâche serait grandement facilitée si les gouvernements pouvaient fournir des renseignements à la fois quantitatifs et qualitatifs sur les questions suivantes :

1. Niveau et évolution des dépenses militaires au cours de la décennie écoulée, et perspectives à court et à long terme dans ce domaine. Les dépenses devraient être si possible ventilées entre les rubriques suivantes : achats (marchandises), personnel, recherche et investissements.

2. Le cas échéant, effet des dépenses militaires sur le taux de croissance de l'économie.

3. Effet des dépenses militaires sur l'utilisation des ressources.

a) Importance de l'effectif et tendances de son emploi  
i) dans les forces armées; ii) dans les activités liées à la défense.

- b) Ressources humaines et financières consacrées à l'ensemble des activités de recherche et de développement et tendances en la matière, proportion de ces ressources affectée i) à des fins militaires; ii) aux industries travaillant pour la défense.
- c) Niveau et évolution des dépenses publiques et privées dans le domaine social (enseignement, santé, activités culturelles, sécurité sociale, logement, etc.).

4. Le cas échéant, effet des dépenses militaires effectuées a) dans le pays et b) à l'étranger sur le volume et la structure des importations et des exportations. Proportion des importations et des exportations liée à la défense.

5. Effets éventuels des dépenses militaires effectuées a) dans le pays et b) à l'étranger sur la balance des paiements.

6. Importance et évolution de l'aide économique fournie ou reçue et influence éventuelle, à cet égard, de considérations ayant trait à la défense.

7. Influence des dépenses militaires sur le niveau de l'activité économique et sur le commerce extérieur.

8. Risques pour l'environnement. Tendances à l'épuisement prématué ou à la surexploitation des matières premières.

9. Effets sur la stabilité de la société et sur les attitudes, les tensions et les désaccords au sein de la société.

10. Effets éventuels des considérations relatives à la défense sur l'ensemble de la production et sur la politique du commerce extérieur.

11. Effets éventuels des considérations relatives à la défense, dans le pays ou à l'étranger, sur le transfert des techniques a) à l'intérieur du pays ou b) vers l'étranger.

12. Autres renseignements ou observations susceptibles de présenter un intérêt pour les travaux du Groupe d'experts, particulièrement en ce qui concerne le paragraphe 1 de la résolution 2667 (XXV), par lequel l'Assemblée générale a invité tous les Etats à prendre des mesures efficaces en vue d'arrêter la course aux armements et d'en renverser le mouvement et de réaliser des progrès réguliers dans le domaine du désarmement.

Compte tenu du paragraphe 4 de la résolution 2667 (XXV), où tous les gouvernements sont invités à prêter 'tout leur concours au Secrétaire général..

de manière que l'étude soit réalisée de la façon la plus efficace possible', les gouvernements sont priés de fournir tous renseignements ou études de nature à éclairer les points susmentionnés.

Il convient de souligner que le Bureau de statistique de l'Organisation des Nations Unies mettra à la disposition du Groupe tous les renseignements que les gouvernements fournissent à l'ONU ou aux institutions spécialisées conformément aux arrangements en vigueur; il n'est donc pas nécessaire que les gouvernements donnent ces renseignements en réponse à la présente demande, sauf s'il s'agit de les mettre à jour ou de les compléter. Comme le Groupe souhaite étudier l'évolution qui a eu lieu au cours de la décennie écoulée, ainsi que la situation actuelle et les tendances futures, il faudrait autant que possible que les renseignements fournis portent sur la période 1961-1970. Les données en valeur devront être exprimées en monnaie nationale aux prix courants et si possible en prix constants. Si l'on dispose d'estimations en dollars (prix courants et constants), il y aura lieu de les indiquer également.

Comme le rapport demandé par la résolution 2667 (XXV) doit être communiqué à l'Assemblée générale en temps utile pour pouvoir être examiné à sa prochaine session, les gouvernements sont priés d'envoyer leurs réponses au Secrétaire général le 1er mai 1971 au plus tard."

2. Les réponses des gouvernements à la note verbale du Secrétaire général figurent à la section II du présent additif.

3. La section III contient des communications reçues des institutions spécialisées des Nations Unies et d'autres organisations internationales en réponse à l'invitation à coopérer à l'établissement du rapport que le Secrétaire général leur avait adressée conformément au paragraphe 5 de la résolution 2667 (XXV) de l'Assemblée générale.

## II. REPONSES RECUES DES GOUVERNEMENTS

### AUTRICHE

Original : anglais

16 juillet 1971

Etant un pays neutre, l'Autriche considère qu'il est de son devoir de prendre des mesures contre toute violation de son intégrité territoriale, en utilisant tous les moyens dont elle dispose. Pour faire face à cette obligation, il est indispensable que des forces armées nationales existent. Le Gouvernement autrichien estime que les mesures qui ont été prises à cet effet protègent la neutralité de l'Autriche et ne peuvent donc être interprétées comme étant une participation à la course aux armements.

Les chiffres suivants montrent la part des dépenses militaires autrichiennes dans l'ensemble du budget :

Au cours de la dernière décennie, les dépenses militaires ont constitué un peu plus de 4 p. 100 de tout le budget annuel. Ainsi les fonds affectés à la défense nationale ne représentent qu'un peu plus de 1 p. 100 du produit national brut.

Au cours de la dernière décennie, les effectifs militaires ont été augmentés. Les cadres sont passés de 18 172 à 20 628 officiers et sous-officiers entre le 1er janvier 1961 et le 1er janvier 1971, et les forces totales sont passées de 36 401 à 43 743 hommes.

A l'augmentation des dépenses de personnel a correspondu une réduction des fonds affectés au matériel ainsi qu'à la recherche et au développement.

Ayant à l'esprit l'objectif indiqué des activités de l'Autriche liées à la défense ainsi que le montant des dépenses militaires, les autorités autrichiennes estiment qu'il est suffisant de limiter leur commentaire sur le questionnaire aux observations qui précédent. On trouvera ci-joint, pour information, les renseignements sur les dépenses militaires effectuées au cours de la dernière décennie et réparties entre les secteurs personnel, matériel et recherche et développement.

Budgètes de défense de l'Autriche pour les années 1961-1970

(En millions de schillings autrichiens)

Budget de la défense

Année	Budget total	Total	Personnel	Obligations légales	Matériel	Recherche et développement
1961	47 378 181	1 907 029	598 874	142 768	1 164 943	0,444
1962	53 896 323	2 000 000	735 000	126 221	1 138 305	0,474
1963	59 073 156	2 397 693	735 106	186 561	1 475 707	0,319
1964	60 112 506	2 522 953	784 830	194 379	1 542 780	0,964
1965	66 794 582	2 755 962	959 479	213 551	1 582 071	0,861
1966	70 787 488	2 692 709	1 026 743	238 430	1 426 619	0,917
1967	78 589 581	3 520 215	1 181 856	323 788	2 012 719	1 852
1968	84 644 370	3 558 114	1 316 351	363 628	1 876 548	1 587
1969	93 481 045	3 720 220	1 527 828	338 457	1 851 729	2 206
1970	101 293 196	4 134 849	1 657 563	386 143	2 089 840	1 303

PARBADE

Original : anglais

5 octobre 1971

... Le Gouvernement de la Barbade ne possède pas d'effectifs militaires en dehors d'une petite unité de volontaires et par conséquent les questions que Votre Excellence a soulevées dans sa lettre relative aux dépenses militaires et à tout ce qui s'y rattache ne s'appliquent pas à la Barbade.

L'original : français  
6 juillet 1971

I. DEPENSES MILITAIRES (DEFENSE NATIONALE) PAR CATEGORIE; COMPARAISON AVEC LE PRODUIT NATIONAL BRUT (PNB) AU PRIX DU MARCHE. VOIR LE TABLEAU CI-ANNEXE

I. Les renseignements figurant au tableau ci-dessous répondent à la question sur le niveau et l'évolution des dépenses militaires durant la décennie 1961-1971 ainsi que sur leur comparaison avec le produit national brut (PNB).

DEPENSES MILITAIRES (OPTIQUE "DEPENSES DE DEFENSE" OTAN) PAR CATEGORIE

COMPARAISON AVEC LE PRODUIT NATIONAL BRUT (PNB) AU PRIX DU MARCHE

Catégories de dépenses en MILLIONS de francs belges	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970 a)	1971 a)
ACHATS DE BIENS ET DE SERVICES	4 950	4 967	5 676	6 020	6 116	6 990	7 691	7 825	8 322	8 367	8 733
DEPENSES DE PERSONNEL	11 793	11 874	12 522	13 319	14 841	15 999	17 587	17 821	18 653	19 676	21 289
INVESTISSEMENTS	2 818	4 270	4 032	5 514	4 079	3 324	3 154	4 464	4 513	6 823	6 341
TOTAL	19 561	21 111	22 230	24 853	25 036	26 313	28 432	30 110	31 488	34 866	36 363
dont dépenses pour la RECHERCHE	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	319,8	333,8	345,9	371,7	410,1
PNB au prix du marché en MILLIARDS de francs belges	606,4	648,1	696,0	778,3	848,9	914,1	978,0	1 036,9	1 143,9	1 249,1 b)	1 362,8 b)
Dépenses de défense sur PNB en pourcentage	3,23	3,26	3,19	3,19	2,95	2,88	2,91	2,90	2,75	2,79	2,67

Source : AFBI-2.

Remarques : a) Prévisions.

b) Prévisions basées sur les données publiées par le Ministère des finances (Exposé général du budget) et par le DULBEA (Séries statistiques de Bruxelles).

II. NIVEAU ET EVOLUTION DES DEPENSES DE DEFENSE. PREVISIONS A TERME, 1971-1976.  
VOIR TABLEAU ET NOTE EXPLICATIVE CI-ANNEXES

NIVEAU ET EVOLUTION DES DEPENSES DE DEFENSE - PREVISIONS A TERME, 1971-1976

	DEPENSES A PRIX COURANTS										DEPENSES A PRIX CONSTANTS										BASE : 1971				
	En milliards de francs						En millions de dollars						En milliards de francs						En millions de dollars						
	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1971	1972	1973	1974	1975	1976	
PERSONNEL	14,8	16,1	17,4	18,7	20,1	21,6	296	321	348	373	402	432	14,8	15,4	16,1	16,6	17,2	17,8	296	309	322	332	343	355	
FONCTIONNEMENT	8,7	9,3	9,8	10,4	11,3	12,4	173	186	196	207	226	247	8,7	8,9	9,1	9,2	9,7	10,2	173	179	182	184	193	203	
INVESTISSEMENTS	5,8	6,5	7,3	8,3	9	9,7	117	131	146	167	180	195	5,8	6,3	6,8	7,4	7,7	8	117	126	135	148	154	160	
RECHERCHE	0,41	0,45	0,49	0,52	0,56	0,6	8,2	8,9	9,7	10,4	11,2	12	0,41	0,43	0,45	0,47	0,48	0,5	8,2	8,6	9	9,3	9,6	9,9	
TOTAL	29,71	32,35	34,99	37,92	40,96	44,3	594,2	646,9	699,7	757,4	819,2	886	29,71	31,03	32,45	33,67	35,08	36,5	594,2	622,6	648	673,3	699,6	727,9	

Note explicative

Il convient de souligner les points suivants relatifs aux dépenses de défense.

1. Dans les renseignements figurant au tableau II ci-joint, seuls les chiffres relatifs à l'année 1971 peuvent être considérés comme des données fixes.

Les autres données sont extraites du plan à moyen terme, lequel n'a pas reçu, à ce jour, l'approbation des autorités politiques; elles sont donc sujettes à modification et cela même à court terme.

2. Les prévisions de l'évolution des dépenses militaires jusqu'en 1976 sont ventilées en dépenses de personnel, de fonctionnement, d'investissement et de recherche. Elles sont exprimées à prix courants et à prix constants (Base : 1971) en milliards de francs belges et en millions de dollars.

3. Par "dépenses militaires", il faut entendre les dépenses figurant au budget du Ministère de la défense nationale.

L'effort de défense peut aussi être exprimé en "dépenses de défense". Cette définition comprend, outre le budget propre à la défense nationale, également un tiers du budget de la gendarmerie, ainsi que certaines dépenses inscrites aux budgets d'autres ministères, comme les pensions militaires, les indemnités de milice, etc.

A titre d'exemple, les dépenses de défense pour l'année 1971 s'élèvent à 36,9 milliards de francs, dont 29,7 figurent au budget propre à la défense nationale.

4. L'évolution des dépenses, exprimées à prix constants, reflète un taux d'accroissement des charges militaires égal en valeur absolue à 4 p. 100. Ce taux est inférieur au taux d'accroissement probable du PNB.

5. L'accroissement en valeur absolue des dépenses de personnel n'est pas le résultat d'une augmentation des effectifs, dont l'évolution depuis déjà cinq ans est, au contraire, caractérisée par une diminution continue. Il est la conséquence de la politique sociale pratiquée par la Belgique et, plus particulièrement, de la participation de plus en plus large de tous les citoyens belges - parmi lesquels le personnel de la défense nationale tant milicien que de carrière - aux bénéfices résultant de l'activité économique de la nation.

6. La ventilation des dépenses est établie en fonction de facteurs économiques et militaires. Elle tend à réaliser une proportion réaliste entre le personnel, le fonctionnement et les investissements en accordant à chacune de ces catégories de dépenses, respectivement, 50 p. 100, 28 p. 100 et 22 p. 100 du montant global des ressources.

### III. EFFECTIF MILITAIRE

**1. Importance de l'effectif et tendance de son emploi**

Force	Grand commandement	Carrière		Miliciens		Total	
		Prévus	Existant	Prévus	Existant	Prévus	Existant
Terrestre	Force intérieure	17 835	14 590	18 316	17 211	36 151	31 801
	Force de défense intérieure	12 407	10 976	7 275	6 691	19 682	17 667
	Base	5 143	4 289	1 679	1 596	6 822	5 885
	Reste	4 743	4 700	1 211	1 274	5 954	5 974
	<b>TOTAL</b>	<b>40 128</b>	<b>34 555</b>	<b>28 481</b>	<b>26 772</b>	<b>68 609</b>	<b>61 327</b>
Aérienne	TAF	9 823	8 753	2 998	3 270	12 821	12 023
	Base	2 615	2 247	304	380	2 919	2 627
	Instruction et entraînement	1 883	1 738	355	443	2 238	2 181
	Reste	1 300	1 194	141	156	1 441	1 350
	<b>TOTAL</b>	<b>15 621</b>	<b>13 932</b>	<b>3 798</b>	<b>4 249</b>	<b>19 419</b>	<b>18 181</b>
Navale	Groupement d'opérations	1 618	1 441	689	659	2 307	2 100
	Base	402	416	197	140	599	556
	Instruction et entraînement	639	547	632	472	1 271	1 019
	Reste	317	310	74	79	391	389
	<b>TOTAL</b>	<b>2 976</b>	<b>2 714</b>	<b>1 592</b>	<b>1 350</b>	<b>4 568</b>	<b>4 064</b>

**2. Ressources humaines consacrées à la recherche et au développement**

(3 forces)

Carrière : 730

Miliciens : 230

960

960

IV. DEPENSES A CARACTERE SOCIO-CULTUREL FIGURANT AU BUDGET DU MINISTERE  
DE LA DEFENSE NATIONALE (EN MILLIONS DE FRANCS)

(Une part appréciable des dépenses de ce ministère possède un caractère social ou culturel correspondant à l'amélioration des conditions matérielles de la communauté nationale.)

		<u>1970</u>	<u>1971</u>
A.	<u>Dépenses ordinaires</u>		
1.	Législation sociale générale .....	2 120,3	2 338,2
2.	Programmation sociale .....	385,4	658,7
3.	Service social .....	71,9	77,0
4.	Loisirs et culture .....	26,0	31,0
5.	Famille et jeunesse .....	25,0	55,0
6.	Logements .....	404,0	445,5
7.	Transport .....	156,3	164,6
8.	Soins médicaux .....	99,2	105,4
	Totaux .....	3 288,1	3 875,4
B.	<u>Dépenses extraordinaires</u> .....	188,0	235,0
	Totaux généraux .....	3 476,1	4 110,4

## V. LA PART DE L'INDUSTRIE L'ARMEMENT DANS L'ECONOMIE BELGE

Les productions destinées à la défense couvrent, en fait, tous les secteurs industriels; cependant on limite généralement l'industrie d'armement à la production de matériels majeurs destinés aux forces aériennes, navales et terrestres, ainsi qu'aux travaux et fourniture d'infrastructure de la défense nationale ou des pays de l'OTAN, tels que notamment les aérodromes, les pipe-lines, les stations de pompage, etc.

Les secteurs principaux envisagés sont notamment :

- L'industrie aéronautique :

- Moteurs;
- Cellule;
- Equipements de bord et équipements au sol;

- L'industrie électronique et en particulier :

- Les systèmes de détection et de défense téléguidée;
- Les télécommunications;
- Le matériel de surveillance;
- Le matériel de sécurité;
- Le matériel de santé;
- Le matériel de traitement des informations, d'automation et de régulation;

- Les constructions électriques, électromécaniques et électrothermiques;
- Les chantiers navals;
- L'industrie des véhicules de tous genres;
- Les fabrications d'armes et de munitions conventionnelles;
- Les entreprises de génie civil;
- Les constructions métalliques et mécaniques.

Il faut souligner que ces productions sont à la pointe du progrès et même d'avant-garde par la technologie et les moyens techniques qu'elles créent pour donner naissance ensuite aux réalisations spatiales et civiles.

Ne sont pas systématiquement reprises les fournitures chimiques, textiles et alimentaires et diverses dont cependant l'importance n'est pas négligeable.

1. Le nombre des entreprises importantes de Belgique, qui dans certains cas apparaissent dans plusieurs des secteurs désignés ci-dessus, est d'environ 150. Ces firmes font appel à plusieurs centaines de sous-traitants et fournisseurs.

2. Le personnel occupé dans ces firmes, sauf dans quelques rares exceptions, n'est pas exclusivement utilisé à des productions de défense. On peut estimer le nombre d'ouvriers hautement spécialisés et qualifiés, directement occupés dans ces fabrications, à une moyenne de plus ou moins 30 000 par an. Ce chiffre doit être multiplié par un coefficient de plus ou moins 2,2 pour obtenir la main-d'œuvre totale employée dans les industries de défense, chaque emploi direct étant plus que doublé par du personnel employé aux stades antérieurs et ultérieurs à la production proprement dite.

3. Pour la même raison que ci-dessus, le chiffre d'affaires annuel de ces entreprises ne représente pas la production de défense proprement dite, mais on peut évaluer les commandes nationales et internationales effectivement réalisées en Belgique, entre 1952 et 1967, à 6,5 milliards de francs, en moyenne par an, soit par commandes de matériel de défense, soit par commandes dites de compensation.

4. D'après les calculs effectués, tant dans les fédérations industrielles que dans les services officiels spécialisés, il est admis que les rentrées au Trésor, sous forme d'impôts payés à l'Etat, provenant directement et indirectement de la production dans ce domaine, représentent entre 25 et 35 p. 100 de la valeur de ces fabrications suivant le système fiscal en vigueur jusqu'à présent, selon la complexité des fabrications, la conjoncture économique, nationale ou internationale et les autres facteurs.

Cela signifie donc des rentrées moyennes annuelles au Trésor pour une valeur de plus ou moins 2 milliards.

## CANADA

/Original : anglais/

24 août 1971

Question 1

<u>Année</u>	<u>Personnel civil du Département de la défense : Effectif du personnel permanent au 31 mars</u>	<u>Personnel militaire relevant du Département de la défense : Effectif du personnel en activité au 31 mars</u>
1961	48 310	120 055
1962	48 078	126 474
1963	45 169	123 694
1964	44 298	119 492
1965	41 274	112 450
1966	41 084	105 703
1967	39 630	104 486
1968	38 036	100 338
1969	36 293	96 211
1970	35 880	87 715

Note : Les chiffres figurant dans ce tableau diffèrent quelque peu de ceux indiqués dans la réponse à la question 3, pour les raisons suivantes :

a) L'effectif du personnel civil indiqué ici comprend seulement le personnel affecté directement aux services à caractère militaire, à l'exclusion du personnel attaché au Defence Research Board (DRB) ou à l'Emergency Measures Organization (EMO).

b) En ce qui concerne le personnel militaire, les chiffres figurant dans ce tableau pour les années postérieures à 1963 correspondent à l'effectif du personnel en activité. En sont exclus le personnel en congé de préretraite et le personnel libérable, qui par contre sont donc comptés dans les effectifs indiqués dans la réponse à la question 3.

Question 2

Avant de tenter d'évaluer l'incidence des dépenses militaires sur le taux de croissance de l'économie canadienne, il faut bien se rendre compte qu'outre ces dépenses, une multitude d'autres facteurs influent sur l'économie dans une société complexe telle que la nôtre. On peut dire en gros que l'incidence économique des dépenses militaires dépend largement du climat général de l'économie, du volume des crédits militaires qui entrent dans le circuit économique, de leur affectation et des changements plus ou moins rapides qui interviennent dans l'orientation ou le volume des dépenses militaires.

Les effets des dépenses militaires dépendent de la conjoncture; c'est ainsi qu'elles peuvent, jusqu'à un certain point, relancer une économie en période de sous-emploi des moyens de production ou de marasme, soutenir une économie qui tend à décliner ou, par contre, avoir des effets fort néfastes si elles interviennent brutalement dans une situation de plein emploi. Pour illustrer ce propos, nous examinerons les effets des dépenses militaires durant quatre périodes récentes : 1939-1945, 1946-1949, 1950-1954 et de 1955 à aujourd'hui.

Au début de la première de ces périodes, le Canada se ressentait encore de la grande crise de 1929; le taux de chômage était élevé et la capacité de production industrielle était loin d'être pleinement employée. Lorsque éclata la deuxième guerre mondiale, l'augmentation rapide des dépenses militaires qui en résulta résorba si bien le sous-emploi qu'il s'établit une concurrence sévère entre les besoins des forces armées et ceux du secteur civil, et que le gouvernement dut prendre des mesures pour lutter contre l'inflation, essentiellement en décourageant les investissements dans le secteur privé et en incitant les particuliers à l'épargne. Tandis que les dépenses militaires diminuaient rapidement à l'issue de la guerre, la demande civile demeurée insatisfaite, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, commença d'exercer une influence considérable sur l'économie.

Pendant la période 1946-1949, l'épargne accumulée par les particuliers, l'existence d'une demande civile non satisfaite et la nécessité de faire face aux besoins de pays étrangers dont l'industrie avait été détruite pendant la guerre ont permis le maintien au Canada d'un niveau élevé d'activité économique, en dépit de dépenses militaires extrêmement réduites. La demande dépassait largement l'offre, et des investissements massifs en installations industrielles et en biens d'équipement permirent à des centaines de milliers de soldats démobilisés de retrouver assez aisément une place dans la vie civile. Lorsque éclata la guerre de Corée, l'économie fonctionnait à un régime soutenu, presque à pleine capacité.

Pendant la période 1950-1954, contrairement à ce qui était le cas en 1939, seule une faible fraction des moyens de production demeurait inemployée. L'augmentation des dépenses militaires, qui pourtant demeuraient à un niveau relativement modeste, puisqu'elles représentaient 7,6 p. 100 du produit national brut (PNB), provoqua des tensions économiques graves qui contraignirent les pouvoirs publics à prendre des mesures visant à canaliser au profit de la défense des ressources devenues rares.

La réduction des dépenses militaires qui suivit, tant au Canada qu'à l'étranger, la fin de la guerre de Corée fut marquée par l'une des rares périodes de déclin qu'aït connu l'économie canadienne depuis 1939, le PNB accusant un léger recul (24,87 milliards de dollars contre 25 milliards).

Depuis 1955, la proportion du PNB consacrée aux dépenses militaires a diminué progressivement; toutefois, grâce à d'importants investissements privés et publics dans le domaine de l'infrastructure, au niveau élevé des revenus et à la forte demande des particuliers, l'économie canadienne n'a cessé de croître, encore qu'à un rythme relativement modéré. Ces dernières années, les dépenses militaires ont sans doute contribué à soutenir une conjoncture qui se caractérisait par un certain ralentissement de l'activité économique.

Si l'on fait le bilan des effets des dépenses militaires sur le rythme général de la croissance de l'économie pendant les trente dernières années, il apparaît que ces dépenses, d'une importance déterminante en temps de guerre, n'ont cessé d'exercer en temps de paix une certaine influence, soit en empêchant le recul de l'activité économique ou en atténuant les effets, soit en provoquant une légère augmentation du niveau d'activité.

### Question 3 a)

On trouvera dans le tableau ci-après les effectifs du personnel militaire du Département de la défense nationale et ceux du personnel civil qui en dépend directement, pour les années 1961-1970.

<u>Année</u>	<u>Effectif total du personnel militaire</u>	<u>Personnel civil (y compris le personnel du DRB et de l'EMO)</u>
1961	120 555	51 889
1962	126 474	51 670
1963	123 694	48 590
1964	120 781	47 690
1965	114 164	44 562
1966	107 467	44 492
1967	105 584	43 187
1968	101 572	41 533
1969	98 340	39 575
1970	93 353	38 767

Les effectifs exacts du personnel employé à des activités liées à la défense ne sont pas précisés, car le Canada ne tient pas de telles statistiques, qu'il serait d'ailleurs extrêmement difficile, voire impossible, d'établir du fait du caractère ambivalent de nombre de productions industrielles. Toutefois, on trouvera ci-après les données sur les commandes militaires, le produit national brut non agricole et l'effectif de la main-d'œuvre non agricole. Ces données ont servi à calculer approximativement l'importance de la main-d'œuvre effectivement employée à des activités liées à la défense. A cette fin, on a multiplié l'effectif total de la main-d'œuvre non agricole par le rapport entre le montant nominal des commandes militaires et le montant du produit national brut non agricole. Le résultat est donc un chiffre théorique, puisque l'on suppose que le rendement moyen des travailleurs dans le secteur de la défense est le même que dans l'ensemble des autres secteurs. Bien que cette hypothèse comporte une part d'arbitraire, il ne semble pas qu'elle puisse fausser grandement les résultats et, de toute manière, vu les données dont on disposait, il était impossible de faire mieux.

Effectif approximatif de la main-d'oeuvre employée à des activités  
liées à la défense

Année	<u>PNB non agricole</u> (Milliards de dollars)	<u>Montant des commandes militaires</u> (Milliards de dollars)	<u>B/A</u>	<u>C</u> (Milliers de dollars)	<u>B x C</u> <u>A</u>
					<u>Effectif approximatif de la main-d'oeuvre employée à des activités liées à la défense</u> (Milliers de dollars)
1961	36,38	0,5297	0,0146	5 375	78,4
1962	38,79	0,5425	0,0140	5 564	78,0
1963	41,70	0,5223	0,0125	5 723	71,7
1964	45,93	0,5109	0,0111	5 979	66,6
1965	50,56	0,4735	0,00935	6 268	58,6
1966	55,88	0,6347	0,0113	6 609	75,0
1967	60,37	0,5951	0,00988	6 820	67,3
1968	69,71	0,3980	0,00572	6 992	39,6
1969	75,70 (chiffre provisoire)	0,3545	0,00468	7 250 (chiffre provisoire)	34 (chiffre provisoire)
1970	81,20 (chiffre provisoire)	0,4147	0,00510	7 340 (chiffre provisoire)	37 (chiffre provisoire)

Question 3 b)

Il est à noter que, dans le tableau ci-dessous, les valeurs indiquées pour le montant des dépenses de recherche et développement dans l'industrie concernent l'ensemble des secteurs industriels, et non pas seulement les industries liées à la défense. On a proposé diverses formules permettant d'établir une estimation distincte des dépenses de recherche et développement (R et D), mais elles reposent sur des définitions arbitraires, si bien que les résultats ne constituent pas une réponse satisfaisante à la question posée.

<u>Année</u>	<u>Montant total des dépenses de R et D au Canada</u>	<u>Dépenses publiques de R et D dans le domaine de la défense</u>	<u>Montant total des dépenses publiques de R et D</u>	<u>Dépenses de R et D dans l'industrie</u>
(En millions de dollars)				
1961	392,8	44,9	199,0	130,5
1962	403,9	48,8	187,9	140,3
1963	464,4	62,0	187,7	184,3
1964	561,4	70,5	207,5	237,9
1965	676,6	95,2	234,6	287,9
1966	769,2	81,3	266,6	303,2
1967	895,5	83,5	318,9	337,8
1968	-	83,9	-	-
1969	1 057	81,5	365	387
1970	-	85,9	-	-

Question 3 c)

On trouvera dans le tableau ci-après, qui d'ailleurs n'est pas très complet, des données générales sur les dépenses publiques dans le domaine social et sur le nombre de logements construits chaque année.

Dépenses publiques dans le domaine social et construction de logements

<u>Année</u>	<u>Montant global des dépenses publiques effectuées à tous les niveaux dans le domaine de la santé et de la sécurité sociale</u>	<u>Montant total des dépenses publiques consacrées à l'enseignement</u>	<u>Montant des dépenses publiques dans le domaine culturel</u>	<u>Nombre de logements terminés</u>
	(En millions de dollars)	(En millions de dollars)	(En millions de dollars)	(Milliers)
1961	3 356,8	1 873,3	39,3	115,6
1962	3 689,2	2 280,8	43,6	126,7
1963	3 895,2	-	-	128,2
1964	4 069,1	2 840,5	49,0	151,0
1965	4 454,0	3 345,7	65,3	153,0
1966	4 711,7	-	-	166,2
1967	5 375,6	-	-	149,2
1968	6 553,1	-	-	-

#### Question 4

Entre 1961 et 1970, la valeur du matériel militaire - avions, missiles, véhicules, navires, armements et matériel de télécommunications - fabriqué au Canada a représenté annuellement 1,02 p. 100 environ du produit national brut, et 4,53 p. 100 de la production totale des industries mécaniques. On trouvera ci-après une évaluation des effets des achats et des ventes de matériel militaire à l'étranger sur le volume des importations et des exportations :

<u>Année</u>	Achats de matériel militaire effectués par le Canada, en pourcentage du volume total des importations d'articles manufacturés	Achats de matériel militaire effectués au Canada par des pays étrangers, en pourcentage du volume total des exportations d'articles manufacturés
1961	2,19	4,35
1962	3,36	8,39
1963	3,79	5,01
1964	3,93	4,92
1965	2,74	6,50
1966	4,70	6,44
1967	3,99	6,01
1968	1,72	4,69
1969	1,58	3,81
1970	2,08	3,20

Il est moins aisément de cerner les effets des dépenses militaires sur la structure des importations et des exportations, étant donné que les différentes transactions sont regroupées aux fins de classification. Dans la nomenclature des marchandises faisant l'objet d'un commerce international, on a relevé 289 articles manufacturés dont la fabrication est liée à la défense. Parmi ces articles, nombre de ceux qui ont une valeur importante sont destinés soit à l'industrie aérospatiale, soit à l'industrie électronique.

#### Question 5

Etant donné le caractère confidentiel de certaines statistiques, il est impossible de mesurer les effets des dépenses militaires effectuées au Canada et à l'étranger sur la balance des paiements. On peut du moins se faire une idée

approximative de leurs effets sur le compte courant en calculant le pourcentage de la somme de la valeur des exportations et des importations que représente le solde du compte courant :

<u>Année</u>	<u>Pourcentage</u>
1961	-
1962	31
1963	4
1964	2
1965	28
1966	4
1967	11
1968	42
1969	35
1970	16

#### Question 6

Au cours de la dernière décennie, le montant de l'assistance au développement consentie par l'Etat canadien est passé de 81,9 à 384,5 millions de dollars des Etats-Unis, soit une augmentation de 360 p. 100, tandis que dans le même temps le PNB augmentait de 125 p. 100. L'augmentation des crédits d'assistance s'inscrivait dans une politique définie en 1964 par le Gouvernement canadien visant à développer considérablement le programme canadien d'assistance; c'est ainsi qu'en 1964, le montant des ouvertures de crédits au titre de l'assistance au développement est passé à 148,1 millions de dollars contre 65,3 millions l'année précédente, comme on pourra le voir dans le tableau ci-dessous. On observe une augmentation semblable, deux ans plus tard, du montant des fonds d'assistance effectivement versés, cela étant dû au fait qu'il s'écoule toujours un certain laps de temps entre l'ouverture des crédits et le versement effectif des fonds. Diverses raisons ont motivé cette décision d'accroître l'assistance au développement, mais le gouvernement entendait surtout marquer par là l'importance qu'il attache au développement économique et social du tiers monde, montrant en même temps qu'il était conscient des immenses besoins des pays en voie de développement.

S'il existait une relation quelconque entre le montant des crédits militaires et celui des crédits d'aide au développement, cela ressortirait de la politique déclarée du gouvernement. Or, il se trouve que la part des crédits militaires dans l'ensemble du budget national a nettement diminué, alors que les crédits d'assistance ont augmenté. Toutefois, la diminution de la part du budget national consacrée à la défense, beaucoup plus marquée que l'augmentation des crédits d'assistance, a permis de dégager des fonds au profit de divers autres programmes publics et tout particulièrement de développer considérablement les programmes intérieurs en matière de sécurité sociale. Par exemple, des fonds plus importants que ceux destinés au programme d'assistance ont été consacrés au relèvement des

Crédits d'assistance et crédits militaires, 1960-1970

	<u>1960</u>	<u>1961</u>	<u>1962</u>	<u>1963</u>	<u>1964</u>	<u>1965</u>	<u>1966</u>	<u>1967</u>	<u>1968</u>	<u>1969</u>	<u>1970</u>
PNB	37 775	39 080	42 353	45 465	49 783	54 897	61 421	65 722	71 427	78 537	84 988
Budget national	5 958	6 521	6 570	6 872	7 218	7 735	8 798	9 872	10 767	11 809	13 350
Ouvertures de crédits au titre de l'assistance au développement de source publique	81,9	69,3	69,5	65,3	148,1	159,5	247,9	253,1	288,6	338,7	384,5
Pourcentage du budget national	1,4	1,06	1,05	0,95	2,05	2,06	2,81	2,56	2,68	2,86	2,88
Transferts de fonds au titre de l'assistance au développement de source publique	75,2	60,6	37,26	70,09	84,13	104,22	202,06	213,73	188,67	264,8	361,5
Pourcentage du PNB	0,18	0,16	0,09	0,15	0,17	0,19	0,33	0,32	0,26	0,34	0,42
Crédits militaires	18,21	16,38	15,88	16,93	15,50	15,56	16,51	17,60	17,62	17,92	18,28
Pourcentage du budget national	25,5	25,1	24,2	24,6	21,5	20,1	18,8	17,8	16,4	15,2	13,7

retraites-vieillesse, aux assurances-maladies, à la protection de l'environnement et à des mesures visant à remédier aux disparités d'ordre économique existant entre les diverses régions du Canada. La réduction des dépenses militaires a sans aucun doute favorisé aussi l'augmentation des crédits d'assistance au développement, mais s'il existe une corrélation entre ces deux ordres de mesures, il s'agit plutôt d'une coïncidence que du résultat d'une politique délibérée.

### Question 7

Dans un ouvrage intitulé The Canadian Economy and Disarmament<sup>1/</sup>, Gideon Rosenbluth a étudié les effets des dépenses militaires sur la production industrielle. Tiré de cet ouvrage, le tableau ci-dessous montre que, pendant l'exercice 1962/63, les industries les plus tributaires des dépenses militaires ont été, par ordre décroissant : l'aéronautique, la construction navale, l'électronique, l'extraction du charbon, du pétrole et du gaz naturel et la sidérurgie.

Effets directs et indirects des dépenses militaires (1 630,1 millions de dollars au total) sur l'industrie canadienne

<u>Branche d'activité</u>	<u>Effets directs et indirects</u>	<u>Degré de dépendance a/</u>
Agriculture, pêche, chasse, piégeage	14,7	0,4
Sylviculture	6,0	0,7
Extraction des minérais métalliques non ferreux, fonderie et raffinage	12,6	0,7
Extraction du charbon, du pétrole brut et du gaz naturel	39,1	5,7
Prospécion et exploitation des gisements de minéraux non métalliques	4,9	0,9
Produits alimentaires et boissons	27,5	0,5
Industrie du caoutchouc	10,3	2,9
Industrie du cuir	2,3	0,7
Textile	15,6	1,6
Habillement	4,5	0,4
Industrie du bois	10,8	0,9
Industrie du meuble	3,4	0,9

1/ G. Rosenbluth, The Canadian Economy and Disarmament, Macmillan of Canada, Toronto, 1967, p. 11-31.

<u>Branche d'activité</u>	<u>Effets directs et indirects</u>	<u>Degré de dépendance a/</u>
Papeterie	16,4	0,7
Imprimerie et édition	15,0	1,6
Sidérurgie	41,9	4,9
Fabrication de matériel agricole	1,5	1,1
Fabrication d'ouvrages en fer et en acier	87,7	3,4
Fabrication de matériel de transport	(267,7)	(11,4)
- Avions et pièces détachées	-	40,7 b/
- Construction navale et chantiers de réparation	-	21,8 b/
Matériel de transport divers	-	0,5 b/
Ouvrages en métaux non ferreux	19,8	3,9
Appareillage et matériel électriques	(135,8)	(9,8)
- Matériel électronique	-	19,6 b/
- Appareillage électrique divers	-	2,9 b/
Fabrication de produits minéraux non métalliques	13,0	1,7
Fabrication de produits pétroliers et de dérivés du charbon	55,8	3,5
Industrie chimique et fabrication de dérivés divers	35,4	2,3
Industries manufacturières diverses	19,1	3,2
Bâtiment et travaux publics	77,3	1,1
Transports et entrepôts	168,1	1,6
Communications	26,4	2,4
Électricité, eau et gaz	39,0	-
Banque, assurances et affaires immobilières	20,9	-
Services	55,4	0,8

a/ Chiffre exprimant les effets directs et indirects, rapporté à la production totale de la branche considérée (en pourcentage).

b/ Chiffre exprimant les seuls effets directs, rapporté à la production totale de la branche considérée (en pourcentage).

Au Canada, les effets directs des dépenses militaires effectuées dans le secteur industriel ne se font nettement sentir que dans quatre branches d'activité. On a calculé que pour la période 1961-1970, les dépenses consacrées à l'achat de matériel militaire se répartissaient comme suit :

<u>Branche d'activité</u>	<u>Pourcentage des achats de matériel militaire</u>
Construction mécanique	0,5591
Métallurgie de transformation - Fabrication d'articles divers en métal	2,4511
Fabrication de machines et de matériel divers	3,8866
Fabrication d'appareils de réfrigération industriels et de climatiseurs	0,1023
Fabrication de machines de bureau et de matériel pour entrepôts	0,0364
Industrie aéronautique, fabrication de pièces détachées	42,0110
Fabrication de véhicules à moteur	0,1669
Fabrication de carrosseries de camions et de remorques	0,8504
Construction navale et chantiers de réparations	1,9904
Construction et réparation de petites embarcations	0,1831
Fabrication de récepteurs de radio et de télévision à usage domestique	0,2018
Fabrication de matériel de télécommunications	18,3555
Fabrication de matériel électrique à usage industriel	4,0512
Fabrication d'accumulateurs	0,6657
Fabrication de matériel électrique divers	0,0056
Industries chimiques et fabrication de produits chimiques	2,1632
Fabrication d'instruments de précision et de matériel médico-chirurgical	22,3197

Depuis 1959, le Canada a entrepris de rationaliser et de spécialiser ses industries de défense, et de se limiter à des activités de recherche, de développement et de production dans les domaines des télécommunications, de la navigation et des transports (avion STOL). Cette action a permis, pour une dépense relativement modeste, de réduire d'une manière générale la place des productions militaires dans la production totale d'articles manufacturés des industries mécaniques. On trouvera ci-après une évaluation, en pourcentage, de la place de la fabrication de matériel militaire dans la production totale :

<u>Année</u>	<u>Pourcentage</u>
1961	13,00
1962	16,04
1963	10,92
1964	8,36
1965	9,11
1966	12,04
1967	9,98
1968	8,28
1969	6,05
1970	4,31

Si l'on prend pour base les grands équilibres de la comptabilité nationale canadienne pour 1961, on constate, en utilisant la méthode des tableaux d'échanges interindustriels, que la production de matériel militaire par les industries mécaniques a fait appel, à raison de 80 p. 100, à la production intérieure nette et, à raison de 20 p. 100, aux importations. Etant donné qu'au Canada le multiplicateur d'investissement est évalué à 1,5, chaque dollar consacré directement à l'achat de matériel militaire a sur l'industrie un effet équivalent à celui de 1,50 dollar.

#### Question 8

Pour diverses raisons, il ne nous est possible de répondre à cette question qu'en termes très généraux. Tout d'abord, une mesure exacte de la proportion de ses ressources que le Canada consacre effectivement à la course aux armements soulève plusieurs difficultés. Ainsi, un minéral qui n'est pas utilisé directement à des fins militaires peut entrer dans la fabrication d'articles à usage civil, lesquels peuvent, à leur tour, servir à produire des biens à usage militaire. Ensuite, une marchandise donnée peut recevoir une utilisation ambivalente, comme c'est le cas par exemple lorsqu'elle entre dans la construction de bâtiments administratifs destinés à l'armée. Enfin, il est à peu près impossible de distinguer les dépenses imputables à la course aux armements de celles qui répondent aux activités normales de surveillance et de protection militaire du territoire. Ces difficultés, que rencontreront tous les pays, se trouvent aggravées dans le cas d'un pays gros exportateur tel que le Canada. Il est sans

il est toutefois possible d'établir une corrélation entre la fabrication d'équipement militaire manufacturé destiné à l'exportation, comme par exemple des avions de combat, et un certain appauvrissement des ressources naturelles du Canada. Mais s'il s'agit, par exemple, d'exportations de combustibles et de minerais métalliques bruts ou partiellement traités, les choses se compliquent singulièrement. Encore une fois, même si le pays importateur n'utilise pas directement ces marchandises à des fins militaires, il se peut que leur emploi permette la fabrication d'articles qui, eux, sont directement destinés à un usage militaire. Ainsi, même si un pays garantit que telle marchandise est destinée à des usages civils, on ne peut être assuré que son emploi ne contribuera pas finalement à la course aux armements.

Lorsque l'on étudie l'influence de la demande d'armements, il ne faut pas oublier que le Canada, qui possède des ressources minérales considérables, a une industrie de transformation des minéraux de dimensions modestes, et que ses besoins militaires propres sont relativement peu importants. En temps de paix, le Canada a réglementé directement la protection de certaines ressources minérales, en vertu de certains impératifs économiques; c'est le cas notamment pour le pétrole et le gaz naturel. De même, en temps de paix toujours, on a pu envisager l'application d'une législation visant à protéger l'environnement et à limiter les effets qu'aurait une exploitation incontrôlée des ressources minérales. Son intérêt même en tant que producteur a d'ailleurs amené le Canada à économiser davantage ses ressources. Toutefois, en temps de guerre, la nécessité de se procurer certains biens stratégiques pourrait bien reléguer au second plan le souci de conserver les ressources minérales et de protéger l'environnement. La législation en matière de protection de l'environnement est toute récente, elle n'a pas encore subi l'épreuve de la demande résultant directement d'une guerre, et elle répond aux conceptions contemporaines en matière de conservation des ressources et de l'environnement. Nous examinerons ci-après quelques cas précis.

La première guerre mondiale a accru la demande de molybdène pour la fabrication de munitions et d'armes. Il en est résulté une intensification considérable de la prospection et de la mise en valeur des gisements et la délimitation de nombreuses concessions minières, notamment en Colombie britannique, non sans quelques conséquences fâcheuses pour l'environnement.

La deuxième guerre mondiale a amené les Etats-Unis à exploiter intensivement les gisements de fer du Mesabi Range dont ils ont épuisé les veines les plus riches. Après la guerre, les Etats-Unis, pour faire face à leurs besoins en minerai de fer, ont entrepris un double effort : 1) ils ont mis à l'étude des techniques de pointe pour l'extraction du fer qui ont permis l'exploitation des taconites; et 2) ils ont entrepris de prospecter les gisements de fer dans le monde entier, et il en est résulté la mise en exploitation de dépôts situés au Venezuela, au Labrador, etc. Les Etats-Unis importent actuellement 45 millions de tonnes de minerai de fer par an, dont à peu près la moitié provient du Canada (le Canada exporte environ 75 p. 100 de sa production de minerai de fer, ses autres principaux clients étant le Japon, le Royaume-Uni et l'Europe).

Si l'on étudie l'incidence de la course aux armements sur la production de combustibles minéraux, on ne relève aucune tendance nette en période de guerre, sauf dans le cas de l'uranium. Pendant la deuxième guerre mondiale, la demande de pétrole s'étant accrue, certaines installations ont été construites au Canada

pour répondre aux impératifs de la stratégie alliée. C'est ainsi qu'a été construit le pipe-line de Canol, reliant Norman Wells au Yukon, et destiné à faciliter l'approvisionnement en pétrole des forces américaines stationnées en Alaska. Toutefois, la production pétrolière canadienne n'a pris un réel essor qu'après la découverte du gisement de Leduc, à la fin des années 1940. On aurait pu penser que la guerre de Corée allait provoquer une brusque augmentation de la production; or, la nette progression de la production pétrolière canadienne enregistrée depuis le début des années 1950 s'est faite très régulièrement. Même pendant la crise de Suez de 1956, la production canadienne de pétrole et de gaz naturel est demeurée relativement stable.

A l'origine, la production canadienne d'uranium était bien entendu liée à la production d'armements, étant stimulée par la forte demande de matières premières pour la fabrication d'armes nucléaires. Toutefois, à la suite des déclarations faites le 7 mai 1958 et le 15 août 1959 par Gordon Churchill (alors ministre du commerce), l'exportation d'uranium destiné à des utilisations non exclusivement pacifiques a été interdite. La production canadienne d'uranium n'est donc plus liée à la fabrication des armes nucléaires.

Si l'on considère la production mondiale de métaux et de combustibles depuis 1950, on constate que des conflits de l'ampleur de la guerre de Corée n'entraînent pas nécessairement une intensification de la prospection et de l'exploitation de ces ressources. La demande d'origine militaire a sans doute exercé une certaine influence, mais pour ce qui est des principaux produits de base, la production canadienne ne s'en est pas trouvée particulièrement stimulée. Par exemple, aux Etats-Unis, la fin de la guerre de Corée coïncide bien avec une pointe de la production de bauxite, mais on constate par ailleurs que la production d'aluminium s'est accrue sans à-coups de 1950 à 1959. La même constatation vaut pour la production canadienne d'aluminium. Il se peut même que la brusque augmentation de la production de bauxite ait reflété la constitution, par les Etats-Unis, de stocks stratégiques plutôt que la demande résultant directement de la guerre. Pour ce qui est des autres métaux d'intérêt stratégique, la production canadienne a également augmenté régulièrement pendant les années 1950, sans marquer de pointe particulière pendant la guerre de Corée, bien que la demande de certains métaux, notamment le tungstène, ait effectivement stimulé la production canadienne au début des années 1950 (peut-être, là encore, par suite de la constitution de stocks).

Il est difficile d'établir clairement en quoi la demande militaire d'une part et la demande civile d'autre part déterminent l'évolution actuelle de la production de métaux d'intérêt stratégique, bien que certaines exportations canadiennes vers les Etats-Unis soient manifestement destinées à satisfaire les besoins créés par la guerre au Viet-Nam. Une grande partie du magnésium exporté par le Canada est utilisée directement par les Etats-Unis à des fins militaires, mais dès lors que l'on a recours aux procédés d'extraction de ce métal de l'eau de mer, on peut considérer les réserves comme pratiquement illimitées. Du point de vue de la préservation de l'environnement, il se peut que l'extraction intensive du magnésium de l'eau de mer modifie localement l'équilibre chimique des eaux marines, mais il n'y a pas là de danger à long terme.

En résumé, si les grandes guerres ont manifestement une incidence sur la conservation des ressources minérales et de l'environnement, il n'en va pas de même des conflits localisés. Toutefois, dans un souci de préservation des ressources et de l'environnement, il serait bon de planifier la constitution de stocks et l'affectation des ressources. Les pratiques nuisibles à l'environnement résultent en général de la nécessité de faire face à une demande pressante, le plus souvent dans des délais très brefs. Une affectation planifiée des ressources et la constitution de stocks n'ont pas nécessairement une incidence sur les quantités totales consommées, mais il est prouvé que de telles mesures peuvent aboutir à modérer le rythme d'exploitation des ressources, et contribuer par là à la conservation de l'environnement.

#### Question 9

Faute des données voulues, il nous est impossible de mesurer statistiquement les effets des dépenses militaires du Canada sur la stabilité de la société canadienne et sur les attitudes, les tensions et les désaccords qui s'y manifestent.

Toutefois, il semble que l'on puisse tirer quelques conclusions générales de l'analyse des effets économiques des dépenses militaires sur la société des Etats-Unis à laquelle s'est livré Adam Yarmolinsky dans un ouvrage intitulé The Military Establishment 2/.

#### Question 10

Si l'on envisage les effets positifs des dépenses militaires, il est indéniable, bien qu'il soit sans doute exagéré de tenir ces dépenses pour un élément essentiel de l'activité économique, qu'elles ont dans une société complexe telle que la nôtre de nombreuses conséquences qui dépassent largement le cadre strict de l'exécution du budget militaire. On ne peut méconnaître l'influence de ces dépenses sur l'ensemble de l'économie, et les décisions touchant leur niveau, leur affectation et leur échelonnement ne doivent pas être prises à la légère. Par exemple, les dépenses militaires peuvent, pour ne citer que quelques-uns de leurs effets, stimuler puissamment l'ensemble des affaires, ou atténuer le chômage dans une région donnée; elles peuvent contribuer au maintien ou au progrès du niveau technique; elles peuvent susciter des découvertes et des améliorations importantes dans le secteur civil; elles peuvent stimuler le commerce extérieur; elles peuvent enfin se traduire par une augmentation des investissements en biens d'équipement.

On peut dire en gros que l'incidence économique des dépenses militaires dépend largement du climat général de l'économie, du volume des crédits militaires qui entrent dans le circuit économique, de leur affectation et des changements plus ou moins rapides qui interviennent dans l'orientation ou le volume des dépenses militaires. Pour ce qui est de leurs effets sur la conjoncture générale, les dépenses militaires peuvent, jusqu'à un certain point, relancer une économie en période de sous-emploi des moyens de production ou de marasme, soutenir une économie qui tend à décliner, ou par contre avoir des effets fort néfastes si elles interviennent brutalement dans une situation de plein emploi. Le Canada a eu l'occasion de ressentir certains de ces effets divers.

---

2/ Adam Yarmolinsky, The Military Establishment, Harper and Row, New York, 1971, 434 pages.

Les dépenses militaires ont une influence relativement importante sur la balance commerciale et la balance des paiements du Canada. Etant donné que les Etats-Unis sont notre principal partenaire, les fluctuations de nos échanges reflètent les décisions des Etats-Unis en matière de défense.

Pour ce qui est de l'ensemble des dépenses militaires effectuées pendant les onze dernières années, la balance canadienne des paiements s'avère excédentaire. Les dépenses effectuées par l'étranger au Canada au titre de la défense se sont élevées à environ 3,4 milliards de dollars, tandis que les dépenses effectuées à l'extérieur par le Canada se chiffraient à environ 2,5 milliards de dollars. Les Etats-Unis ont dépensé près de 2,6 milliards de dollars au Canada, tandis que, dans le même temps, le Canada dépensait aux Etats-Unis environ 2,1 milliards de dollars.

L'adhésion aux doctrines préconisant un système de défense à l'échelle continentale, la standardisation des armements et la mise au point et la production en commun du matériel ont hâté l'adoption par le Canada d'équipements de type américain. Etant donné que les armements modernes sont très complexes, extrêmement coûteux et rapidement périmés, et qu'ils exigent des travaux de recherche, une mise au point et des procédés de fabrication qui coûtent très cher, le Canada s'en remet de plus en plus aux Etats-Unis pour ce qui est de la recherche et du développement, et même souvent de la fabrication des principaux éléments de son équipement militaire. Lorsque les besoins du Canada en matériel sont trop peu importants ou trop urgents pour qu'on puisse envisager une fabrication rentable sur place, le matériel est acheté à l'étranger, généralement aux Etats-Unis. Lorsque la fabrication au Canada est possible, une part des crédits militaires canadiens est néanmoins dépensée aux Etats-Unis, pour le paiement des redevances, la rémunération des services d'assistance technique et l'achat de composants.

Afin de remédier aux inconvénients que pouvait comporter une telle situation sur le plan de l'avance technique et pour compenser les sorties de dollars qu'elle occasionnait, tout en maintenant au Canada les éléments d'une industrie militaire viable, le Canada et les Etats-Unis ont lancé en 1959 un programme de production en commun de matériel militaire. Cet arrangement, bien qu'il porte uniquement sur le matériel militaire, a contribué notablement à ouvrir aux entreprises canadiennes le plus vaste marché d'articles manufacturés à haut degré de technicité du monde.

D'une manière générale, l'exportation de matériel militaire canadien permet à nos forces armées de se doter aussi économiquement que possible du meilleur matériel du monde, tandis que le Canada conserve les éléments d'une industrie militaire hautement spécialisée. Ces exportations stimulent les activités de recherche et de développement dans les industries manufacturières; elles favorisent la standardisation du matériel militaire parmi les pays alliés; enfin, elles sont favorables à l'économie canadienne de par leurs effets sur le niveau de l'emploi, le potentiel technique de l'industrie et la balance des paiements. Le succès des arrangements conclus avec les Etats-Unis pour la production en commun de matériel militaire est tel que le Canada souhaite conclure avec d'autres pays de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) des arrangements semblables compatibles avec le premier et de portée un peu plus restreinte. Les activités dont il vient d'être question sont menées sous l'autorité étroite de l'Etat.

A long terme, la compétitivité internationale de l'industrie militaire canadienne dépendra de la mesure dans laquelle elle saura mettre au point du matériel et des composants susceptibles de répondre à tel ou tel besoin futur de la défense, et de produire dans certains délais et à des prix concurrentiels des articles d'une qualité suffisante. Cela signifie que l'industrie canadienne devra soutenir la concurrence avec les Etats-Unis et les autres pays dont les productions sont analogues aux siennes.

#### Question 11

La politique de défense du Canada a eu une influence considérable sur la diffusion des connaissances scientifiques et des techniques à l'intérieur même du pays et sur leur transfert entre le Canada et divers pays étrangers. Au Canada même, cette politique a beaucoup favorisé les industries à caractère hautement technique telles que l'aéronautique, la construction navale et l'électronique; par ailleurs, les alliances et accords de coopération divers conclus avec des pays étrangers nous ont ouvert l'accès à de nombreuses connaissances scientifiques et techniques qui autrement n'auraient pu être acquises qu'à grands frais.

##### Point a)

A l'intérieur, la politique de défense a contribué de quatre manières différentes à l'acquisition et à la diffusion de connaissances et de procédés techniques :

- i) Recherche et développement. Le Département de la défense nationale a favorisé la mise au point au Canada de procédés techniques, d'une part directement par l'intermédiaire du Defence Research Board (DRB), et d'autre part indirectement en participant au programme de recherche industrielle pour la défense. Le DRB a notamment mis au point directement les satellites Alouette ainsi que des moteurs et des carburants pour fusées et, plus récemment, il a contribué au développement de la technologie des lasers à grande puissance; quant aux projets industriels bénéficiant de l'aide du Département de la défense, ils ont permis de réaliser un certain nombre de progrès dans des domaines tels que l'aérodynamique, les techniques de propulsion, l'électronique et la construction navale.
- ii) Encouragement de l'industrie. En s'efforçant autant que possible de passer des commandes d'équipements militaires de pointe auprès d'entreprises canadiennes, le Département de la défense a largement contribué au développement d'une industrie militaire canadienne viable rompue aux techniques les plus avancées. Ces dernières années, l'importance des commandes passées par l'Etat à ces entreprises a diminué, tant en valeur absolue qu'en valeur relative, mais il n'en reste pas moins que les compétences et le haut niveau technique acquis grâce à l'appui accordé dans le passé par le Département de la défense ont permis aux entreprises en question de soutenir avec succès la concurrence des entreprises étrangères, que ce soit dans le cadre d'arrangements pour la production en commun de matériel militaire ou dans des conditions commerciales normales.

- iii) Développement régional. Les marchés militaires passés avec le Département de la défense ont également permis le maintien d'industries à caractère hautement technique dans des régions où normalement, du point de vue de la stricte rentabilité commerciale, certains handicaps économiques locaux feraient obstacle à leur survie. Bien qu'à proprement parler ces choix résultent de décisions du gouvernement et non pas du Département de la défense, il reste que les commandes passées par le Département ont grandement favorisé la diffusion régionale des techniques au Canada.
- iv) Formation technique. Au fil des années, les forces armées canadiennes ont formé, puis rendu à la vie civile, un nombre considérable de personnes possédant de hautes compétences techniques et professionnelles. La formation ainsi dispensée a certes pour objet de doter les forces armées d'un personnel qualifié suffisant, mais on observe régulièrement le retour à la vie civile de certains éléments encore en âge de travailler. Nombreux sont ceux qui continuent d'exercer le métier appris durant leur carrière militaire, et dans certaines professions, comme par exemple celles de pilote de ligne, d'opérateur radar ou de technicien de l'aviation, l'armée fournit une part importante du personnel qualifié recruté dans le secteur civil.

Point b)

Il est plus difficile d'évaluer la situation en ce qui concerne le transfert des techniques entre l'étranger et le Canada. On ne peut répéter ici que les traités et accords militaires signés par le Canada permettent aux chercheurs, aux ingénieurs et aux techniciens du Département de la défense nationale d'accéder à des sommes considérables de connaissances techniques acquises à grands frais par des pays étrangers. Bien entendu, ces instruments permettent en échange à du personnel étranger d'accéder aux techniques mises au point par le Canada. Etant donné la complexité croissante du matériel militaire moderne, de tels échanges deviennent indispensables, car seuls les pays les plus grands et les plus riches sont à même de se doter des moyens techniques considérables et très diversifiés qu'exige la mise au point d'un tel matériel. C'est pourquoi, en ce qui concerne les techniques liées à la défense, le Canada tend à concentrer ses efforts sur un nombre limité de domaines dans lesquels il s'est avéré possible d'acquérir une spécialisation, les résultats que nous obtenons étant mis à la disposition de nos alliés, lesquels font bénéficier à leur tour le Canada des travaux qu'ils effectuent dans d'autres domaines.

COTE D'IVOIRE

Original : français

2 juin 1971

Les éléments concernant la question 1 appellent les commentaires suivants :

Seules ont été prises en considération les Forces armées nationales; la Gendarmerie nationale et le Service civique, compte tenu de leur vocation particulière ont été écartés de cette étude.

Les Forces armées nationales ont été prises en charge par le budget de l'Etat en 1962; mais il n'est pas possible, en 1962 et 1963, de chiffrer, même approximativement, le montant des dépenses militaires, les FANCI entretenant d'une part des unités classiques de service et de combat, d'autre part des unités de pionniers préfigurant l'actuel Service civique.

Ce n'est qu'à partir de 1964 que le budget des Forces armées nationales est rendu distinct de celui du Service civique, désormais autonome.

Les renseignements consignés dans le tableau ci-joint illustrent de manière évidente les ambitions limitées de la Côte d'Ivoire dans le domaine militaire; elles se bornent au maintien du niveau des forces existantes. Les investissements concernent principalement les constructions, et le renouvellement des matériels hérités de l'armée française, parvenus à limite d'usure et, le plus souvent, techniquement périmés.

Aucun accroissement substantiel des forces n'est prévu à long terme.

En ce qui concerne la question 3.a., les effectifs actuels des FANCI sont de peu inférieurs à 4 000 hommes.

Plus de 300 d'entre eux sont affectés à l'encadrement du Service civique, organisme de promotion rurale.

Le corps militaire proprement dit (terre, air, mer) dépasse à peine 3 500 hommes. Il est destiné principalement à la défense extérieure de la nation, mais il participe également, et intimement, à son développement dans les activités permanentes suivantes :

- Formation civique et technique des appelés de toutes les armes;
- Participation à des travaux d'utilité générale (arme du génie);
- Evacuations sanitaires, transport et liaisons aériennes au profit des autorités civiles (aviation);
- Surveillance des pêches et assistance aux pêcheurs (marine).

En ce qui concerne la question 12, il ne serait pas raisonnable de parler de désarmement étant donné le niveau modeste auquel sont maintenues les Forces armées nationales.

Dépenses militaires de la Côte d'Ivoire au cours de la décennie 1961-1970

(En millions de francs CFA, prix courants)

Années	Personnels	Matériels	Investissements
1964	618	360	6,5
1965	688	450	982
1966	791	492	294
1967	825	492	870
1968	984	765	69
1969	986	645	101
1970	1 195	714	111

DANEMARK

Original : anglais

14 juin 1971

Les dépenses militaires portant sur la période 1960/61 à 1970/71 figurent dans le tableau ci-joint. Il faut ajouter que les dépenses courantes et les dépenses d'investissement à des fins militaires, exprimées en pourcentage des dépenses totales courantes et d'investissement de l'Etat, sont tombées de 15 p. 100 en 1960/61 à 9 p. 100 en 1970/71.

Pendant les années 60, les dépenses militaires courantes ont été soumises à un plafond budgétaire ajusté pour tenir compte de l'augmentation des prix et des salaires, qui avait été fixé dans le cadre de la loi de 1960 relative à la défense, alors que les dépenses d'investissement étaient approuvées d'année en année.

Lorsque les paiements versés par les Etats-Unis au titre de l'assistance militaire ont cessé en 1967, on a prévu une augmentation de crédits de 275 millions de couronnes, sur une période de quatre ans, pour l'acquisition de matériel. Ces dernières années, cependant, les dépenses de l'Etat ont été réduites, si bien que l'application des mesures prises pour compenser la cessation des paiements versés au titre de l'assistance militaire a été quelque peu retardée.

Le 1er avril 1971, les forces danoises employaient environ 55 000 personnes, dont 10 000 civils, 18 000 volontaires et 27 000 conscrits.

Il est difficile d'estimer les tendances futures des dépenses militaires. En mars 1971, le gouvernement a publié un rapport sur les problèmes posés par la planification économique à long terme au Danemark de 1970 à 1985. Ce rapport contient un certain nombre de prévisions. En supposant que le système actuel de défense sera maintenu, les dépenses courantes seront déterminées par un plafond budgétaire qui restera lui aussi inchangé si les estimations des niveaux des prix, des salaires et des traitements restent les mêmes. Un projet de budget datant de novembre 1970 prévoit que les dépenses d'investissement doivent rester les mêmes jusqu'en 1974/75.

Dépenses militaires de 1960/61 à 1970/71

En millions de couronnes (net)

Exercices :	1960/61	1961/62	1962/63	1963/64	1964/65	1965/66	1966/67
<u>Militaires</u>							
Dépenses courantes	909,2	985,6	1 206,1	1 271,1	1 388,5	1 607,1	1 703,9
Investissements pour l'équipement	40,0	675,6	157,3	206,6	277,4	136,3	148,8
Bâtiments et constructions	21,5	28,0	31,3	34,3	40,9	43,1	34,6
<u>Programmes d'infrastructure internationale</u>							
Construction	29,3	25,3	37,2	34,5	23,8	24,3	29,5
<u>Forces militaires danoises mises à la disposition de l'ONU</u>							
Dépenses courantes	2,1	5,8	2,1	0,7	4,2	8,8	10,0
<u>Défense civile</u>							
Dépenses courantes	48,9	59,4	66,8	73,5	81,6	93,0	100,6
Construction	14,6	30,3	41,0	17,2	21,8	33,1	7,1
Total	1 065,6	1 210,0	1 537,6	1 637,9	1 838,2	1 945,7	2 034,5
Dépenses militaires en pourcentage du produit national brut, en prix courants	2,4	2,4	2,8	2,8	2,7	2,6	2,4

Dépenses militaires de 1960/61 à 1970/71

En millions de couronnes (net)

Exercices	1967/68	1968/69	1969/70	1970/71 (Estimation)
<b>Militaire</b>				
Dépenses courantes	1 988,4	2 011,2	2 122,5	2 316,7
Investissements pour l'équipement	176,8	175,7	189,4	324,7
Bâtiments et constructions	63,8	77,2	68,5	64,2
<b>Programmes d'infrastructure internationale</b>				
Construction	36,4	34,7	35,6	39,0
<b>Forces militaires danoises mises à la disposition de l'ONU</b>				
Dépenses courantes	4,7	9,1	9,8	5,8
<b>Défense civile</b>				
Dépenses courantes	110,1	124,5	127,5	144,0
Construction	7,2	5,8	12,0	24,3
<b>Total</b>	<b>2 387,4</b>	<b>2 438,2</b>	<b>2 565,3</b>	<b>2 918,7</b>
Dépenses militaires en pourcentage du produit national brut, en prix courants	2,6	2,4	2,2	2,3

## ESPAGNE

[Original : espagnol]

8 juin 1971

### 1. Niveau et évolution des dépenses militaires et perspectives à court et à long terme dans ce domaine (voir le tableau ci-joint)

Au cours des 10 années considérées, les dépenses militaires ont accusé une tendance à la hausse comparable à celle des autres dépenses publiques, en raison notamment de la dépréciation de la monnaie, phénomène commun à presque tous les pays. Une légère augmentation a été enregistrée en 1968, qui est due à l'ajustement et à l'unification des traitements des fonctionnaires et du personnel militaire.

Les dépenses militaires se sont ensuite stabilisées, et l'on prévoit une tendance analogue à court terme. Les prévisions à long terme seront sensiblement les mêmes, s'il n'intervient pas de changement dans la situation politique internationale.

### 2. Effets des dépenses militaires sur le taux de croissance de l'économie

Il est insignifiant.

### 3. Effet des dépenses militaires sur l'utilisation des ressources

a) L'importance de l'effectif tant i) dans les forces armées que ii) dans les activités liées à la défense n'a qu'un effet minime sur l'utilisation des ressources, et la tendance dans ce domaine ne varie pas.

b) Les ressources humaines et financières consacrées à l'ensemble des activités de recherche et de développement et leur proportion affectée i) à des fins militaires et ii) aux industries travaillant pour la défense ont été assez peu élevé au cours des premières années de la décennie considérée.

Elles ont tendance à augmenter, notamment depuis 1970.

c) Le niveau des dépenses publiques et privées dans le domaine social est très élevé et son accroissement est beaucoup plus rapide que celui des dépenses militaires. Par ailleurs, les forces armées participent activement à la promotion professionnelle en dispensant aux soldats un enseignement pertinent.

La tendance dans ce domaine accuse une progression nette.

### 4. Le cas échéant, effet des dépenses militaires effectuées a) dans le pays et b) à l'étranger sur le volume et la structure des importations et des exportations. Proportion des importations et des exportations liée à la défense

L'effet est à peu près insignifiant.

Le volume de ses échanges est relativement réduit et les exportations sont légèrement supérieures aux importations.

5. Effets éventuels des dépenses militaires effectuées a) dans le pays et b) à l'étranger sur la balance des paiements

Les dépenses dans ce domaine n'entraînent pas d'effet notable.

6. Importance et évolution de l'aide économique fournie ou reçue et influence éventuelle, à cet égard, de considérations ayant trait à la défense

L'aide reçue est assez faible et a plutôt tendance à diminuer.

7. Influence des dépenses militaires sur le niveau de l'activité économique et sur le commerce extérieur

Nulle.

8. Risques pour l'environnement. Tendances à l'épuisement prématué ou à la surexploitation des matières premières

Nos besoins militaires en temps de paix n'ont pas d'effet sur l'exploitation normale des ressources.

9. Effets sur la stabilité de la société et sur les attitudes, les tensions et les désaccords au sein de la société

Les effets dans ce domaine sont nettement positifs, tant en ce qui concerne la promotion sociale que la formation professionnelle /voir le point 3 c/; et la stabilité s'en trouve accrue. Les forces armées sont également la garantie de l'ordre public, lequel prévient les tensions et les désaccords au sein de la société; ceux-ci ont au demeurant presque disparu grâce à la politique sociale progressiste du gouvernement.

10. Effets éventuels des considérations relatives à la défense sur l'ensemble de la production et sur la politique du commerce extérieur

Au cours de la décennie écoulée, les dépenses militaires, du fait de leur faible volume, n'ont pas eu d'effet notable sur l'ensemble de la production et sur la politique du commerce extérieur.

11. Effets éventuels des considérations relatives à la défense, dans le pays ou à l'étranger, sur le transfert des techniques a) à l'intérieur du pays ou b) vers l'étranger

Ces effets sont à peu près nuls.

Remarques

Les remarques au questionnaire donnent des renseignements uniquement qualitatifs. Il ressort du tableau ci-joint qu'une analyse quantitative détaillée est inutile, étant donné le faible volume de nos dépenses militaires, qui n'ont représenté au cours des deux dernières années que 2,18 p. 100 du produit national brut.

Tableau 1

ETAT COMPARATIF ENTRE LES DEPENSES MILITAIRES, LE PRODUIT NATIONAL BRUT ET LE BUDGET DE L'ETAT POUR LA PERIODE 1961-1970

ANNEE	MONTANTS GLOBAUX			AUGMENTATION (en pourcentage)			POURCENTAGE DES DEPENSES MILITAIRES PAR RAPPORT AU	
	Produit national brut	Budget de l'Etat	Dépenses militaires	Produit national brut	Budget de l'Etat	Dépenses militaires	Produit national brut	Budget de l'Etat
1961	650 000,0	59 149,9	13 616,3	-	-	-	2,09	23,01
1962	743 000,0	75 017,9	17 449,3	14,3 %	26,8 %	28,15 %	2,34	23,26
1963	880 000,0	89 073,4	17 838,9	18,4 %	18,73 %	2,23 %	2,02	20,02
1964	1 013 902,0	120 966,3	19 953,2	15,2 %	35,80 %	11,85 %	1,96	16,49
1965	1 197 259,2	136 881,6	22 103,4	18,1 %	13,24 %	10,77 %	1,84	16,15
1966	1 368 398,6	168 801,6	28 347,0	14,3 %	23,40 %	28,24 %	2,07	16,79
1967	1 508 829,0	204 290,5	28 355,5	10,26 %	21,02 %	0,02 %	1,87	13,87
1968	1 674 290,3	237 800,0	37 097,2	10,96 %	16,40 %	30,82 %	2,21	15,60
1969	1 851 790,7	271 795,0	40 381,3	10,6 %	14,29 %	8,85 %	2,18	14,85
1970	2 077 717,6	309 757,0	43 896,6	12,2 %	13,96 %	8,70 %	2,18	14,17

Notes : Les chiffres en valeur absolue représentent des millions de pesetas.

Le produit national brut a été évalué au coût des facteurs.

Les montants sont évalués en pesetas courantes.

Les dépenses afférentes au Sous-Secrétariat à l'aviation civile sont incluses dans les dépenses militaires.

ETATS-UNIS D'AMERIQUE

Original : anglais

18 juin 1971

Introduction

Au cours des vingt-cinq ans qui ont suivi la deuxième guerre mondiale, les actes de cinq présidents et d'innombrables initiatives du Congrès ont marqué la volonté des Etats-Unis de travailler à l'instauration d'un monde pacifique et sûr, libéré du fardeau économique et social de la course aux armements. Quelques progrès ont eu lieu au cours de cette période, mais il reste beaucoup à faire. Le président Nixon a déclaré en mars 1971 : "Je me suis donné pour but de promouvoir une génération de paix. Je crois que la limitation des armements offre une voie nécessaire et prometteuse vers l'établissement d'un monde stable et sûr où puisse régner une paix véritable. Les progrès ne sont pas toujours évidents mais la direction suivie est certaine. Pour assurer notre sécurité, mon gouvernement s'efforce de trouver de meilleurs moyens, plus sûrs et moins coûteux que le biais de la course aux armements."

Il y a vingt-cinq ans, alors qu'ils avaient le monopole des armes nucléaires, les Etats-Unis ont fait une proposition sans précédent dans l'histoire. Ils ont proposé de renoncer aux armes nucléaires, à condition que soit instauré un système international efficace propre à empêcher tout pays d'acquérir des armes nucléaires. Ce plan "Baruch" n'a pas eu de succès, et il est bientôt devenu évident que pour arriver au désarmement nucléaire, dont l'importance vitale était largement reconnue, il faudrait envisager des mesures plus modestes.

C'est ainsi que le président Eisenhower a soumis à l'Assemblée générale des Nations Unies, en décembre 1953, la proposition intitulée "Les atomes au service de la paix". Il en est résulté la création de l'Agence internationale de l'énergie atomique, à qui ont été attribuées depuis d'importantes responsabilités en matière de garanties, conformément au récent Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires.

Cette proposition a été suivie dans les années 50 d'autres initiatives dont la plupart concernaient expressément le problème nucléaire. Parmi elles figuraient la proposition d'inspection "cieux ouverts" de 1955; des propositions tendant à mettre fin à la production de matières nucléaires destinées aux armements et à convertir les matières existantes pour qu'elles servent à des utilisations pacifiques; et des propositions visant à instituer des garanties contre toute attaque par surprise et à interdire les essais nucléaires.

Le Traité sur l'Antarctique de 1959, qui a été proposé par les Etats-Unis à l'occasion de l'Année géophysique internationale, contient d'importantes dispositions interdisant toute mesure de caractère militaire ou toute explosion nucléaire sur le continent antarctique et autorisant les signataires à effectuer des inspections réciproques de leurs installations et équipements dans l'Antarctique. Avec le temps, et compte tenu de l'apparition de nouveaux systèmes d'armes, on en est venu à voir dans ce traité un précédent utile pour d'autres accords.

En 1961, les Etats-Unis ont été le premier pays à créer une administration distincte s'occupant de la limitation des armements et du désarmement. Cette mesure est intervenue à une époque où les discussions internationales sur le désarmement entraient dans une phase nouvelle et productive, avec la convocation en 1962 du Comité du désarmement des 18 pays, qui devait devenir plus tard la Conférence du Comité du désarmement des 26 pays. Étant l'un des deux coprésidents du Comité, les Etats-Unis ont estimé qu'ils avaient une responsabilité particulière dans ce domaine, et leur agence pour la limitation des armements et pour le désarmement s'est utilement employée à élaborer une politique et des objectifs pertinents.

La Conférence du désarmement de Genève se réunit depuis plus de 10 ans. De ses délibérations sont nés le Traité interdisant les essais d'armes nucléaires dans l'atmosphère, dans l'espace extra-atmosphérique et sous l'eau, le "téléphone rouge" entre Washington et Moscou, le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et le Traité interdisant de placer des armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive sur le fond des mers et des océans ainsi que dans leur sous-sol. Les Etats-Unis se félicitent d'avoir été étroitement associés à ces importants progrès, ainsi qu'à la mise au point du Traité sur les principes régissant les activités des Etats en matière d'exploration et d'utilisation de l'espace extra-atmosphérique, y compris la Lune et les autres corps célestes, traité qui a été négocié dans le cadre du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique des Nations Unies. Notre attachement à l'idée de la limitation des armements et au désarmement va bien plus loin que ces traités internationaux. A plusieurs reprises, les Etats-Unis ont demandé instamment que la Conférence s'occupe du problème des armes classiques et ils ont souligné l'intérêt constant qu'ils portent à la limitation des armements sur le plan régional. Ils ont appuyé le projet de convention britannique prévoyant l'interdiction des armes biologiques et toxiques et ils ont bien accueilli le récent projet soviétique de convention sur les armes biologiques. Ces progrès indiquent qu'un accord pourrait être réalisé prochainement dans ce domaine, ce qui contribuerait à la limitation des armes de destruction massive.

Cependant, les Etats-Unis ont renoncé de leur propre gré à utiliser toute arme biologique et toxique et à faire usage les premiers d'armes chimiques mortelles ou incapacitantes, et ils ont commencé à appliquer un programme pour la destruction des agents biologiques et toxiques. Le Président a également demandé l'avis et l'autorisation du Sénat pour la ratification du Protocole de Genève de 1925 concernant la prohibition d'emploi à la guerre d'armes chimiques et biologiques.

Les Etats-Unis encouragent la conclusion d'accords positifs de limitation des armements à l'échelon régional; c'est ainsi que le Sénat a donné, cette année, son avis et son autorisation pour la ratification du Protocole II du Traité d'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine (Traité de Tlatelolco).

Il faut souligner l'importance particulière des pourparlers sur la limitation des armes stratégiques qui sont en cours avec l'Union soviétique depuis novembre 1969. Ces pourparlers ont donné lieu à l'examen le plus complet qui ait jamais eu lieu, entre les Etats-Unis et l'Union soviétique, au sujet des rapports stratégiques. Un accord dans ce domaine essentiel pourrait constituer une nouvelle

garantie de stabilité, modifier les attitudes à l'égard d'autres questions et contribuer à limiter l'accroissement des dépenses militaires.

Dans une déclaration qu'il a faite le 20 mai 1971, le président Nixon a dit :

"Les Gouvernements des Etats-Unis et de l'Union soviétique, après avoir examiné l'évolution de leurs entretiens sur la limitation des armes stratégiques, sont convenus de faire porter leurs efforts, cette année, sur l'élaboration d'un accord concernant la limitation de la mise en place de systèmes de missiles antibalistiques. Ils ont également décidé qu'en concluant cet accord, ils conviendraient de certaines mesures relatives à la limitation des armes stratégiques offensives. Les deux parties prennent cette attitude car elles sont persuadées qu'elle créera des conditions favorables lors de négociations ultérieures tendant à limiter toutes les armes stratégiques. Ces négociations seront poursuivies activement. Cette entente fera beaucoup pour mettre fin à l'impasse des pourparlers sur les armes nucléaires. Des négociations intensives seront néanmoins nécessaires pour la traduire en un accord concret."

Le président Nixon a conclu en disant que sa déclaration exprimait "l'engagement que les Gouvernements soviétique et américain prennent au plus haut niveau pour atteindre ce but".

Dans les pages qui suivent, on s'efforce de donner un aperçu des conséquences économiques et sociales des programmes de défense des Etats-Unis pendant la décennie des années 60 et de faire quelques projections à court terme sur les tendances possibles. Les Etats-Unis ont diminué leur effort militaire au cours des deux dernières années. La part de leur PNB consacrée à la défense est tombée de plus de 9 p. 100 à moins de 8 p. 100, et l'effectif total du personnel militaire et des employés du Gouvernement des Etats-Unis dans les activités liées à la défense est passé de 6,3 à 5,9 millions. Au cours de la décennie, les dépenses de recherche et de développement liées à la défense sont tombées de +9 p. 100 à 29 p. 100 du total des dépenses de R et D.

Il est aussi vrai aujourd'hui qu'en 1962, lorsque les Etats-Unis ont communiqué à l'ONU l'étude des conséquences économiques et sociales du désarmement concernant leur pays, que "l'affectation de ressources à des fins purement militaires ne représente pas une action créatrice du point de vue économique, sauf d'une façon indirecte" 6/. Le but est d'assurer la sécurité nationale; les impératifs de la sécurité changent, évidemment, et les Etats-Unis espèrent sincèrement que des progrès futurs dans l'apaisement des tensions internationales et dans le domaine de la limitation des armements et du désarmement permettront de dégager des ressources pour améliorer la qualité de la vie.

On trouvera ci-après les réponses des Etats-Unis aux questions contenues dans la note du Secrétaire général en date du 1er mars 1971.

---

6/ Conséquences économiques et sociales du désarmement : réponses des gouvernements et communications des organisations internationales. (Publication des Nations Unies, No de vente : 62.IX.2), p. 64.

## Question 1

### Niveau et évolution des dépenses militaires au cours de la décennie écoulée

Les achats de biens et services pour le compte de la défense nationale des Etats-Unis en dollars courants sont tombés de 52 milliards en 1962 à 50 milliards en 1965, pour remonter jusqu'à 79 milliards en 1969, en raison surtout des opérations militaires en Asie du Sud-Est et de l'inflation (tableau 1). En 1970, ces dépenses ont baissé de plus de deux milliards, reflétant ainsi la politique qui tend à réduire l'intervention militaire des Etats-Unis au Viet-Nam.

En termes réels (valeur constante en dollars de 1970), les dépenses militaires ont augmenté de 42 p. 100 entre 1965 et 1968 et, du maximum atteint en 1968, elles ont ensuite baissé jusqu'en 1970 de 14 milliards, c'est-à-dire de 16 p. 100\*.

Entre 1961 et 1970, le PNB a augmenté régulièrement, passant de 520 milliards à 977 milliards (en dollars courants), ce qui représente un accroissement de 88 p. 100. L'inflation a été modérée pendant la première partie de la décennie, mais elle s'est fortement intensifiée avec l'augmentation rapide des achats de défense et des dépenses fédérales totales entre 1965 et 1969. Il en résulte que le PNB réel a augmenté beaucoup moins que le PNB nominal - 46 p. 100 de moins - et a même enregistré un léger recul entre 1969 et 1970.

Les dépenses militaires qui dépassaient 9 p. 100 du PNB au début de la décennie, sont tombées à plus de 7 p. 100 en 1965, sont remontées en 1967 et 1968 à plus de 9 p. 100, et sont tombées à 8 p. 100 en 1970.

Au cours de cette période, les achats fédéraux de biens et services à toutes les fins autres que la défense ont eu une tendance générale à s'élever; ils ont augmenté de 140 p. 100 en dollars courants et de 71 p. 100 en dollars constants de 1970.

Un des principaux postes de dépenses militaires (tableau 2) est la rémunération du personnel militaire et civil. Au cours de la décennie, son montant a augmenté de presque 90 p. 100, passant de 18 milliards à 33 milliards, et reflétant ainsi des augmentations substantielles de traitements aussi bien qu'un accroissement de l'effectif. Au début de la décennie, les dépenses de personnel représentaient 37 p. 100 du total des dépenses militaires. En 1969, ce pourcentage était passé à 41 p. 100, et en 1968 à plus de 43 p. 100, malgré une diminution de l'effectif entre 1969 et 1970.

L'achat de matériel militaire est un autre poste important des dépenses militaires; il reflète non seulement les fluctuations des besoins précis de matériel, mais aussi les changements d'ordre technique des programmes militaires. Les statistiques du Département de la défense mettent en relief les principales tendances des achats de matériel au cours de la décennie de 1960 (tableau 3).

---

\* Le Département du commerce, qui élabore les statistiques des Etats-Unis sur le PNB, n'emploie pas de coefficient déflateur implicite des prix pour les achats de biens et services intéressant la défense nationale. Au tableau 1 et dans cette partie de l'étude, on a appliqué le coefficient déflateur implicite des prix du total des achats fédéraux de biens et services aux achats de défense pour obtenir des valeurs en dollars constants.

Le président Nixon a déclaré : "Dans le budget de 1971, les priorités des Etats-Unis ont été réorientées sans bruit mais d'une manière significative; pour la première fois en vingt ans, nous avons dépensé davantage pour les besoins humains que pour la défense". Le projet de budget pour l'exercice 1972 (1er juillet 1971-30 juin 1972) prévoit une faible augmentation des dépenses militaires au cours de l'année, ce qui ne les empêchera pas de baisser encore en pourcentage des dépenses budgétaires totales (36 p. 100 pour l'exercice 1971, 34 p. 100 pour l'exercice 1972). Le projet de budget soumis par le Président est naturellement examiné par le Congrès, qui vote les crédits.

Les programmes de défense continuent d'être affectés par de fortes pressions inflationnistes, particulièrement en ce qui concerne les coûts de personnel. On estime qu'en dollars de valeur constante, le budget de la défense proposé pour l'exercice 1972 accusera une diminution d'environ 5 p. 100 par rapport à 1971. On estime également qu'il sera d'environ 24 p. 100 inférieur au record de temps de guerre de l'exercice 1968 et sera à peu près équivalent à celui de la période d'avant-guerre (exercice 1964). Les dépenses de personnel seront inférieures au niveau d'avant-guerre, aussi bien que les dépenses totales (en dollars constants) consacrées aux achats, à la recherche et au développement, à la construction, aux fournitures et aux services.

Lorsqu'il a présenté le budget au Congrès en janvier 1971, le président Nixon a précisé que l'objectif des Etats-Unis est "une génération entière de paix au cours de laquelle tous les pays pourront consacrer leur énergie à l'amélioration des conditions de vie de leurs citoyens. Pour ce faire, nous devons continuer à travailler en étroite coopération avec nos alliés, passer de l'affrontement à la négociation avec ceux dont nous ne partageons pas les points de vue et, d'accord avec nos alliés, maintenir une force militaire suffisante pour décourager l'agression". Tel est le cadre politique général à l'intérieur duquel les dépenses militaires des Etats-Unis sont prévues pour l'avenir prévisible.

## Question 2

### Dépenses militaires et taux de croissance de l'économie

Il est difficile de tirer des conclusions définitives sur les relations entre les dépenses militaires et la croissance économique. Cela tient en partie à ce que les éléments de mesure font défaut et en partie à des différences d'interprétation.

Il y a des arguments plausibles pour et contre la théorie selon laquelle les dépenses militaires réduisent les possibilités de croissance de l'économie. Il est impossible, sans procéder à des recherches plus approfondies et sans examiner plus en détail les données empiriques, de dire catégoriquement quel a été l'effet net de ces dépenses sur la capacité de développement d'une économie aussi vaste et complexe que celle des Etats-Unis. Cependant, il est à peu près sûr que si l'on allouait des ressources moindres à la défense et qu'on s'efforçait de consacrer les fonds uniquement aux activités qui favorisent le développement, on pourrait augmenter le taux de croissance.

### Question 3a

#### Importance de l'effectif et tendances de son emploi dans les forces armées et dans les activités liées à la défense

Au début de la décennie, en 1962, le personnel militaire des Etats-Unis a atteint 2,8 millions d'hommes et il est demeuré à peu près stable pendant trois ans (tableau 4). Puis, les hostilités s'intensifiant au Viet-Nam, il a rapidement dépassé 3,5 millions en 1968 et 1969, mais a diminué de plus de 300 000 hommes entre 1969 et 1970. On pense qu'au 30 juin 1971, l'effectif militaire tombera à 2,7 millions. Au 30 juin 1972, il doit être ramené à 2,5 millions.

Au cours de l'exercice 1972, le nombre de recrues dans les forces actives sera de l'ordre de 528 000 soldats et de près de 40 000 officiers, ce qui représente environ un quart de tous les jeunes gens qui auront 19 ans cette année-là. Le nombre de recrues nécessaires devrait diminuer pendant l'exercice 1974 et au-delà, si les projets tendant à augmenter la solde et à octroyer d'autres avantages se matérialisent. Ces mesures devraient avoir pour effet d'augmenter le nombre des engagements volontaires et de prolonger les engagements actuels. La date limite pour la fin de la conscription a été fixée au 1er juillet 1973.

Le nombre des emplois civils liés à la défense et relevant du gouvernement est demeuré inférieur à un million pendant la première moitié de la décennie, pour atteindre le chiffre record de 1,1 million et davantage pendant les années 1966-69 et tomber juste au-dessus d'un million en 1970; ses variations ont donc été sensiblement moins importantes que celles de l'effectif militaire au cours de la même période.

Il n'existe pas de statistiques sur les emplois liés à la défense dans le secteur privé pour les années civiles 1961 à 1970, mais le Département de la main-d'œuvre a procédé à cet égard à quelques estimations portant sur certains exercices financiers (tableau 5).

Comme on pouvait s'y attendre, le nombre de ces emplois a considérablement augmenté (1,1 million, soit 53 p. 100) entre les exercices 1965 et 1968. Cette augmentation a été plus importante que dans le secteur public, tant en chiffres absolus que relatifs. Dans le secteur privé, l'effectif est tombé à 2,6 millions en 1970. On estime qu'il sera ramené à environ 2,1 millions en 1971 (approximativement le niveau de 1965), ce qui représente une baisse de 1,1 million d'hommes en trois ans.

Dans le secteur privé, les emplois intéressant la défense se répartissent entre un grand nombre d'industries et de professions. Dans l'industrie manufacturière, ils concernent essentiellement la fabrication du matériel d'artillerie et des aéronefs; leur nombre est également élevé dans les secteurs du matériel électronique et des communications, des composants électroniques, de la construction navale et des autres matériels de transport. Les emplois résultant de l'augmentation des dépenses militaires pendant le renforcement des activités au Viet-Nam ont été en général concentrés dans ces industries et, à l'exception de la construction navale, ce sont eux qui ont été le plus atteints par la réduction récente desdites dépenses.

Les travailleurs produisant des biens et des services pour la défense sont en général plus qualifiés que l'ensemble de la main-d'œuvre civile. Parmi les travailleurs intellectuels, le pourcentage des spécialistes et des cadres de gestion était plus élevé dans les activités liées à la défense que dans l'ensemble de l'économie. Parmi les travailleurs manuels, les ouvriers qualifiés étaient aussi relativement plus nombreux dans ces activités. C'est ainsi que pendant l'exercice 1968, où le nombre de ces emplois a atteint son maximum, 60 p. 100 environ des ingénieurs de l'aéronautique, plus de 30 p. 100 de tous les physiciens et presque 60 p. 100 des mécaniciens d'aviation travaillaient pour la défense.

En résumé, on peut dire que pendant l'exercice 1965, près de six millions de personnes étaient employées d'une manière ou de l'autre à la défense et que pendant l'exercice 1968, ce chiffre atteignait presque huit millions. Une baisse sensible - de l'ordre d'environ deux millions - qui se poursuit depuis l'exercice 1968 devrait ramener le total, en 1971, à peu près au niveau de l'exercice 1965.

#### Question 3b

##### Recherche et développement dans le secteur civil et dans celui de la défense

Le montant total des dépenses de R et D des Etats-Unis devrait atteindre 28 milliards de dollars en 1971, soit presque le double du niveau de 1961 (tableau 6). Entre 1968 et 1971, il s'est accru à un taux annuel moyen de 5,5 p. 100, mais il a été presque deux fois plus élevé entre 1964 et 1968 (tableau 7).

Bien qu'il n'existe pas à l'heure actuelle d'indice spécial des prix de R et D permettant de convertir en dollars constants les dépenses faites à ce titre et exprimées en dollars courants, on peut avoir un aperçu de la mesure dans laquelle l'augmentation de ces dépenses est imputable à la hausse des prix, en se servant du coefficient déflateur implicite des prix applicable au produit national brut. Si l'on utilise cette méthode, on constate que les dépenses de R et D, en prix constants, ont baissé en moyenne de 1 p. 100 par an pendant la période 1968-71, alors qu'elles avaient augmenté en moyenne de 8 p. 100 par an pendant la période 1961 à 1964 et de 4 p. 100 entre 1964 et 1968.

Ce sont les sociétés industrielles qui font le gros du travail de recherche et de développement du pays. En 1971, on estime que la part de l'industrie dans l'effort total de R et D des Etats-Unis sera de 71 p. 100 (financièrement parlant), soit près de 20 milliards de dollars. Cette part est demeurée à peu près inchangée depuis 1964 mais a baissé par rapport aux 75 p. 100 atteints en 1961. Les laboratoires de R et D du gouvernement fédéral ont dépensé 13 p. 100 de l'ensemble des fonds consacrés à la recherche et au développement en 1971, tandis que les universités et les établissements d'enseignement supérieur en ont absorbé 12 p. 100. Le reste a été dépensé par d'autres institutions à but non lucratif.

Le gouvernement fédéral a fourni 53 p. 100 du total des fonds de R et D en 1971, ce qui représente une baisse par rapport à 1966 (63 p. 100) et à 1961 (64 p. 100). L'aide à la recherche et au développement provenant de sources non

fédérales a augmenté de 11 p. 100 par an entre 1964 et 1968 et de 9 p. 100 par an entre 1968 et 1971. Le fléchissement relatif de l'aide fédérale tient en grande partie à l'achèvement de projets de R et D associés au programme spatial.

Les dépenses de R et D faites au titre de la défense ont quelque peu diminué au cours de la première moitié de la décennie et augmenté pendant la deuxième moitié, atteignant en 1970 un niveau approximativement supérieur de 10 p. 100 à celui de 1961. Ces dépenses représentaient près de la moitié de l'ensemble des sommes consacrées à la recherche et au développement en 1961. En 1971, le pourcentage devrait tomber en dessous de 28 p. 100.

En 1969, l'équivalent de 550 000 scientifiques et ingénieurs travaillant à plein temps s'occupaient de R et D, contre 425 000 en 1961 (tableau 8). Alors que la proportion des scientifiques et ingénieurs employés par des sociétés industrielles diminue modérément, le pourcentage de ceux qui sont employés par le gouvernement fédéral, par les universités et les établissements d'enseignement supérieur et par d'autres institutions à but non lucratif a dans l'ensemble augmenté.

On ne dispose pas d'évaluations officielles sur le nombre de scientifiques et d'ingénieurs occupés dans les activités de R et D liées à la défense. On estime, quoique les dépenses consacrées à ces activités aient augmenté entre 1961 et 1969, que leur nombre est demeuré à peu près le même, la différence étant due à la majoration relative des coûts par personne. Selon des estimations officieuses, le nombre d'emplois dans ce domaine, au cours de cette période, a été de 165 000 à 175 000. Depuis 1969, beaucoup de scientifiques et d'ingénieurs ont été licenciés, et un certain nombre d'entre eux étaient employés dans les activités associées à la défense.

### Question 3c

#### Niveau et évolution des dépenses publiques et privées dans le domaine social

Le montant total des dépenses consacrées à l'enseignement, à la santé et au logement a plus que doublé au cours de la décennie, passant de 75,4 milliards de dollars en 1961 à 152,7 milliards en 1969. Les augmentations relatives les plus grandes ont été enregistrées dans les secteurs de l'enseignement et de la santé. Pour l'enseignement, les dépenses publiques et privées sont passées de 25,3 milliards de dollars en 1961 à 59,1 milliards en 1969, soit de 4,9 p. 100 du PNB en 1961 à 6,3 p. 100 en 1969. Les dépenses publiques et privées effectuées au titre des services de santé sont passées de 26,8 milliards de dollars à 59,3 milliards en 1969, représentant respectivement 5,2 p. 100 à 6,4 p. 100 du PNB.

Dans le cas du logement, les dépenses effectives ont augmenté au cours de la décennie : 34,2 milliards en 1969, contre 23,3 milliards en 1961. Cette augmentation a été relativement moindre que celle du PNB et la part du logement dans le PNB a donc légèrement diminué.

Au cours des années 60, les dépenses des Etats-Unis au titre des activités culturelles ont elles aussi accusé une hausse marquée. En dollars courants, elles sont passées (pour la culture et les loisirs) de 22 milliards environ à

-1 milliards de dollars entre 1961 et 1969. Par exemple, le nombre de livres et de cartes géographiques ainsi que de postes de radio et de télévision, de disques et d'instruments de musique achetés par des particuliers a plus que doublé au cours de cette période. Les dépenses faites par des résidents des Etats-Unis au titre de voyages à l'étranger ont également doublé. Les ventes de revues, de journaux et de partitions ont augmenté de 61 p. 100; celles de billets de cinéma de 19 p. 100 et celles des billets de théâtre de 109 p. 100.

Il est plus difficile d'estimer les tendances en prix constants dans ces divers secteurs, en raison de l'effet variable de l'inflation des prix (tableau 9).

#### Questions 4, 5, 7

##### Dépenses militaires et transactions internationales des Etats-Unis

Les dépenses militaires des Etats-Unis influencent directement et de façon tangible leurs transactions internationales (tableaux 10 et 11) quand les crédits affectés à la défense sont dépensés à l'étranger pour l'achat de biens et de services (importations) et quand les biens et les services achetés avec ces crédits sont transférés à des destinataires étrangers (exportations).

Les dépenses militaires à l'étranger (c'est-à-dire les importations de biens et de services) ont été en moyenne de l'ordre de 3 milliards de dollars par an pendant la première moitié de la décennie et sont passées à 4,8 milliards en 1969 et en 1970. L'augmentation des dépenses de personnel et connexes (poste qui représentait en 1970 la principale catégorie de dépenses militaires à l'étranger) a été particulièrement accusée (136 p. 100). De plus, en raison surtout de plusieurs augmentations de solde, ces dépenses ont atteint un nouveau record en 1970 quoique, de façon générale, les dépenses militaires et, à un moindre degré, les dépenses militaires à l'étranger aient diminué de 1969 à 1970.

Entre 1961 et 1970, toutes les autres importations de biens et de services ont augmenté beaucoup plus (170 p. 100) que les dépenses militaires à l'étranger (61 p. 100), de sorte qu'à la fin de la décennie, l'élément militaire ne constituait que 8 p. 100 du total des importations, contre 13 p. 100 en 1961.

Pour ce qui est des exportations, les transferts au titre des ventes militaires se sont très sensiblement accrus, passant de 402 millions de dollars en 1961 à environ 1,5 milliard de dollars en 1969 et 1970. En revanche, les transferts faits en vertu de subventions militaires ont accusé une tendance inverse presque équivalente, tombant de 1,5 milliard de dollars environ en 1961 à 759 millions en 1969 et à 615 millions en 1970.

Entre 1961 et 1969, les exportations de biens et services concernant la défense ont augmenté au total de 38 p. 100. Au cours de la même période, toutes les autres exportations se sont accrues d'environ 90 p. 100. De la sorte, la part des exportations intéressant la défense dans le total des exportations a fléchi entre 1961 et 1969, passant de 7 à 5 p. 100.

Le solde du compte courant (total des exportations, moins total des importations, moins total des subventions unilatérales) est passé entre 1961 et 1965 de

3,1 milliards de dollars à 5,9 milliards de dollars. Depuis, il n'a cessé de se détériorer, enregistrant un déficit de 885 millions de dollars en 1969, soit une baisse totale de 6,8 milliards de dollars. Cette baisse s'est caractérisée par une augmentation notable des importations (passant de 32 milliards à 54 milliards de dollars) et une croissance beaucoup plus lente des exportations (de 41 milliards à 56 milliards). De nombreux facteurs expliquent cette évolution, les principaux étant l'inflation et le plein emploi relatif dans le pays pendant les années en question. Ces derniers sont à leur tour nettement liés à l'augmentation considérable de l'ensemble des dépenses fédérales de 1965 à 1969 et au fait qu'on n'a pas recouru convenablement à des mesures fiscales et monétaires pour remédier aux pressions économiques engendrées par ces facteurs.

Le solde du compte courant a de nouveau été positif en 1970; il s'est chiffré à 638 millions de dollars, soit un gain de 1,5 milliard de dollars par rapport à 1969. Il faut surtout attribuer cette amélioration aux progrès accomplis pour stabiliser l'économie et le niveau prix-coût.

Comme le solde des transferts associés à la défense a toujours été négatif, on pourrait penser qu'en réduisant ou en éliminant ce poste, on favorisera l'ensemble de la balance des paiements des Etats-Unis. La portée d'une telle mesure n'est cependant nullement prévisible. Elle dépendra entre autres de la mesure dans laquelle les pays qui ont bénéficié substantiellement des dépenses militaires américaines tendront à réduire le volume de leurs achats aux Etats-Unis ou à faire davantage appel aux capitaux américains. Les niveaux relatifs des coûts et des prix dans d'autres pays et les taux de croissance qu'on y enregistrera auront également un effet sur le type d'ajustement qui pourrait résulter de la réduction ou de l'élimination du solde négatif de la balance des transferts liés à la défense.

#### Question 6

##### Importance et évolution de l'aide économique des Etats-Unis et influence à cet égard de considérations ayant trait à la défense

Le montant net de l'assistance officielle au développement fournie par les Etats-Unis a été en moyenne d'environ 3,5 milliards de dollars par an pendant la décennie 1961-1970 (tableau 12). Ce montant représente environ la moitié de toute l'aide économique offerte par tous les pays pendant cette même période. Le niveau de l'aide américaine n'a fluctué que modérément pendant la décennie. Le nombre d'autres donateurs et le montant de leur contribution à l'assistance au développement ont augmenté, et les Etats-Unis se félicitent de constater qu'ils ne sont maintenant que l'un des nombreux pays offrant une aide économique, ce qui contraste très nettement avec la situation telle qu'elle existait immédiatement après la deuxième guerre mondiale.

Les Etats-Unis continuent d'offrir un large appui aux institutions multilatérales de développement. Ainsi, si les dépenses nettes américaines destinées à ces institutions ne représentaient que 7 p. 100 du total de l'aide économique américaine en 1968, elles atteindront probablement 15 p. 100 en 1971, et peut-être davantage.

D'autres dispositions favorables prises par les Etats-Unis ont augmenté la valeur de l'aide internationale et ont permis aux pays en voie de développement d'augmenter leurs recettes d'exportation. Il s'agit notamment de la suppression de la notion de "mesures additionnelles"; de la libéralisation des crédits d'assistance américains en Amérique latine; de l'acceptation du fait que les dollars d'assistance des Etats-Unis peuvent être utilisés pour effectuer des achats dans des pays moins développés; et de la proposition soumise au Comité d'aide au développement de l'OCDE à Paris, selon laquelle tous les donateurs acceptent de dégager de toute restriction les prêts bilatéraux de développement sur une base de réciprocité totale.

En ce qui concerne l'évolution future du programme d'assistance étrangère des Etats-Unis, le président Nixon a envoyé au Congrès, le 21 avril 1971, une proposition de loi destinée à rendre plus efficace l'administration de l'aide américaine. Les aspects principaux de cette proposition sont l'importance accrue qui serait donnée aux institutions multilatérales et le rôle central du secteur privé dans le processus de développement. Les objectifs doivent être clairement séparés selon qu'il s'agit de développement, de questions humanitaires et de questions de sécurité, et les fonds correspondants doivent être administrés séparément par le Gouvernement américain.

Selon cette proposition, les programmes de développement seront fondés sur les priorités et les plans des pays en voie de développement, l'initiative venant de ces pays. Les Etats-Unis attendront des institutions internationales qu'elles jouent un rôle directeur dans le processus de développement mondial et, dans toute la mesure du possible, ils travailleront dans le cadre établi par ces institutions.

Le Congrès des Etats-Unis est maintenant saisi d'une autre mesure législative prévoyant plus de 5 milliards de dollars d'assistance au développement. Sur ce montant, 2 milliards seraient fournis par l'intermédiaire d'institutions multilatérales comme la BIRD, l'IDA, la BID et la BAD. Plus de 3 milliards seraient distribués pendant une période de trois ans par les deux nouvelles institutions américaines envisagées : la Société internationale de développement et l'Institut international de développement. De nouvelles mesures législatives de sécurité internationale prévoiraient par ailleurs 778 millions de dollars pour une assistance de soutien économique, laquelle est une catégorie d'assistance publique au développement.

La dernière fois qu'il a formulé les principes sur lesquels repose l'assistance étrangère, le Congrès a mentionné expressément "notre sens de la liberté, de la justice et de la compassion" et a déclaré que "c'est dans une communauté de nations qui vivent dans la liberté, la sécurité et la prospérité que peuvent le mieux se maintenir la liberté, la sécurité et la prospérité des Etats-Unis". Ce concept se retrouve dans la Charte des Nations Unies.

Après la guerre, les programmes d'assistance des Etats-Unis étaient au début purement économiques et visaient essentiellement l'Europe. A la suite de l'intensification de la guerre froide et de l'agression contre la Corée du Sud, une assistance militaire importante a été fournie à des pays amis aux termes du programme de sécurité mutuelle. En 1961, l'amélioration de la stabilité dans le monde a permis de mettre à nouveau l'accent sur l'accélération du développement économique.

\* "Les mesures additionnelles", en vigueur avant juin 1969, imposaient certaines limites au choix des produits américains susceptibles d'être achetés à l'aide de fonds fournis par l'AID.

Lorsqu'ils établissent un programme d'assistance militaire avec un pays bénéficiaire, les Etats-Unis veillent à ce que la capacité qu'a ce dernier d'entretenir son appareil de défense ne soit pas dépassée et en particulier à ce que ses dépenses militaires n'absorbent pas les ressources nécessaires à des fins économiques et sociales. Aux termes de la loi sur l'assistance étrangère, il faut tenir compte de ces facteurs, ainsi que de toute dépense destinée à des systèmes d'armement moderne, avant d'approuver des prêts de développement et des ventes de produits agricoles effectuées conformément à la Public Law No 80. La nouvelle législation envisagée sur l'assistance dans le domaine de la sécurité mettrait également l'accent sur des considérations ayant trait à la limitation des armements; en effet, avant de décider d'offrir une assistance militaire, il faudrait savoir si cette assistance contribuera à la course aux armements, augmentera les possibilités de déclenchement ou d'intensification d'un conflit, ou nuira à l'établissement d'accords sur la limitation des armements.

#### Question 8

##### Risques pour l'environnement. Tendances à l'épuisement prématûr ou à la surexploitation des matières premières.

Aux Etats-Unis comme dans d'autres parties du monde, la défense nationale et les besoins civils qui en sont la contrepartie entraînent une large gamme d'activités industrielles qui absorbent de nombreuses ressources naturelles et aggravent la pollution et d'autres problèmes écologiques.

Pour l'instant, il n'y a pas aux Etats-Unis de pénurie de matières premières, mais il est arrivé que les activités de défense limitent la quantité de certaines ressources (par exemple le cuivre, l'aluminium et le nickel) pouvant être utilisée dans le secteur civil. Dans ce pays, le secteur public et le secteur privé mènent une action énergique, sous des formes très diverses, pour lutter contre la pollution. Par ailleurs, les Etats-Unis ont apporté leur appui à un certain nombre d'efforts internationaux entrepris dans ce domaine, en particulier la Conférence des Nations Unies sur l'environnement, qui doit se tenir à Stockholm.

Etant donné que la population du monde augmente et que les ressources connues ou dont on dispose actuellement diminuent, ces dernières devront être gérées de manière judicieuse si l'on veut que la vie telle que nous la connaissons se maintiennent. Les réserves écologiques ne seront pas nombreuses. Les Etats-Unis se rendent compte que la gestion de ces ressources et la limitation des polluants deviendront des tâches de plus en plus ardues, qui consommeront une proportion croissante des activités productives de l'homme.

#### Question 9

##### Effets des dépenses militaires sur la stabilité de la société et sur les attitudes, les tensions et les désaccords au sein de la société

Le degré de stabilité de la société et les attitudes, les tensions ou les désaccords qui peuvent exister au sein de la société à un moment donné résultent de nombreux facteurs complexes. Il n'existe pas de moyen sûr permettant de mesurer

les effets des dépenses militaires sur la stabilité de la société. Tout ce que l'on pourrait dire concernant le malaise social qui pourrait ou non être provoqué par un niveau donné de dépenses militaires aurait le caractère d'une hypothèse plutôt que d'une conclusion ferme s'appuyant sur des preuve irrécusables.

#### Question 10

##### Effet des considérations relatives à la défense sur la politique du commerce extérieur

Comme presque tous les pays industrialisés, les Etats-Unis ont depuis longtemps réglementé certaines exportations afin de protéger la sécurité nationale. La réglementation porte sur les armes, les munitions et le matériel de guerre, les produits servant à l'énergie atomique et certaines autres matières premières stratégiques liées à la production ou à l'utilisation de biens de nature militaire.

La réglementation appliquée au commerce de certains produits stratégiques par les Etats-Unis est conforme aux exceptions concernant la sécurité (art. XXI) de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce. Elle a été considérablement réduite au cours des dix dernières années, si bien que les considérations relatives à la défense ont aujourd'hui tout au plus une influence marginale sur le commerce extérieur du pays.

#### Question 11

##### Effets des considérations relatives à la défense sur le transfert des techniques à l'intérieur du pays et vers l'étranger

Une large gamme de renseignements scientifiques et techniques est disponible aux Etats-Unis pour quiconque souhaite se les procurer. Le Gouvernement des Etats-Unis lui-même diffuse un grand nombre d'informations de ce genre au moyen de publications et de services officiels. Sur le plan international, les Etats-Unis ont pour politique d'encourager la coopération touchant les sciences de base; l'action nationale relative à l'échange de techniques est étroitement liée à cette politique. Ainsi que l'a déclaré le Président en 1970, dans son rapport au Congrès sur la politique étrangère, "les données scientifiques et techniques doivent être regroupées et partagées dans l'intérêt du progrès pacifique, quelles que soient les différences politiques entre les nations". Dans son rapport de 1971 sur la politique étrangère, le Président a ajouté : "Ce n'est qu'en procédant à des échanges d'informations aussi larges que possible que l'on peut servir les intérêts de l'humanité et, à long terme, nous profiterons autant que n'importe quel pays de ces échanges".

Depuis des années, les Etats-Unis recherchent activement toutes les occasions d'appliquer dans la pratique leur décision de partager les renseignements scientifiques et techniques, et il existe maintenant des exemples très nombreux et significatifs de ce genre de partage, effectué directement avec les pays intéressés ou par l'intermédiaire d'organisations et de programmes internationaux.

La Commission de l'énergie atomique (AEC), par exemple, a contribué sensiblement à ces transferts de techniques. On peut avoir accès à un grand nombre de renseignements sur les applications pacifiques des matières nucléaires, en vertu des dispositions de la loi sur l'énergie atomique (Atomic Energy Act). Depuis des années, la Commission fait venir aux Etats-Unis de nombreux hommes de science et ingénieurs qui reçoivent une formation supérieure dans le domaine de l'énergie atomique. De nombreuses entreprises industrielles américaines font de même. La Commission de l'énergie atomique a également transféré certaines techniques à l'étranger, en faisant don de bibliothèques à de nombreux pays et à l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). Elle soutient activement le programme d'assistance technique de l'AIEA, en fournissant des fonds ainsi que des spécialistes, et elle envoie depuis longtemps des participants aux conférences, colloques et réunions d'experts de l'AIEA. De cette façon, et de nombreuses autres manières, les Etats-Unis jouent un rôle prédominant dans le transfert des techniques nucléaires.

La politique de partage appliquée par le gouvernement est limitée, bien entendu, de manière à ne pas porter atteinte aux droits de propriété en matière d'information qui sont protégés par la loi. De plus, tout comme d'autres pays, les Etats-Unis ont jugé nécessaire d'imposer des restrictions au transfert de renseignements scientifiques et techniques lorsque des considérations de sécurité nationale ou des obligations internationales sont en jeu. Le pays a cependant pour politique de maintenir ces restrictions au minimum.

Les limitations suivantes découlent de considérations ayant trait à la défense :

Aux termes de la loi sur la sécurité mutuelle (Mutual Security Act) de 1954, le Département d'Etat exerce un contrôle sur l'exportation de données techniques relatives à la production, à l'utilisation ou à la mise au point de certains articles considérés comme des armes, des munitions ou du matériel de guerre. En dehors des données techniques qui sont secrètes pour des raisons de sécurité militaire et dont l'utilisation est par conséquent limitée à la fois aux Etats-Unis et à l'étranger, ce contrôle vise toutes les autres données techniques non publiées sur les armes, mais n'a d'influence que dans un domaine spécialisé et limité. Même dans cette catégorie d'échanges très restreinte, la grande majorité des demandes de transfert - plus de 90 p. 100 - sont approuvées.

Les données techniques relatives aux armes nucléaires, dont la publication constituerait un risque trop important pour la défense et la sécurité communes, sont classées comme renseignements confidentiels en vertu de la loi sur l'énergie atomique. Elles ne peuvent être fournies qu'aux personnes autorisées à l'intérieur des Etats-Unis et ne peuvent être divulguées à d'autres pays ni à leurs ressortissants, sauf dans certains cas et aux termes d'accords de coopération qui prévoient la protection de ces données techniques. L'objet de ces contrôles est d'éviter que les données atomiques ne soient utilisées sans autorisation à des fins militaires. Ces contrôles, ainsi que ceux qui portent sur les éléments d'installations nucléaires, sont par ailleurs nécessaires pour que le Gouvernement des Etats-Unis puisse observer les dispositions du Traité interdisant les essais d'armes nucléaires et du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires.

En vertu de la loi de 1969 sur l'administration des exportations, le Département du commerce exerce un contrôle sur les données techniques non publiées relatives à une gamme limitée de produits de caractère très nettement stratégique dont la fabrication exige des techniques avancées. L'objet de ce contrôle est de renforcer la réglementation concernant les exportations d'équipement et de matières à utilisation militaire. Le Département du commerce a pour pratique d'approuver la grande majorité des demandes de transfert dans ce domaine, en les assortissant dans certains cas de conditions limitant l'utilisation des techniques pour la production à l'étranger.

Le 29 mai 1971

Tableau 1

## PRODUIT NATIONAL BRUT ET ACHATS AU TITRE DE LA DEFENSE NATIONALE

	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970
<u>Milliards de dollars (valeur courante)</u>										
Produit national brut .....	520,1	560,3	590,5	632,4	684,9	749,9	793,9	865,0	931,4	976,5
Achats de biens et de services par le gouvernement fédéral au titre de la défense nationale <u>a/</u> .....	47,8	51,6	50,8	50,0	50,1	60,7	72,4	78,0	78,8	76,6
Achats au titre de la défense nationale exprimés en pourcentage du PNB .....	9,2	9,2	8,6	7,9	7,3	8,1	9,1	9,0	8,5	7,8
<u>Milliards de dollars (valeur de 1970)</u>										
Produit national brut .....	670,4	714,3	743,0	783,5	833,2	887,5	910,5	953,8	980,5	976,5
Achats de biens et de services par le gouvernement fédéral au titre de la défense nationale <u>a/</u> .....	66,9	72,0	69,3	65,6	63,9	75,2	87,8	90,9	86,7	76,6
Achats au titre de la défense nationale exprimés en pourcentage du PNB .....	10,0	10,1	9,3	8,4	7,7	8,5	9,6	9,5	8,8	7,8

a/ La part du produit national brut consacrée à la défense nationale correspond aux achats de biens et de services effectués par le Département de la défense au titre des besoins et de l'assistance militaires, par la Commission de l'énergie atomique (utilisations civiles et militaires), et par le Selective Service System; elle porte également sur les achats effectués au titre des programmes de défense civile et sur les achats (nets) de matériaux stratégiques et critiques.

Sources : Département du commerce, Office of Business Economics, et Agence pour la limitation des armements et le désarmement.

Tableau 2

PART, DANS LE PRODUIT NATIONAL BRUT, DES ACHATS DE BIENS ET DE SERVICES EFFECTUÉS PAR LE GOUVERNEMENT FEDERAL  
AU TITRE DE LA DEFENSE NATIONALE

(En milliards de dollars)

	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970
Défense nationale <sup>a/</sup> .....	47,8	51,6	50,8	50,0	50,1	60,7	72,4	78,0	78,8	76,6
<u>Classement par objet<sup>b/</sup></u>										
Rémunération du personnel .....	17,7	18,6	19,0	20,4	21,2	24,8	27,4	30,1	32,1	33,4P
Militaire .....	10,9	11,5	11,7	12,6	13,1	15,8	17,5	19,3	20,6	21,4P
Civil .....	6,8	7,1	7,4	7,7	8,1	9,0	9,9	10,8	11,5	12,0P
Installations .....	2,2	2,0	1,7	1,3	1,1	1,1	1,0	1,2	1,5	1,2P
Autres .....	27,9	31,0	30,0	28,3	27,8	34,8	43,9	46,7	45,3	42,0P
<u>Par type de fonction<sup>b/</sup></u>										
Moyens militaires et assistance militaire à l'étranger	45,3	48,8	48,3	47,6	48,5	59,2	70,5	75,8	76,6	74,5P
Développement de l'énergie atomique .....	2,5	2,6	2,5	2,5	2,1	2,1	2,0	2,2	2,1	2,0P
<sup>c/</sup> Autres .....	0,1	0,2	- 0,1	- 0,1	- 0,5	- 0,6	- 0,2	0,1	0,1	0,1P

a/ La part du produit national brut consacrée à la défense nationale correspond aux achats de biens et de services effectués par le Département de la défense au titre des besoins et de l'assistance militaires, par la Commission de l'énergie atomique (utilisations civiles et militaires), et par le Selective Service System; elle porte également sur les achats effectués au titre des programmes de défense civile et sur les achats (nets) de matériaux stratégiques et critiques.

b/ Il se peut que dans certains cas, la somme des montants partiels ne corresponde pas au total, les chiffres ayant été arrondis.

c/ Y compris les achats pour le Selective Service et les programmes de défense civile et les achats (nets) de matériaux stratégiques et critiques.

P : Données provisoires.

Source : Département du commerce, Office of Business Economics.

Tableau 3  
 DEPENSES DU DEPARTEMENT DE LA DEFENSE AU TITRE D'ACHATS CORRESPONDANT A DES BESOINS MILITAIRES<sup>a/</sup>  
 (en millions de dollars)

	Exercice 1962	Exercice 1963	Exercice 1964	Exercice 1965	Exercice 1966	Exercice 1967	Exercice 1968	Exercice 1969	Exercice 1970	Exercice 1971	(Evaluation)
TOTAL .....	14 532	16 632	15 351	11 839	14 339	19 012	23 283	23 906	21 584	18 448	
Avions .....	6 400	6 309	6 053	5 200	6 635	8 411	9 462	9 177	7 948	6 603	
Missiles .....	3 442	3 817	3 577	2 096	2 069	1 930	2 219	2 509	2 912	3 036	
Navires .....	1 906	2 522	2 078	1 713	1 479	1 398	1 356	1 949	2 066	1 993	
Artillerie, véhicules et équipements connexes <sup>b/</sup> .....	1 137	1 665	1 597	1 309	1 899	4 252	6 447	7 098	5 620	4 146	
Matériel électronique et équipement de télécommunications	1 139	1 427	1 264	897	983	1 284	1 595	1 409	1 182	1 040	
Autres fournitures .....	507	891	782	625	1 273	1 737	2 204	1 846	1 857	1 629	

Note : Les données figurant au présent tableau ne sont pas compatibles avec celles du tableau 2; en effet, la période de référence est l'exercice financier et non pas l'année civile, et la date retenue est celle du paiement et non celle de la livraison (laquelle sert de base au calcul du PNB).

a/ Assistance militaire non comprise.

b/ Comprend les véhicules chenillés de combat.

Source : Département de la défense, cabinet du sous-secrétaire (contrôleur).

Tableau 4

EFFECTIF DU PERSONNEL EMPLOIE A LA DEFENSE PAR LE GOUVERNEMENT FEDERAL COMPARE A L'EFFECTIF TOTAL DES FONCTIONNAIRES FEDERAUX ET A L'EFFECTIF TOTAL DE LA MAIN-D'OEUVRE AUX ETATS-UNIS a/ (années civiles)

(En milliers)

	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970
Effectif total de la main-d'oeuvre aux Etats-Unis, y compris le personnel militaire b/ .....	73 931	73 442	74 571	75 830	77 178	78 893	80 793	82 272	84 239	85 903
Effectif total employé par le gouvernement fédéral c/ ..	4 851	5 168	5 096	5 087	5 101	5 687	6 165	6 272	6 264	5 895
Personnel militaire c/ .....	2 572	2 828	2 738	2 739	2 723	3 123	3 446	3 535	3 506	3 188
Personnel civil c/ .....	2 279	2 340	2 358	2 348	2 378	2 546	2 719	2 737	2 758	2 707
Dans les organismes travaillant pour la défense c/ : Département de la défense .....	943 15	961 14	946 14	923 14	933 15	1 022 16	1 108 16	1 107 16	1 125 16	1 039 16
Autres .....										
Effectif total employé à la défense par le gouvernement fédéral (militaires et civils) .....	3 580	3 803	3 698	3 676	3 671	4 161	4 570	4 658	4 647	4 243
En pourcentage de :										
L'effectif total employé par le gouvernement fédéral	72,8	73,6	72,6	72,3	72,0	73,2	74,1	74,3	74,2	72,0
L'effectif total de la main-d'oeuvre aux Etats-Unis, y compris le personnel militaire .....	4,8	5,2	5,0	4,8	4,8	5,3	5,7	5,7	5,5	4,9

a/ Effectifs moyens annuels.

b/ L'effectif du personnel civil est fondé sur des enquêtes par ménage, les personnes occupant plusieurs emplois n'étant comptées qu'une fois.

Il comprend les salariés et les employés, les travailleurs agricoles, les travailleurs à domicile et les travailleurs indépendants.

c/ Non compris les ressortissants étrangers employés par le Gouvernement des Etats-Unis à l'étranger. L'effectif du personnel militaire comprend les personnes occupant des emplois civils. L'effectif du personnel civil du Département de la défense ne comprend que les personnes occupant des emplois militaires.

d/ Commission de l'énergie atomique, Selective Service System, Office of Emergency Preparedness.

Source : Département du travail, Bureau des statistiques du travail; Commission de la fonction publique.

Tableau 5

EFFECTIF TOTAL ET EFFECTIF DU SECTEUR PRIVE (TOTAUX ESTIMATIFS) a/ TRAVAILLANT DANS LES GRANDES INDUSTRIES DE DEFENSE  
ET DONT L'EMPLOI EST FONCTION DES BESOINS DU DEPARTEMENT DE LA DEFENSE (POUR CERTAINS EXERCICES FINANCIERS)

(en milliers)

	Exercice 1965	Exercice 1968	Exercice 1969 b/	Exercice 1970 b/
Total de l'effectif travaillant pour la défense .....	5 764,6	7 772,4	7 643,0	7 062,7
Total de l'effectif employé à la défense dans le secteur public (militaires et civils) .....	3 657,0	4 555,0	4 644,0	4 474,0
Total de l'effectif employé à la défense dans le secteur privé c/.....	2 107,6	3 217,4	2 999,0	2 588,7
Artillerie et accessoires :				
Effectif .....	125,0	241,0	249,7	203,0
Pourcentage de l'industrie .....	55,2	72,6	74,2	70,8
Matériel électronique et équipement de télécommunications :				
Effectif .....	185,0	276,0	261,0	243,0
Pourcentage de l'industrie .....	34,7	40,8	38,6	36,7
Composants électroniques :				
Effectif .....	80,0	116,4	106,0	93,0
Pourcentage de l'industrie .....	28,6	30,6	27,8	24,2
Avions et matériel aéronautique :				
Effectif .....	375,0	525,9	515,0	444,5
Pourcentage de l'industrie .....	62,3	61,8	61,5	58,3
Construction navale et autres équipements de transport d/ :				
Effectif .....	51,0	63,0	67,0	70,0
Pourcentage de l'industrie .....	19,6	20,8	20,3	21,0
Effectif de toutes les autres branches industrielles .....	1 291,6	1 995,1	1 800,3	1 535,2

a/ Dans les estimations des effectifs figurent les salariés et employés qui occupent aux Etats-Unis des emplois imputables aux besoins du Département de la défense. N'y figurent pas les emplois correspondant aux trois autres organismes qui s'occupent de question de défense (Commission de l'énergie atomique, Office of Emergency Preparedness, Selective Service System), ni les travailleurs indépendants, les travailleurs à domicile ou les ressortissants des Etats-Unis qui travaillent à l'étranger. Cependant, le nombre total des emplois du secteur privé résultant des dépenses militaires englobe les travailleurs indépendants et la main-d'œuvre familiale non rémunérée dans les exploitations agricoles.

b/ Estimations provisoires.

c/ Les estimations des effectifs sont fondées sur un modèle interindustries de la main-d'œuvre. Elles comprennent donc, outre les emplois intéressant directement la défense, les emplois dans les industries auxiliaires. L'effectif travaillant dans les activités de défense en général peut donc apparaître élevé si on le compare au nombre d'emplois dans les activités intéressant directement la défense.

d/ Non compris les véhicules automobiles.

Source : Département du travail, Bureau des statistiques du travail.

Tableau 6

RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT AUX ETATS-UNIS - DEPENSES : TOTALES, FEDERALES, CONCERNANT LA DEFENSE  
ET AUTRES QUE FEDERALES, 1961-1970

(en millions de dollars)

	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969 provi- soire	1970 éva- luation
Total des dépenses de R et D .....	14552	15665	17371	19214	20439	22266	23642	25083	26175	26850
En pourcentage du produit national brut ....	2,8	2,8	2,9	3,0	3,0	3,0	3,0	2,9	2,8	2,7
Total des dépenses fédérales de R et D .....	9264	9926	11219	12553	13033	13992	14449	14972	14979	14650
Dépenses de R et D intéressant la défense a/	7161	6988	6978	6917	6556	6884	7499	7815	8029	7998
En pourcentage des dépenses fédérales totales de R et D .....	77,3	70,4	62,2	55,1	50,3	49,2	51,9	52,2	53,6	54,6
En pourcentage des dépenses totales de R et D et de développement .....	49,2	44,6	40,2	36,0	32,1	30,9	31,7	31,2	30,7	28,7
Dépenses de R et D autres que fédérales ....	5288	5739	6152	6661	7406	8274	9193	10111	11196	12200
En pourcentage des dépenses totales de R et D .....	36,3	36,6	35,4	34,6	36,2	37,1	38,9	40,3	42,8	45,4

a/ Les dépenses de R et D intéressant la défense sont constituées par toutes les dépenses de R et D du Département de la défense et par certaines dépenses de R et D de la Commission de l'énergie atomique.

Source : National Science Foundation, National Patterns of R and D Resources, 1953-71.

Tableau 7

RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT AUX ETATS-UNIS - DEPENSES

Taux de croissance annuels moyens, 1969-1971

Année	PNB	En prix courants				Dépenses de R et D autres que fédérales
		Dépenses totales de R et D	Dépenses fédérales de R et D	Dépenses de R et D consacrées à la défense a/		
1961-1964	6,7	9,7	10,7	-1,1		8,0
1964-1968	8,1	6,9	4,5	3,1		11,0
1968-1971 (évaluation)	6,5	3,5	-0,5	-0,1		9,1

	PNB	En prix constants				Dépenses de R et D autres que fédérales
		Dépenses totales de R et D	Dépenses fédérales de R et D	Dépenses de R et D consacrées à la défense a/		
1961-1964	5,3	8,3	9,2	2,5		6,6
1964-1968	5,0	3,8	1,5	0,1		7,8
1968-1971 (évaluation)	1,8	-1,0	-4,9	-4,5		4,3

a/ Les dépenses de R et D intéressant la défense sont toutes les dépenses de R et D du Département de la défense plus certaines dépenses de R et D de la Commission de l'énergie atomique.

Source : National Science Foundation, National Patterns of R and D Resources 1953-1971.

Tableau 8

RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT AUX ETATS-UNIS - EFFECTIF DES SCIENTIFIQUES  
ET INGENIEURS (EQUIVALENT A PLEIN TEMPS) a/ POUR CERTAINES ANNEES DE  
LA PERIODE 1961-1969, PAR SECTEURS

(En milliers)

	<u>1961</u>	<u>1965</u>	<u>1968</u>	<u>1969</u> (Evaluation)
Total	425,2	498,0	550,2	554,9
Gouvernement fédéral b/ En pourcentage du total	50,6 11,9	64,2 12,8	68,3 12,4	70,3 12,7
Industrie c/ En pourcentage du total	312,0 73,4	348,4 70,0	380,7 69,2	380,9 68,6
Universités et collèges d/ En pourcentage du total	51,5 12,1	66,0 13,2	78,0 14,2	80,3 14,5
Autres institutions à but non lucratif En pourcentage du total	11,1 2,6	19,4 3,9	23,2 4,2	23,4 4,2

a/ Nombre des employés à temps complet auquel est ajouté l'équivalent à temps complet des employés à temps partiel.

b/ Y compris le personnel civil et militaire.

c/ Y compris le personnel professionnel de R et D employé dans des centres de R et D financés par le gouvernement fédéral et gérés par des entreprises industrielles; non compris les spécialistes des sciences sociales.

d/ Y compris les centres de R et D financés par le gouvernement fédéral et gérés par les universités.

Source : National Science Foundation, National Patterns of R and D Resources, 1955-1971

Tableau 9

PRODUIT NATIONAL BRUT ET DEPENSES CONSACREES A L'ENSEIGNEMENT,  
A LA SANTE ET AU LOGEMENT

(1961-1969)

(En milliards de dollars, valeur courante)

	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969
Produit national brut	520,1	560,3	590,5	632,4	684,9	749,9	793,9	865,0	931,4
Dépenses totales au titre de l'enseignement a/	75,4	82,8	88,6	95,2	102,6	110,7	121,8	138,7	152,7
de la santé b/, et du logement c/	14,5	14,7	15,0	15,1	15,0	14,8	15,4	16,0	16,4
En pourcentage du produit national brut									
Dépenses totales au titre des secteurs suivants :									
Enseignement a/	25,3	27,1	29,6	32,7	36,9	42,6	48,0	53,7	59,1
En pourcentage du produit national brut	4,9	4,8	5,0	5,2	5,4	5,7	6,0	6,2	6,3
Santé b/	26,8	29,2	31,1	34,4	37,5	41,8	47,3	53,0	59,3
En pourcentage du produit national brut	5,2	5,2	5,3	5,4	5,5	5,6	6,0	6,1	6,4
Logement c/	23,3	26,5	28,0	28,1	28,2	26,3	26,5	32,0	34,2
En pourcentage du produit national brut	4,5	4,7	4,7	4,4	4,1	3,5	3,3	3,7	3,7

a/ Y compris les dépenses privées au titre de l'enseignement et de la recherche et les dépenses publiques (du gouvernement fédéral, des Etats et des autorités locales) consacrées à l'enseignement, à la formation des anciens combattants et à la main-d'œuvre.

b/ Y compris, sur la base des comptes du revenu national, les achats de biens et de services par le gouvernement fédéral, les Etats et les autorités locales au titre de l'hygiène et des hôpitaux (y compris les hôpitaux d'anciens combattants et les soins médicaux) ainsi que les dépenses relatives aux soins médicaux privés et aux hôpitaux privés.

c/ Y compris les investissements privés dans les logements neufs, sur la base des comptes du revenu national, et les achats de biens et de services par le gouvernement fédéral, les Etats et les autorités locales pour le logement (construction publique de logements, rénovation urbaine et développement communautaire).

Source : Council of Economic Advisors.

Tableau 10

## BALANCE DES TRANSFERTS DE BIENS ET DE SERVICES ET DES TRANSFERTS UNILATERAUX;

ET PROPORTION CONSACREE A LA DEFENSE

(En millions de dollars)

	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970 <sup>P</sup>
<b>I. Exportations de biens et de services</b>										
TOTAL	30 235	32 045	34 163	38 611	41 027	44 362	47 108	51 426	56 273	63 578
Biens et services utilisés pour la défense	2 017	2 448	2 468	2 316	2 704	2 185	2 543	2 616	2 750	n.d.
Transferts au titre de contrats de vente militaires	402	656	657	747	830	829	1 240	1 395	1 515	1 479
Transferts au titre de subventions militaires montant net	1 465	1 539	1 562	1 340	1 628	1 002	905	804	759	615
Vente de produits agricoles sous forme de troc en vue de financer les achats des organismes suivants :										)
Département de la défense	-	-	8	35	109	142	226	200	210	)
Commission de l'énergie atomique	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	-	28	2	-	-	)
Ventes commerciales au titre d'accords entre gouvernements a/	150	253	241	194	137	184	170	217	266	)
Total des autres exportations de biens et de services	28 218	29 597	31 695	36 295	38 323	42 177	44 565	48 810	53 523	)
Exportations concernant la défense, exprimées en pourcentage des exportations totales	7	8	7	6	7	5	5	5	5	n.d.
<b>II. Importations de biens et de services</b>										
TOTAL	-23 148	-25 357	-26 617	-28 691	-32 278	-38 060	-40 990	-48 129	-53 564	-59 291
Dépenses militaires b/	- 2 998	- 3 105	- 2 961	- 2 880	- 2 952	- 3 764	- 4 378	- 4 535	- 4 850	4 837
Total des autres importations de biens et de services	-20 150	-22 252	-23 656	-25 811	-29 326	-34 296	-36 612	-43 594	-48 714	-54 454
Importations intéressant la défense, exprimées en pourcentage des importations totales	13	12	11	10	9	10				

Tableau 10 (suite)

	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970 <sup>P</sup>
III. Transferts unilatéraux, montant net										
TOTAL	-3 951	-4 152	-4 277	-4 037	-4 386	-3 810	-3 874	-3 632	-3 594	-3 650
Transfert de biens et de services au titre de subventions militaires c/										
	-1 465	-1 539	-1 562	-1 340	-1 628	-1 002	- 905	- 804	- 759	- 615
Total des autres transferts unilatéraux	-2 486	-2 613	-2 715	-2 697	-2 758	-2 808	-2 969	-2 828	-2 835	-3 035
IV. Balance des transferts de biens et de services et des transferts unilatéraux										
TOTAL	3 136	2 536	3 269	5 883	4 364	2 492	2 243	- 336	- 885	638
Balance des échanges de biens et de services et des transferts unilatéraux intéressant la défense	-2 446	-2 196	-2 055	-1 904	-1 876	-2 582	-2 740	-2 731	-2 858	n.d.

Notes :

n.d. - non disponible; P - provisoire.

a/ Y compris les ventes commerciales d'équipement militaire au titre d'accords entre gouvernements sur lesquelles ont dispose de données.

- b/ Y compris : i) les dépenses personnelles à l'étranger du personnel américain militaire et civil et les achats effectués à l'étranger par les magasins de vente militaires et autres institutions semblables qui vendent au personnel;  
ii) les dépenses à l'étranger des entrepreneurs américains qui assurent la construction et l'exploitation d'installations américaines à l'étranger et qui y fournissent d'autres services;  
iii) les dépenses à l'étranger au titre de matériaux, de fournitures et d'équipement (y compris par exemple le pétrole et l'uranium) destinés à être utilisés par les forces américaines aux Etats-Unis ou à l'étranger;  
iv) les achats à l'étranger de tous autres biens et services, y compris l'emploi de ressortissants étrangers, qui ont un lien avec les activités militaires des Etats-Unis à l'étranger;  
v) et également la valeur en dollars des biens et services procurés à l'étranger en échange de produits agricoles fournis par les Etats-Unis au titre d'accords de troc.

c/ Compensés par des transferts nets au titre des subventions militaires; voir plus haut sous la rubrique "exportations".

Source : Département du commerce, Office of Business Economics.

Tableau 11

ACHATS DE BIENS ET DE SERVICES EFFECTUÉS A L'ETRANGER AU  
TITRE DE LA DEFENSE, PAR GRANDES CATEGORIES a/

(En millions de dollars)

	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970 <sup>P</sup>
<b>TOTAL<sup>b/</sup></b>	2 998	3 105	2 961	2 880	2 952	3 764	4 378	4 535	4 850	4 837
Dépenses du Département de la défense <sup>c/</sup>	2 694	2 839	2 765	2 755	2 894	3 718	4 367	4 521	4 850	4 827
Dépenses effectuées par le personnel des Etats-Unis et par les magasins de vente et clubs militaires, etc.	772	829	843	954	1 050	1 256	1 391	1 502	1 654	1 822
A. Membres du personnel militaire et civil américains et leurs familles	460	484	472	561	623	738	799	871	944	1 049
B. Magasins de vente militaires et autres institutions ne recevant pas crédits budgétaires	312	345	371	393	427	518	592	631	710	773
Construction et équipement, matériaux et approvisionnements	790	778	686	621	680	1 090	1 300	1 279	1 353	1 154
Personnel étranger, autres services, crédits non répartis et infrastructure de l'OTAN	928	1 021	1 021	1 034	1 052	1 282	1 600	1 692	1 774	1 814
Achat de fournitures et de services à l'étranger au titre de programmes d'assistance militaire	204	211	215	146	112	90	76	53	58	37
Dépenses de la Commission de l'énergie atomique en matière de défense	301	262	188	118	49	36	2	-	-	-
Dépenses de la défense côtière (Coast guard)	3	4	8	7	9	10	9	9	11	10

a/ Pour les données trimestrielles, voir la ligne 16 du tableau 1 des états trimestriels de la balance des paiements des Etats-Unis dans The Survey of Current Business.

b/ Cette série diffère de celle du Département de la défense, qui comprend les dépenses faites au titre des retraites, des créances et des subventions en espèces à des pays étrangers, et les variations nettes du montant des devises étrangères détenues par le Département de la défense et achetées au moyen de dollars. Ces transactions figurent sous d'autres rubriques dans l'état trimestriel de la balance des paiements publié dans The Survey of Current Business.

c/ Les données par catégories diffèrent dans certains cas de celles du Département de la défense; par exemple : i) celui-ci fait figurer les allocations pour changement permanent d'affectation et les allocations journalières dans la catégorie "Dépenses du personnel des forces des Etats-Unis" depuis le second semestre de 1967 alors que ces dépenses figurent ici sous la rubrique "Autres services et crédits non répartis", et ii) le Département depuis 1965 n'inclut pas dans la rubrique "Equipement" les dépenses d'équipement effectuées au moyen de crédits de fonctionnement et de la défense, alors que ces dépenses figurent ici sous la rubrique "Equipement" jusqu'en 1967, et après cette date, sous la rubrique "Matériaux et d'entretien", alors que ces dépenses figurent ici sous la rubrique "Equipement" jusqu'en 1967, et après cette date, sous la rubrique "Matériaux et approvisionnements".

P : provisoire.

Source : Département du commerce, Office of Business Economics (à partir de renseignements fournis par les organismes d'exécution).

Tableau 12

ASSISTANCE AU DEVELOPPEMENT (TRANSFERTS PUBLICS), TOTAL DES TRANSFERTS PUBLICS ET  
 TOTAL NET DES COURANTS D'ASSISTANCE a/  
 (En millions de dollars)

	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970
A) Total net des courants d'assistance au développement de source publique <u>b/</u>	2 943	3 232	3 627	3 636	3 465	3 459	3 567	3 303	3 163	2 975
B) Transferts nets de l' <u>Export Import Bank c/</u> et du programme de ventes commerciales de la <u>Commodity Credit Corporation d/</u>	504	304	72	- 191	82	65	155	304	165	229
C) Total net des courants d'assistance de source publique A) + B)	3 447	3 536	3 699	3 445	3 547	3 524	3 722	3 607	3 328	3 204
D) C) exprimé en pourcentage du PNB	0,65	0,62	0,62	0,54	0,51	0,46	0,46	0,41	0,35	0,33
E) Montant net des courants d'assistance de source privée <u>e/</u>	1 102	819	880	1 326	1 898	1 360	1 922	2 116	1 459	2 395
F) Montant net total des courants d'assistance C) + E)	4 549	4 355	4 579	4 771	5 445	4 884	5 644	5 723	4 787	5 599
G) F) exprimé en pourcentage du PNB	0,86	0,77	0,76	0,74	0,78	0,64	0,70	0,65	0,49	0,57

P : Provisoire

a/ Ces rubriques et leurs éléments constitutifs sont fondés sur un accord international relatif au mode de calcul de l'objectif de 1 p. 100 du PNB à consacrer à l'assistance externe pour le développement. Tous ces chiffres s'entendent nets de remboursements.

b/ Prêts pour le développement financés par l'AID; assistance technique; assistance de soutien, etc.; programme "Food for Peace"; contributions aux organisations multilatérales; Peace Corps, etc.

c/ Crédits à moyen terme à des conditions commerciales.

d/ Crédits à court terme de la Commodity Credit Corporation pour la fourniture de produits agricoles.

e/ Courants d'investissements et de capitaux privés.

Source : statistiques et rapports de l'AID.

## ETHIOPIE

Original : anglais

30 avril 1971

### A. Principales caractéristiques des dépenses militaires pendant la dernière décennie

D'après les renseignements disponibles, l'Ethiopie affecte le cinquième environ des revenus de l'Etat (c'est-à-dire des revenus provenant de sources intérieures) aux dépenses militaires. Ceci représente presque le double des ressources consacrées aux dépenses d'équipement (tableau 2, colonnes 6 et 8). Le total des dépenses militaires pour ces dix dernières années, couvertes par des revenus qui ne comprennent pas l'aide extérieure, s'est élevé à environ 678 410 dollars éthiopiens. Cette somme est à peu près égale à l'investissement monétaire fixe (brut) pour les trois premières années de la décennie et à environ un quart de la valeur des exportations pour la décennie. Une grande partie de cette somme correspond au paiement de la solde des militaires et aux frais d'habillement et de nourriture. Les ressources consacrées au matériel sont relativement peu élevées, et une partie notable de ce matériel est financée par l'étranger; par exemple, pour les années pour lesquelles des renseignements sont disponibles (1956 à 1960), les subventions étrangères ont représenté entre un tiers et la moitié des dépenses totales. La réduction des dépenses militaires aurait donc un effet direct relativement limité sur la production matérielle de l'économie.

Entre 1953 et 1957, la part relative des dépenses militaires dans le montant total des dépenses financées par les revenus intérieurs augmentait une année pour diminuer l'année suivante, tandis que la part des dépenses ordinaires, à l'exclusion de la défense, se maintenait à 65-67 p. 100, après une réduction sensible en 1954. Il s'est produit un changement depuis 1959, le pourcentage des dépenses militaires tendant à diminuer, tandis que celui des dépenses ordinaires, à l'exclusion de la défense, s'élevait graduellement. La part des dépenses d'investissement dans les dépenses totales, après avoir passé de 6,7 p. 100 à 12,6 p. 100 les premières années, a diminué légèrement à la fin de la décennie. Pendant ces dix ans, les dépenses militaires ont augmenté de 8,5 p. 100 par an, alors que les dépenses ordinaires, à l'exclusion de la défense, et les dépenses d'investissement, augmentaient respectivement de 9,4 p. 100 et 15,1 p. 100. Si l'on prend également en considération les dépenses financées par des sources étrangères, les taux de croissance annuels respectifs des dépenses militaires, des dépenses ordinaires à l'exclusion de la défense et des dépenses d'équipement, pendant les huit premières années de la décennie pour lesquelles les données sont strictement comparables, ont été de 16 p. 100, de 14,6 p. 100 et de 12 p. 100.

On verra dans le tableau 2 (colonnes 6 à 8) que la part en pourcentage des dépenses militaires dans le montant total des dépenses a diminué depuis 1961. Cela est peut-être dû entre autres à la politique du gouvernement, qui consiste à limiter les dépenses administratives et militaires courantes afin de dégager

des sommes suffisantes pour les services économiques et sociaux. Cependant, les ressources ainsi libérées n'ont pas suffi pour répondre à toutes les demandes, car l'augmentation de la part des dépenses d'investissement, pendant les mêmes années, n'a pas été sensible. Cependant, à supposer que cette tendance continue, elle exercera probablement un effet cumulatif favorable sur les investissements économiques et sociaux.

#### Notice explicative

1. Dépenses d'investissement : Ces dépenses embrassent deux catégories d'activité :

a) Services sociaux : il s'agit des dépenses relatives au fonctionnement des services sociaux de base, notamment l'enseignement, les activités culturelles, la santé, la sécurité sociale, etc.

b) Services économiques : il s'agit des dépenses faites pour promouvoir, directement ou indirectement, l'activité productrice de l'économie. L'agriculture, l'industrie, les transports et les communications sont les principales branches de cette catégorie.

Il faut noter que les dépenses administratives liées à la direction et à la supervision des différentes activités économiques et sociales figurent sous les rubriques pertinentes.

2. Le dollar éthiopien vaut 0,40 dollar des Etats-Unis.

3. Sources étrangères : Elles fournissent des subventions et des prêts. Selon l'usage budgétaire établi, presque tous les prêts et les crédits ont été utilisés pour financer les dépenses d'investissement, tandis que plus de 90 p. 100 des subventions ont financé les dépenses ordinaires.

4. N.D. : Abréviation pour "non disponible".

5. Dépenses ordinaires : Ces dépenses correspondent aux services généraux tant civils que militaires, et aux tâches administratives de direction et de supervision des différentes activités sociales et économiques; il s'y ajoute certains types de dépense qui ne peuvent pas être liés à des objectifs particuliers et qui ont été groupés dans la catégorie "divers" (dette publique, versement des pensions, dépenses prévues au titre d'engagements antérieurs, imprévus, etc.).

6. Autres dépenses : Cette catégorie comprend les dépenses afférentes à des services non personnels (par exemple les loyers pour les terrains, les bâtiments et le matériel), à la poste et au télégraphe, à l'électricité, au carburant, à l'eau, etc., à l'entretien des bâtiments et de l'équipement, aux véhicules automobiles, aux constructions et à l'équipement militaire, et aux achats de fournitures (produits alimentaires, uniformes, médicaments, papier, matériel pédagogique, etc.).

7. Dépenses de personnel : Sous cette rubrique figurent les soldes ou traitements et les indemnités des militaires ainsi que des fonctionnaires qui travaillent pour le Ministère de la défense nationale.
8. Revenus provenant de sources intérieures : Il s'agit des revenus du Gouvernement impérial d'Ethiopie. Ces revenus ne comprennent donc pas l'aide étrangère, qu'il s'agisse de subventions ou de prêts.
9. Exercice financier éthiopien : Il se termine le 7 juillet et par conséquent ne correspond pas au calendrier grégorien. Il commence environ trois mois plus tôt que l'année civile, qui est en retard d'environ sept ans et demi sur le calendrier grégorien.

Tableau 1

Niveau et tendances des dépenses militaires pendant la décennie, et perspectives à court terme dans ce domaine  
 (En milliers de dollars éthiopiens, et en prix courants)

Année	Exercice financier éthiopien	Revenus nationaux				Pourcentages				Taux de croissance annuel			Taux de croissance 1953-62	1962/1953
		1 Total	2 Dépenses de personnel	3 Autres dépenses	4 Aide extérieure	5 Total, y compris l'aide extérieure	6 Total (revenu national)	7 Dépenses de personnel	8 Autres Dépenses	9 Total (revenu national)	10 Personnel	11 Autres		
1953	Juillet 1960-61	41 090	26 000	15 090	N.D.	41 090	100,0	63,3	36,7	16,0	14,6	18,3		
1954	Juillet 1961-62	47 657	29 801	17 856	N.D.	47 657	100,0	62,5	37,5	6,6	23,8	-22,1		
1955	Juillet 1962-63	50 812	36 905	13 907	N.D.	50 812	100,0	72,6	27,4	17,9	7,7	44,9		
1956	Juillet 1963-64	59 908	39 750	20 158	24 897	84 805	100,0	66,3	33,7	16,6	26,1	-2,1		
1957	Juillet 1964-65	69 851	50 120	19 731	26 000	95 851	100,0	71,7	28,3	9,8	4,5	23,5		
1958	Juillet 1965-66	76 726	52 364	24 362	41 868	118 594	100,0	68,2	31,8	-4,3	4,7	-23,5	> 8,5	
1959	Juillet 1966-67	53 451	54 810	18 641	25 000	98 451	100,0	74,6	25,4	18,1	9,5	43,4		
1960	Juillet 1967-68	86 785	60 049	26 736	30 000	116 785	100,0	69,2	30,8	0,0	9,6	-21,5		
1961	Juillet 1968-69	86 738	65 792	20 996	N.D.	86 788	100,0	75,8	24,2	-1,7	0,2	-7,6		207,7
1962	Juillet 1969-70	85 342	65 939	19 403	N.D.	85 342	100,0	77,3	22,7					
1963 <sup>1/</sup>	Juillet 1970-71	89 060	69 522	19 738	N.D.	89 060	100,0	78,1	21,9	4,3	5,4	0,7		
1964 <sup>1/</sup>	Juillet 1971-72	93 091	71 292	21 799	N.D.	93 091	100,0	76,6	23,4	4,5	2,5	11,6		

1/ Les chiffres pour 1963 et 1964 (correspondant à 1970-1971 et 1971-1972 selon le calendrier grégorien) sont provisoires.

Tableau 2

Niveau et tendances des dépenses de l'Etat (financées par le revenu national) pendant la décennie écoulée,  
et perspectives à court terme dans ce domaine

Exercice financier éthiopien	En milliers de dollars éthiopiens et en prix courants				Ventilation en pourcentage				Taux de croissance (1953 à 1962)			
	1 Total des dépenses de l'Etat	2 Dépenses militaires	3 Dépenses ordinaires à l'exclusion de la défense	4 Dépenses d'investissement	5 Total des dépenses	6 Dépenses militaires	7 Dépenses ordinaires à l'exclusion de la défense	8 Dépenses d'investissement	9 Total des dépenses	10 Dépenses militaires	11 Dépenses ordinaires à l'exclusion de la défense	12 Dépenses d'investissement
1953	185 692	41 090	132 277	12 325	100,0	22,1	71,2	6,7				
1954	214 532	47 657	142 510	24 365	100,0	22,2	66,4	11,4				
1955	234 768	50 812	154 404	29 552	100,0	21,6	65,8	12,6				
1956	279 209	59 908	184 781	34 520	100,0	21,4	66,2	12,4				
1957	302 183	69 851	203 010	29 322	100,0	23,1	67,2	9,7				
1958	334 691	76 726	220 423	37 542	100,0	22,9	65,8	11,3				
1959	383 562	73 451	265 248	44 863	100,0	19,1	69,1	11,8				
1960	420 625	86 785	288 446	45 394	100,0	20,6	68,6	10,8				
1961	435 905	86 788	307 968	41 149	100,0	19,9	70,6	9,5				
1962	448 675	85 342	319 639	43 694	100,0	19,0	71,2	9,8	10,3	8,5	9,4	15,1
1963 <sup>1/</sup>	488 334	89 060	346 555	52 719	100,0	18,2	71,0	10,8				
1964 <sup>1/</sup>	518 285	93 091	376 470	48 724	100,0	18,0	72,6	9,4				

<sup>1/</sup> Les chiffres pour 1963 et 1964 (c'est-à-dire 1970-1971 et 1971-1972 selon le calendrier grégorien) sont provisoires.

Tableau 3

Niveau et tendances des dépenses de l'Etat (financées par le revenu national et l'aide étrangère) pendant la décennie écoulée, et perspectives à court terme dans ce domaine

	En milliers de dollars éthiopiens et en prix courants				Ventilation en pourcentage				Taux de croissance (1953 à 1960)			
	1 Exercice financier éthiopien	2 Total des dépenses de l'Etat	3 Dépenses militaires	4 Dépenses ordinaires à l'exclusion de la défense	5 Total des dépenses	6 Dépenses militaires	7 Dépenses ordinaires à l'exclusion de la défense	8 Dépenses d'investissement	9 Total des dépenses	10 Dépenses militaires	11 Dépenses ordinaires à l'exclusion de la défense	12 Dépenses d'investissement
1953	209 984	41 090	132 277	36 617	100,0	19,6	63,0	17,7				
1954	253 117	47 657	142 510	62 950	100,0	18,8	56,3	24,9				
1955	299 499	50 812	154 404	94 283	100,0	17,0	51,5	31,5				
1956	359 351	84 805	213 098	61 448	100,0	23,6	59,3	17,1				
1957	400 780	95 851	260 608	44 321	100,0	23,9	65,0	11,1				
1958	477 760	118 594	279 086	80 080	100,0	24,8	58,4	16,8				
1959	502 962	98 451	326 565	77 946	100,0	19,6	64,9	15,5				
1960	534 215	116 785	336 446	80 984	100,0	21,9	63,0	13,1	14,2	16,0	14,6	12,0
1961	544 701	(86 788)	(381 968)	75 945	100,0	(16,0)	(70,1)	13,9				
1962	584 975	(85 342)	(393 518)	106 115	100,0	(14,6)	(67,3)	18,1				
1963 <sup>1/</sup>	648 133	(89 060)	(427 172)	131 901	100,0	(13,8)	(65,9)	20,3				
1964 <sup>1/</sup>	732 916	(93 091)	(445 216)	194 479	100,0	(12,8)	(60,7)	26,5				

\* Les chiffres entre parenthèses, dans les colonnes 2 et 3, ne sont pas comparables, car ceux de la colonne 2 ne comprennent pas les subventions étrangères, tandis que ceux de la colonne 3 comprennent des subventions non distribuées dont une partie a été dépensée pour la défense. La même observation s'applique aux pourcentages correspondants dans les colonnes 6 et 7.

1/ Les chiffres pour 1963 et 1964 (c'est-à-dire pour 1970-1971 et 1971-1972, selon le calendrier grégorien) sont provisoires.

## FIDJI

/Original : anglais/

26 avril 1971

Les forces armées royales de Fidji ont des effectifs réguliers de 50 officiers et de 269 sous-officiers et hommes de troupe, ainsi qu'un bataillon de territoriaux comptant 45 officiers et 692 sous-officiers et hommes de troupe. Leur rôle principal est de maintenir l'ordre et le calme dans le Dominion.

Le budget annuel se chiffre actuellement à 500 000 dollars fidjiens environ. L'existence des forces armées royales de Fidji a des conséquences négligeables sur l'organisation sociale et économique du pays.

## FRANCE

/Original : français/

28 juillet 1971

### QUESTION I

Niveau et évolution des dépenses militaires au cours de la décennie écoulée, et perspectives à court et à long terme dans ce domaine. Les dépenses devraient être si possible ventilées entre les rubriques suivantes : achats (marchandises), personnel, recherche et investissements.

#### REPONSE

Les différents renseignements demandés figurent au tableau I ci-joint. Les chiffres retenus sont, non ceux des prévisions budgétaires, mais les chiffres des dépenses annuelles comptabilisées après exercice clos (crédits de paiements plus reports plus collectifs budgétaires).

### QUESTION II

Le cas échéant, effet des dépenses militaires sur le taux de croissance de l'économie.

#### REPONSE

L'effet des dépenses militaires sur le taux de croissance de l'économie n'est pas directement mesurable, car l'étude des différentes composantes de la demande militaire ne renseigne pas sur les effets que cette demande peut exercer sur l'équilibre économique général. Ces effets sont fonction de la conjoncture et en particulier de la situation du niveau de l'emploi.

Le tableau II indique l'évolution du pourcentage des dépenses militaires par rapport au produit national brut. A ce sujet, le Ministre d'Etat chargé de la défense nationale a récemment estimé que les dépenses militaires ne sauraient tomber au-dessous du seuil de 3 p. 100 du produit national brut.

Une autre indication de l'effet des dépenses militaires sur le taux de croissance de l'économie peut être tirée de l'étude de la répartition de ces dépenses : une partie toujours plus importante de ces crédits est en effet dépensée dans des secteurs extérieurs aux armées.

### QUESTION III

#### Effets des dépenses militaires sur l'utilisation des ressources.

- a) Importance de l'effectif et tendances de son emploi i) dans les forces armées; ii) dans les activités liées à la défense;
- b) Ressources humaines et financières consacrées à l'ensemble des activités de recherche et de développement et tendance à la matière; proportions de ces ressources affectées i) à des fins militaires; ii) aux industries travaillant pour la défense;
- c) Niveau et évolution des dépenses publiques et privées dans le domaine social (enseignement, santé, activités culturelles, sécurité sociale, logement, etc.).

### REPONSE

- a) i) Le tableau IV retrace depuis dix années l'évolution des effectifs des forces armées et celui des personnels civils.

Les 568 000 militaires (1970) se répartissent en :

43 000 officiers  
203 000 sous-officiers  
322 000 hommes de troupe

L'ensemble du personnel militaire et du génie civil rattaché aux armées représente donc approximativement 3,3 p. 100 de la population active globale.

- ii) En ce qui concerne l'importance des effectifs liés à des activités de défense, on peut donner les indications suivantes :

<u>Effectif total de l'industrie de l'armement :</u>	275 000 personnes
dont : Etablissements d'Etat	82 000
Entreprises nationalisées	34 000
Entreprises privées	124 000
Commissariat à l'énergie atomique (sur crédits de la défense nationale)	35 000
 Total	 <u>275 000</u>

c) i) Enseignement : Le budget de l'éducation nationale atteint, en 1970, 26 milliards de francs. C'est le premier budget civil de l'Etat, et il représente 96 p. 100 du budget de la défense nationale, alors que, en 1958, il n'en atteignait pas le tiers; ce rattrapage n'a pu se réaliser que parce que les dépenses d'éducation ont depuis dix ans progressé en moyenne trois fois plus vite que les dépenses militaires.

ii) Autres dépenses sociales : Le tableau V constitue un extrait du budget social de la nation.

iii) Logement : (voir tableau VI).

#### QUESTION IV

Le cas échéant, effet des dépenses militaires effectuées

- a) Dans le pays;
- b) A l'étranger, sur le volume et sur la structure des importations et des exportations. Proportion des importations et des exportations liées à la défense.

#### RÉPONSE

- a) La proportion des dépenses militaires effectuées dans le pays et à l'étranger n'est pas établie. On peut toutefois considérer que les dépenses militaires de la France à l'étranger sont négligeables.
- b) La proportion des importations liées à des fabrications militaires n'est pas établie.
- c) Les statistiques françaises du commerce extérieur n'ont pas de signification précise en ce qui concerne les exportations de matériel d'armement. En effet, aux termes de la réglementation française, toutes les exportations d'aéronefs civils sont soumises à un régime d'autorisation et figurent sous les mêmes rubriques que les exportations de matériel militaire.

## QUESTION V

Effets éventuels des dépenses militaires effectuées :

- a) Dans le pays;
- b) A l'étranger

sur la balance des paiements.

## REPONSE

L'effet sur la balance des paiements ne peut être dégagé avec précision pour les raisons précédemment exposées.

## QUESTION VI

Importance et évolution de l'aide économique fournie ou reçue et influence éventuelle à cet égard de considérations ayant trait à la défense.

## REPONSE

L'aide financière de la France aux Etats en voie de développement, et particulièrement envers ceux auxquels elle est liée par des accords de coopération, s'exerce avant tout dans le domaine du développement économique et culturel.

Le pourcentage de cette aide, qui est affectée à des dépenses de défense, est des plus réduits.

## QUESTION VII

Influence des dépenses militaires sur le niveau de l'activité économique et sur le commerce extérieur.

## REPONSE

L'influence des dépenses militaires sur le niveau de l'activité économique peut se mesurer de façon indirecte par l'appel à certains critères : notamment la part des commandes militaires dans la consommation globale mesurée par le chiffre d'affaires de chaque branche.

## QUESTION VIII

Risques pour l'environnement. Tendances à l'épuisement prématué ou à la surexploitation des matières premières.

## REPONSE

Les règles du droit commun en matière d'établissements dangereux incommodes ou insalubres s'appliquent aux établissements militaires qui sont également soumis à l'ensemble de la législation en matière industrielle (hygiène, prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles, règles de sécurité, etc.).

Par ailleurs, la France vient de créer un ministère de l'environnement chargé d'étudier les réglementations préventives ou curatives en matière d'industrialisation ou d'urbanisation.

La France, sauf exception, est un pays pauvre en matières premières. Elle se fournit à l'étranger pour des produits nécessaires à son industrie (pétrole, métaux non ferreux, etc.).

#### QUESTION IX

Effets sur la stabilité de la société et sur les attitudes, les tensions et les désaccords au sein de la société.

#### REPONSE

En laissant de côté les considérations relatives aux tensions d'ordre sociologique (esprit de défense, objection de conscience, tendances anti-militaristes de certains courants idéologiques), il y a lieu de mentionner que les dépenses militaires ont un impact précis sur la stabilité de l'équilibre socio-économique.

Les arsenaux, les industries travaillant pour la défense et même simplement les garnisons militaires constituent des sources d'activité au niveau de l'emploi et des revenus. Ils contribuent au développement des villes et des régions où ils sont implantés; l'Etat tient largement compte de ce facteur dans sa politique d'aménagement du territoire qui vise à une répartition des activités économiques et sociales.

#### QUESTION X

Effets éventuels des considérations relatives à la défense sur l'ensemble de la production et sur la politique du commerce extérieur.

#### REPONSE

Les considérations relatives à la défense (en entendant par là les préoccupations de défense) n'ont pas de conséquence directe sur l'ensemble de la production et sur la politique du commerce extérieur.

#### QUESTION XI

Effets éventuels des considérations relatives à la défense dans le pays ou à l'étranger sur le transfert des techniques :

- a) A l'intérieur du pays; ou
- b) Vers l'étranger.

REPONSE

Les considérations relatives à la défense peuvent conduire à protéger spécialement certains brevets, à interdire certaines ventes de licence de fabrication ou la cession de certains matériels.

Les établissements industriels travaillant pour la défense sont soumis à une réglementation spéciale relative à la protection des secrets de la défense nationale.

Tableau I

Dépenses militaires pour la décennie 1961-1970  
(En millions de francs courants)

	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970
Achats <sup>a/</sup>	7 400	8 210	8 292	8 000	8 035	8 183	8 851	10 090	10 238	11 647
Personnel	8 400	8 674	7 995	8 022	7 671	7 959	8 355	8 426	9 672	10 263
Recherche et investissement	1 670	1 739	3 253	4 273	5 194	5 888	6 284	6 174	5 670	5 250
TOTAL	17 470	18 623	19 540	20 295	20 900	22 030	23 490	24 690	25 580	27 160

<sup>a/</sup> Cette catégorie de dépenses comprend les achats correspondant au fonctionnement et l'acquisition des équipements militaires.

Tableau II

Dépenses militaires en pourcentage du produit national brut

1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970
5,5	5,1	4,9	4,6	4,5	4,1	4,1	4	3,6	3,3

Tableau III

Répartition des crédits entre les dépenses effectives à l'intérieur et à  
l'extérieur des armées

(En millions de francs)

	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970
Crédits dépensés à l'intérieur des armées	11 370	11 893	11 325	10 715	10 470	10 710	11 340	12 740	13 300	14 260
Crédits dépensés à l'extérieur des armées	6 100	6 730	8 215	9 580	10 430	11 320	12 150	11 950	12 280	12 900
TOTAL	17 470	18 623	19 540	20 295	20 900	22 030	23 490	24 690	25 580	27 160

Tableau IV

Effectifs des forces armées  
(Chiffres arrondis)

	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970
Personnels militaires	1 032 000	1 008 000	775 000	675 000	585 000	581 000	579 000	572 000	569 000	568 000
Personnels civils	80 000	80 000	80 000	80 000	78 000	74 000	75 000	73 000	73 000	73 000
TOTAL	1 112 000	1 088 000	855 000	755 000	663 000	655 000	654 000	645 000	642 000	641 000

Tableau V

Extrait du budget social de la nation

(En millions de francs)

Fonctions	1969	1970	1971
Services communs et dépenses non ventilables	10 489,14	12 076,63	13 947,05
Santé	29 343,04	34 469,78	38 719,79
Invalidité, vieillesse, décès	48 217,70	54 522,10	60 586,67
Famille	26 088,31	27 980,59	30 180,96
Logement	5 619,29	6 576,83	7 404,18
Formation, chômage	1 492,08	1 927,17	2 098,15
Accidents du travail et maladies professionnelles	6 179,22	6 869,85	7 598,77
Événements politiques et calamités naturelles	6 528,53	6 987,42	7 476,53
TOTAL NET	133 957,31	151 410,37	168 012,10

Tableau VI

Evolution des prêts accordés pour logements neufs

(En milliards de francs)

---

1965

1966

1967

1968

1969

---

13,91

16,51

19,50

22,26

26,37

---

## GRECE

Original : anglais  
9 août 1971

On trouvera ci-après des renseignements concernant les questions figurant dans la note du Secrétaire général :

I. Dépenses militaires (1961-1970)

Exprimées en monnaie nationale (drachmes) et en pourcentage du total du budget national :

<u>Année</u>	<u>Drachmes</u>	<u>Pourcentage</u>
1961	5 034	23,6
1962	5 102	21,1
1963	5 385	21,2
1964	5 647	18,9
1965	6 290	18,5
1966	7 168	18,4
1967	9 390	20,6
1968	11 003	21,1
1969	12 660	21,7
1970	13 444	20,1

II. Personnel militaire en pourcentage de la population et de l'ensemble de la main-d'œuvre

<u>Année</u>	<u>Pourcentage de la population totale</u>	<u>Pourcentage de la main-d'œuvre totale</u>
1961	2,2	5,0
1962	2,1	4,9
1963	2,1	4,8
1964	2,1	4,8
1965	2,1	4,8
1966	2,1	4,8
1967	2,1	4,8
1968	2,0	4,8
1969	2,0	4,7
1970	2,0	4,7

### III. Ventilation des dépenses militaires annuelles

	<u>Pourcentage</u>
a) Personnel militaire (solde, etc.) .....	43
b) Acquisition de l'équipement de base .....	3,6
c) Acquisition et fabrication de munitions .....	1
d) Infrastructure commune de l'OTAN .....	1,3
e) Construction nationale .....	3,6
f) Equipment, fournitures et dépenses de fonctionnement (c'est-à-dire traitements versés au personnel civil, etc.) .....	39,8
g) Divers .....	2,7

### GUATEMALA

Original : espagnol

17 mai 1971

1. Les dépenses militaires n'ont aucun effet sur le taux de croissance de l'économie. A cet égard, le niveau des dépenses militaires a augmenté proportionnellement à l'accroissement des dépenses générales de l'Etat.

2. L'effectif s'est maintenu au même niveau au cours des 10 années écoulées, et les tendances de son emploi dans les activités militaires n'ont pas changé, car il n'y a eu aucune activité de guerre autre que celle découlant de la lutte contre les mouvements terroristes, laquelle n'a pas donné lieu à l'adoption de mesures d'urgence nécessitant une mobilisation extraordinaire. C'est là un phénomène général, même du point de vue financier, et il n'est pas investi de capitaux dans les activités industrielles liées à la défense.

3. Les dépenses militaires n'ont aucun effet notable sur le volume et la structure des importations et des exportations, ni sur le niveau de l'activité économique et le commerce extérieur.

4. Le Guatemala ne participe pas à la course aux armements, car il pratique une politique pacifique vis-à-vis des pays voisins.

5. Etant donné l'accroissement démographique, tous les pays ont augmenté leur budget, qui sont établis conformément à leurs besoins. La part de la défense nationale représente 11 p. 100 dans le budget de l'Etat, et une partie de ces dépenses est affectée aux programmes d'action civique militaire.

INDE

Original : anglais

24 août 1971

1. Depuis des années, la situation qui prévaut en matière de désarmement est une cause de grave préoccupation pour l'Inde en raison des deux traits inquiétants qui la caractérisent : i) l'accélération constante de la course aux armements et ii) la déception croissante devant l'absence de tout progrès réel sur le plan du désarmement. Le Gouvernement indien s'est donc montré un partisan ardent de la réalisation rapide d'un désarmement général et complet, et particulièrement d'un désarmement nucléaire, qui serait soumis à un contrôle international effectif, et a soutenu tous les efforts tendant à provoquer un désarmement véritable et équilibré qui permettrait d'instaurer la sécurité dans le monde.

2. Poussée par ces considérations, l'Inde a accordé tout son appui à la recommandation du Secrétaire général tendant à faire entreprendre par des experts une étude internationale détaillée sur les conséquences économiques et sociales de la course aux armements et des dépenses militaires. Le Gouvernement indien est toutefois fermement convaincu que, pour avoir toute son utilité, une étude de ce genre doit porter principalement sur la question importante entre toutes de la course aux armements nucléaires et qu'on ne doit pas s'y perdre dans des considérations peut-être moins essentielles.

3. La résolution 2667 (XXV) de l'Assemblée générale des Nations Unies, dont l'Inde était l'un des auteurs et qui a été finalement adoptée à l'unanimité, reflète pleinement le point de vue et l'inquiétude du Gouvernement indien. Au paragraphe 3 du dispositif de cette résolution, le Secrétaire général est prié d'établir, avec le concours d'experts consultants qualifiés, un rapport sur ces questions. La résolution énonce également les objectifs généraux et les principes directeurs de l'étude. C'est ainsi qu'au premier alinéa du préambule il est déclaré que l'Assemblée est : "consciente de la menace que fait peser sur l'humanité l'accélération constante de la course aux armements, eu égard en particulier aux importants stocks existants d'armements nucléaires et aux nouveaux perfectionnements qui vont être apportés à ces armements"; au troisième alinéa du préambule, on lit qu'elle est "convaincue que, si l'on ne prend pas sans retard des mesures énergiques visant à arrêter la course aux armements et à réaliser des progrès concrets sur la voie du désarmement, en accordant la priorité la plus élevée au désarmement nucléaire, les dépenses militaires augmenteront vraisemblablement à un rythme encore plus rapide au cours des années 1970". Cette préoccupation, qui caractérise la résolution, se manifeste également au paragraphe 2 du dispositif de la résolution, où l'Assemblée "prie la Conférence du Comité du désarmement de continuer à examiner d'urgence toutes les questions visant à mettre un terme à la course aux armements, particulièrement dans le domaine nucléaire".

4. Cette résolution reflète donc parfaitement l'opinion du Gouvernement indien selon laquelle l'étude proposée doit porter essentiellement sur la course aux armements nucléaires.

5. Depuis l'indépendance de l'Inde, le gouvernement de ce pays n'a cessé de poursuivre une politique de paix et de non-agression. On en peut trouver la preuve

irréfutable dans le fait que jusqu'à 1962, date à laquelle les troupes chinoises ont attaqué en force le territoire indien, les sommes consacrées par l'Inde à sa défense étaient relativement peu élevées. Elles ne représentaient en 1961/62 que 2,1 p. 100 de son produit national brut. Ce n'est qu'à la suite de l'attaque massive déclenchée par la Chine que l'Inde a dû augmenter son budget de la défense. L'agression commise trois ans plus tard par le Pakistan a rendu encore plus difficile pour l'Inde de réduire sensiblement les sommes consacrées à sa défense sans compromettre sa sécurité. C'est ainsi qu'en 1965/66 ces sommes s'élevaient à 4,1 p. 100 de son produit national brut. Cependant, malgré cette double menace, l'Inde s'est efforcée de réduire les dépenses concernant sa défense et de les maintenir à un niveau aussi bas que le permettait la nécessité d'assurer sa sécurité. En 1970/71, les dépenses militaires de l'Inde ne représentaient que 3,5 p. 100 de son produit national brut. Il faut noter en outre que l'augmentation de ces dépenses est due en grande partie à des augmentations inévitables de traitements, etc.

6. La brièveté des délais dont il disposait n'a pas permis au Gouvernement indien de réunir toutes les données dont le Secrétaire général des Nations Unies demandait la communication dans sa note du 1er mars 1971. Cependant, il a été possible de réunir et de transmettre ci-joint (annexes 1 et 2 ci-après) des renseignements concernant les dépenses effectuées au titre des programmes d'enseignement et de développement agricole depuis 1950 jusqu'à ce jour. On pourra voir que, même au cours de la période 1962-1965, pendant laquelle la Chine d'abord, puis le Pakistan, ont attaqué l'Inde, le Gouvernement indien a pu éviter que les sommes consacrées à l'enseignement soient diminuées. De même, le programme agricole a été également maintenu.

Annexe 1

DEPENSES BUDGETAIRES CONCERNANT L'ENSEIGNEMENT PAR RAPPORT AU BUDGET  
TOTAL DU GOUVERNEMENT CENTRAL ET DES GOUVERNEMENTS DES ETATS

(En centaines de milliers de roupies)

Année	Gouvernement central		Gouvernement des Etats	
	Budget de l'enseignement (Fonds publics)	Budget de l'enseignement (En pourcentage du budget total)	Budget de l'enseignement (Fonds publics)	Budget de l'enseignement (En pourcentage du budget total)
1950/51	323	0,8	5 772	15,4
1955/56	1 423	2,9	10 379	16,9
1960/61	4 379	4,6	19 541	19,2
1961/62	5 133	4,8	23 448	20,6
1962/63	5 002	3,7	25 059	20,1
1963/64	5 708	3,4	28 333	20,3
1964/65	8 061	4,4	32 819	20,5
1965/66	9 386	4,6	38 297	20,1
1966/67	7 357	3,3	43 314	19,5
1967/68	10 271	4,1	52 038	20,8

Annexe 2

DEPENSES EFFECTUEES AU TITRE DES PROGRAMMES AGRICOLES LORS DES DIFFERENTS PLANS

(En dizaines de millions de roupies)

Secteur de développement	Premier plan quinquennal (1951-1956)		Deuxième plan quinquennal (1956-1961)*		Troisième plan quinquennal (1961-1966)**		1966-1969**		Quatrième plan quinquennal (1969-1974)		Plan annuel*** (1969/70)		Plan annuel (1970/71)****	
	Dépenses	Pourcentage	Dépenses	Pourcentage	Dépenses	Pourcentage	Dépenses prévues	Pourcentage	Crédits	Pourcentage	Crédits	Pourcentage	Crédits	Pourcentage
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
1. Production agricole y compris la recherche et l'enseignement	176,1	85,6	97,1	35,1	202,5	27,9	252,5	25,1	629,5 <sup>a/</sup>	. 25,9	71,1 <sup>a/</sup>	24,3	82,5 <sup>a/</sup>	20,4
2. Travaux d'irrigation de portée limitée .....			94,9	34,3	270,1	37,3	314,1	31,3	520,8	21,4	81,9	28,0	92,1	22,7
3. Promotion des petits fermiers et des travailleurs agricoles	-	-	-	-	-	-	-	-	- b/	-	- b/	-	-	-
4. Développement de zones .....	-	-	-	-	2,3	0,3	13,1	1,3	38,3	1,6	4,5	1,5	5,7	1,4
5. Conservation des sols .....			17,6	6,4	77,0	10,6	87,9	8,8	158,2	6,5	20,8	7,1	27,6	6,8
6. Forêts .....	11,5	5,6	19,3	7,0	46,0	6,4	44,1	4,4	92,0	3,8	13,1	4,5	15,8	3,9
7. Elevage .....			21,4	7,8	43,4	6,0			94,2	3,9	11,1	3,8	13,3	3,3
8. Production laitière et approvisionnement en lait .....	15,5	7,5	12,0	4,3	33,6	4,6	59,7	6,0	140,6	5,8	8,2	2,8	16,2	4,0
9. Pêcheries .....	2,7	1,3	9,1	3,3	22,5	3,1	36,9	3,7	82,7	3,4	12,5	4,3	13,9	3,4
10. Entreposage, commercialisation et stockage .....	c/	-	5,0	1,8	27,4	3,8	15,0	1,5	93,7	3,9	12,5	4,3	16,3	4,2
11. Aide gouvernementale aux institutions financières (secteur agricole) .....	-	-	-	-	-	-	40,0	4,0	324,0	13,3	32,1	10,9	55,9	13,8
12. Stocks régulateurs .....	-	-	-	-	-	-	140,0	13,9	255,0	10,5	25,0	8,5	65,0	16,1
Total	205,8	100,0	276,4	100,0	724,8	100,0	1 003,3	100,0	2 429,0	100,0	292,8	100,0	404,8	100,0

a/ Y compris les sommes consacrées au "traitement des denrées alimentaires et produits alimentaires d'appoint".

b/ N'a pas été chiffré séparément mais incorporé dans la rubrique "production agricole".

c/ N'a pas été chiffré séparément mais incorporé dans la rubrique "coopération".

\* Source : troisième plan quinquennal.

\*\* Source : quatrième plan quinquennal.

\*\*\* Source : plan annuel 1969/70.

\*\*\*\* Source : plan annuel 1970/71.

IRAN

/Original : anglais/

28 avril 1971

Au cours de la décennie 1961-70, l'économie de l'Iran a connu un taux de croissance remarquable, atteignant 8,5 p. 100 en moyenne par an. En d'autres termes, le produit national brut du pays a plus que doublé au cours de la décennie.

Cette croissance considérable du produit national brut, jointe à la stabilité des prix et à une saine atmosphère sociale et politique résultat des grands programmes de réformes appliqués au cours des années 60, a été le facteur essentiel de la réussite économique. Celle-ci semble particulièrement remarquable lorsqu'on la compare aux années sombres que l'économie mondiale et le système monétaire international ont traversées au cours de cette période.

Dans le cadre de la croissance économique, toutefois, on a constamment maintenu le niveau et l'évolution des dépenses militaires (achats, personnel et investissements) dans des proportions éminemment rationnelles, compatibles avec les objectifs de défense du pays.

Pour que le montant moyen des dépenses consacrées à la défense n'excède pas 5 p. 100 du produit national brut, 15 p. 100 environ ont été affectés au remboursement du principal des emprunts antérieurs et au paiement de leurs intérêts. Le tableau suivant montre le montant des dépenses consacrées à la défense au cours des dix dernières années :

## DEPENSES CONSACREES A LA DEFENSE

ANNEES 1961-71

Année	Rials (En millions)	Taux annuel de croissance	Remboursement des emprunts et paiement des intérêts	Pourcentage par rapport au PNB
1961	10 127	-	-	3,3
1962	12 500	23,4	-	3,9
1963	13 043	4,3	-	3,8
1964	13 790	5,7	-	3,8
1965	18 118	31,4	885	4,4
1966	21 685	19,7	1 397	5,0
1967	28 917	33,3	3 339	5,9
1968	34 428	19,0	5 474	6,6
1969	41 257	19,8	6 756	7,1
1970	51 516	24,9	11 288	8,0
1971	69 449	34,8	14 473	-

Afin de présenter un tableau plus clair de la question, on a joint au présent document un bref exposé sur le développement économique du pays et les tendances des dépenses militaires au cours des dix dernières années.

## ANNEXE

L'économie de l'Iran, au cours des années 1961-70, a connu un taux de croissance remarquable, atteignant 8,5 p. 100 en moyenne par an. En d'autres termes, le produit national brut du pays a plus que doublé au cours de la décennie.

Ce taux de croissance considérable a été atteint bien que le pays ait souffert d'une récession pendant deux ans au moins et de plusieurs mauvaises années pour l'agriculture, et que le montant net des prêts et investissements étrangers directs n'ait pas excédé en moyenne la somme de 90 millions de dollars environ par an. Néanmoins, la croissance notable du PNB, jointe à la stabilité des prix et à une saine atmosphère sociale et politique, a été un facteur essentiel de la réussite économique. Celle-ci semble particulièrement évidente quand on la compare aux années sombres que l'économie mondiale et le système monétaire international ont traversées au cours de la même période.

En outre, l'adoption d'une réforme en douze points devant permettre de faire face aux problèmes des années 70 et portant notamment sur le régime agraire, les relations professionnelles et la nationalisation des ressources naturelles a transformé les conditions socio-économiques du pays.

Ces mesures et réformes étaient nécessaires pour améliorer la situation sociale et économique, mais jointes à d'autres facteurs elles ont eu dans les débuts des effets restrictifs sur certaines activités. C'est pourquoi le taux de croissance annuelle de l'économie a été de plus de 10 p. 100 en prix constants au cours des années 1967-70.

Le développement du secteur agricole dépendait essentiellement d'une transformation des structures sociales des zones rurales. A la suite de la réforme agraire, la structure économique de ce secteur s'est sensiblement modifiée et un nouveau régime foncier s'est substitué à l'ancien système féodal.

Au cours de cette période, l'industrie a connu un taux de croissance annuel relativement élevé, soit 11,5 p. 100 en moyenne. La politique du pays a visé essentiellement à fournir les encouragements nécessaires à ce secteur, afin de répondre dans une large mesure aux besoins du pays en produits manufacturés tout en créant les conditions nécessaires pour l'exportation de ces produits. On a donné la priorité à l'industrie lourde.

Dans le domaine des industries du pétrole, du gaz et de la pétrochimie, nombre de faits nouveaux importants ont contribué à la croissance économique du pays au cours de la période considérée. Témoin la réalisation de très grands projets tels que la station de chargement de pétrole brut de l'île de Kharg, dans le golfe Persique (la plus grande du monde), la construction de la raffinerie de Téhéran et du pipe-line transiranien, la pose du gazoduc transiranien (qui transporte le gaz iranien en URSS tout en alimentant sur sa route plusieurs villes importantes), et l'achèvement de trois grandes installations pétrochimiques (dont les produits sont utilisés dans le pays ou exportés à l'étranger).

Le taux d'expansion du secteur de l'eau et de l'énergie a été notable : 18 p. 100 en moyenne au cours de la décennie considérée. La construction de nombreux barrages a permis non seulement de produire de l'énergie - dont le taux de croissance a été remarquable - mais également de capter de l'eau, ce qui stimule considérablement le développement de l'agriculture.

Conjointement aux grandes activités publiques et privées menées dans différents secteurs de l'économie, on est parvenu à maintenir la stabilité relative de la valeur intérieure et extérieure du rial. Par exemple, au cours de cette période, l'augmentation moyenne annuelle de l'indice des prix à la consommation n'a pas excédé 1,7 p. 100.

Ces résultats économiques, et la stabilité du rial, qui sont remarquables, ont été obtenus alors que les dépenses moyennes consacrées à la défense ne s'élevaient qu'à 5 p. 100 environ du PNB. Sur ces dépenses, 15 p. 100 environ ont servi à rembourser les prêts antérieurs et à payer les intérêts y afférents.

IRLANDE

Original : anglais

3 juin 1971

Les crédits alloués par le Gouvernement irlandais au budget de la défense ces dix dernières années ont été faibles et ont eu des conséquences négligeables sur la vie économique et sociale. Les effectifs des forces de défense permanentes irlandaises sont peu élevés et l'Irlande ne fabrique pas d'armements lourds.

ITALIE

Original : français

21 juillet 1971

Le représentant permanent de l'Italie auprès des Nations Unies a l'honneur de transmettre les renseignements que le Gouvernement italien a donnés et se réserve de fournir, dans les meilleurs délais, les ultérieurs renseignements que son gouvernement voudra lui faire parvenir à cet égard.

L'annexe A concerne les dépenses militaires au cours de la décennie écoulée. Les dépenses sont ventilées entre les rubriques suivantes : personnel, achats, recherche scientifique et investissements.

L'annexe B donne un graphique des dépenses militaires, où il est possible de remarquer que le niveau du pourcentage des ressources qui, dans le cadre général des dépenses globales de l'Etat italien sont affectées à la défense, est passé de 15,6 p. 100 en 1965 à 11,8 p. 100 en 1971.

Pour ce qui concerne les dépenses dans le domaine de l'enseignement et des activités culturelles, l'annexe C exprime les données en valeur pour la période 1965-1970. Les chiffres dont il s'agit se réfèrent seulement à l'enseignement public. En considération du fait que le Ministère de l'éducation nationale ne dispose pas des données nécessaires, ils ne considèrent pas celles relatives à l'enseignement dans le secteur privé, qui joue, tout de même, un rôle très important dans le système de l'enseignement en Italie.

Annexe A

VENTILATION DES DEPENSES MILITAIRES ITALIENNES PENDANT LA DECCENNIE 1961-1970

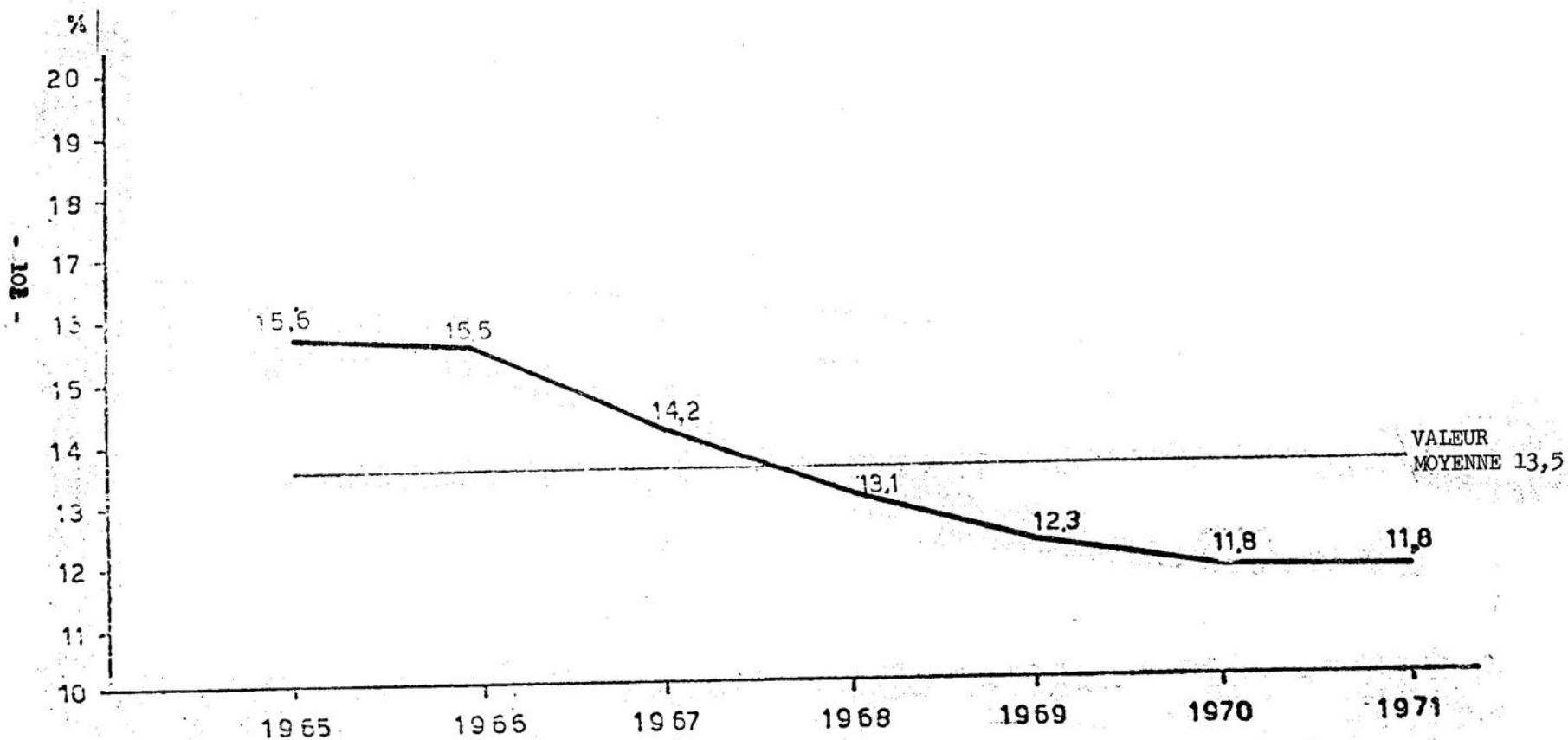
(En millions de lires)

	Exercice financier									
	1961/62	1962/63	1963/64	2ème semestre 1964	1965	1966	1967	1963	1969	1970
1) Personnel <sup>a/</sup>	300 619,1	359 554,7	395 002,3	227 119,3	453 525,0	483 610,2	507 272,7	528 500,9	550 733,8	592 156,3
2) Achats de biens et services	315 220,0	359 590,6	412 121,7	239 304,5	511 949,4	541 425,3	557 174,3	592 147,2	651 318,6	729 650,7
3) Recherche scientifique	-	-	-	-	1 930,0	2 822,3	2 762,0	2 037,0	891,8	900,8
4) Investissements	5 904,5	6 171,3	6 139,5	406,6	2 521,6	3 451,4	7 560,4	7 220,4	7 221,5	13 822,3
TOTAL	621 743,6	725 317,1	813 263,5	466 830,4	969 926,0	1 036 309,7	1 074 769,4	1 129 905,5	1 210 165,7	1 336 530,1

a/ Non compris les décaissements au titre des pensions.

Annexe B

EVOLUTION DES DEPENSES MILITAIRES EN POURCENTAGE DES DEPENSES  
PUBLIQUES TOTALES PENDANT LA PERIODE 1965-1971



Annexe C

DEPENSES PUBLIQUES EN ITALIE DANS LE DOMAINE DE L'ENSEIGNEMENT  
ET DES ACTIVITES CULTURELLES (1965-1970)

Les données en valeur sont exprimées en lires italiennes (en milliards) et en dollars (en millions et avec une estimation effectuée par le Ministère de l'éducation nationale de l'Italie au change officiel pour le dollar des Etats-Unis en janvier 1965).

<u>Année</u>	<u>Milliards de lires italiennes</u>	<u>Millions de dollars</u>
1965	1 733,9	2 759,0
1966	1 900,9	3 024,3
1967	2 259,0	3 594,1
1968	2 560,7	4 074,1
1969	2 809,4	4 470,0
1970	3 098,8 (provisoire)	4 930,2 (provisoire)

JAMAIQUE

/Original : anglais/

7 avril 1971

... La Jamaïque consacre actuellement moins de 1 p. 100 du produit national brut à son budget militaire global. On s'est toujours efforcé dans le passé de ne pas se trouver dans l'obligation d'augmenter le budget militaire. On estime qu'il n'est pas possible de réduire le chiffre actuel du budget sans mettre en danger la sécurité du pays. Dans l'état actuel des choses, le Gouvernement jamaïquain pense que la politique consistant à maintenir les dépenses militaires dans les limites imposées par la nécessité du maintien de l'ordre a toujours été conforme à l'esprit de la résolution.

JAPON

/Original : anglais/

10 mai 1971

1. Le Gouvernement japonais s'associe sans réserve aux gouvernements de nombreux autres pays pour exprimer sa préoccupation au sujet de la continuation de la course aux armements.

Si nombre d'Etats, qui ont conscience pourtant des dangers de la course aux armements, maintiennent leurs arsenaux nationaux ou même font de grands efforts pour les améliorer, il doit y avoir à cela plusieurs raisons. En ce qui concerne

le Japon, son action de défense est destinée à sauvegarder son indépendance et sa sécurité, et ses capacités de défense sont réduites au minimum nécessaire pour atteindre ce but. A ce propos, M. Sato, le Premier Ministre, a déclaré, à la vingt-cinquième session de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies :

"... mon pays utilisera sa puissance économique pour la construction de la paix mondiale et ... nous n'avons nulle intention d'employer une proportion importante de notre puissance économique à des fins militaires 3/."

Il est bien connu également que le Gouvernement japonais s'en tient strictement à sa politique, qui est de ne pas fabriquer d'arme nucléaire, de ne pas en posséder et de ne pas en introduire dans le pays. Cette position fondamentale en matière de défense nationale est conforme aux voeux fervents du peuple japonais qui désire l'avènement d'un monde pacifique libéré de toute menace de guerre.

Le Gouvernement japonais espère sincèrement que la présente étude du Groupe d'experts consultants mettra en lumière les effets nuisibles de la course aux armements sur la situation économique et sociale dans le monde entier et donnera ainsi une nouvelle impulsion aux efforts de désarmement que nous déployons tous. Soucieux de contribuer au travail des experts, il fournit volontiers les renseignements qui suivent, en réponse à la demande faite par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies.

2. Nos dépenses militaires entre 1961 et 1970 figurent au tableau 1A, évaluées à la fois en monnaie nationale et en dollars des Etats-Unis 4/. Au cours de la décennie, les dépenses totales sont passées de 180,3 à 569,5 milliards de yens, c'est-à-dire qu'elles ont été multipliées par 3,16 comme le montre la dernière colonne.

Les chiffres sont ventilés entre cinq grandes rubriques : personnel, achats, investissements, recherche et développement (R et D) et dépenses diverses. Ce sont les dépenses de R et D qui ont connu la plus forte progression, puisqu'elles ont été multipliées par cinq, mais leur importance relative n'est pas telle qu'elle détermine la tendance des dépenses totales. Ce sont les dépenses en personnel et les achats qui semblent fixer la tendance générale.

3. L'indicateur classique, Total des dépenses militaires/PNB, ainsi que les dépenses militaires par habitant, figurent au tableau 1B. Grâce à la forte croissance de l'économie, laquelle se maintient (le PNB a été multiplié par 3,55 au cours de la décennie), le rapport des dépenses militaires au PNB est demeuré

---

3/ A/PV.1877, p. 62.

4/ Les tableaux qui suivent reflètent le taux de change officiel, soit 360 yens pour un dollar.

D'une manière générale, l'année est notre exercice financier, qui commence en avril et finit en mars. Les rares exceptions sont indiquées.

constant, avec même une légère tendance à la baisse. Il paraît difficile de décider a priori quelle proportion du PNB devrait être consacrée à la défense. Cependant, une proportion inférieure à 1 p. 100 semble tout à fait modérée et même minimale.

A la fin de la décennie, les dépenses militaires par habitant étaient environ trois fois plus élevées qu'au début, ce qui montre que la charge de ces dépenses, pour les Japonais, peut être considérée comme très légère si on la compare à celle des autres pays.

4. Les tableaux 2A et 2B font ressortir l'importance des forces armées en valeur absolue et par rapport à la population totale et à la population active. L'effectif des forces armées proprement dites, ainsi que le total du personnel de défense, qui en plus des forces armées comprend les civils travaillant pour elles, sont restés à peu près constants, alors que la population totale et la population active ont augmenté de 10 p. 100 ou davantage. Les pourcentages ont donc un peu baissé au cours de la décennie.

5. Dans le tableau 3, les dépenses militaires sont exprimées par membre du personnel des forces armées. En outre, comme le total du personnel de défense et l'effectif des forces armées sont donnés au tableau 2, les dépenses de personnel, les dépenses correspondant aux achats et les investissements sont successivement divisés par ces deux séries de chiffres. Aucun changement significatif n'apparaît dans ces valeurs. L'augmentation des dépenses de personnel représente à peu près 50 p. 100 de l'augmentation des dépenses totales.

6. Des renseignements détaillés sur les dépenses de R et D sont donnés dans les tableaux 4A et 4B. Le premier fait apparaître le total des dépenses de l'Etat au titre de la recherche et du développement, les dépenses de R et D pour la défense, et le pourcentage de ces dernières par rapport au total. On peut voir facilement que ce pourcentage a baissé de 8,56 à 5,45 p. 100, bien qu'il ait atteint 10,91 p. 100 en 1962.

Le tableau 4B donne quelques chiffres extraits du budget du Centre pour la recherche et le développement de l'Agence de défense. Le personnel technique et autre n'a pas augmenté de manière appréciable. Bien que l'accroissement des dépenses semble être substantiel, son taux est manifestement inférieur à celui du total des dépenses de R et D de l'Etat.

On ne possède pas de renseignements au sujet des dépenses privées de R et D. Des indications isolées donnent à penser que les ressources financières et humaines investies dans la recherche et le développement pour la défense ou pour la réalisation d'armes sont assez limitées dans les industries de défense ou liées à la défense.

7. Le tableau 5A indique la direction des activités du gouvernement dans le secteur public, le niveau et la tendance des dépenses publiques (à l'échelon central) ainsi que d'autres renseignements importants. Les dépenses totales ont été multipliées par quatre environ, et les dépenses concernant la sécurité sociale, la dette nationale et les subventions à la production alimentaire ont connu un accroissement supérieur à la moyenne. Les dépenses de défense nationale, en revanche, sont restées comprises entre 7 et 9 p. 100 du total.

8. Comme les dépenses des administrations locales ne sont pas incluses dans les chiffres du tableau 5A, les renseignements sur l'ensemble des dépenses publiques (c'est-à-dire les dépenses à l'échelon central et local et celles de quelques entreprises de l'Etat) sont indiqués d'après la comptabilité nationale. Sur la base des dépenses courantes, les dépenses faites à l'échelon central représentent seulement environ 40 p. 100 ou moins des dépenses publiques totales.

Le pourcentage des dépenses militaires est tombé de 10,4 à 9,4 p. 100 par rapport aux dépenses courantes de l'Etat effectuées au titre de biens et services, et il a été de près de 6 p. 100 par rapport à l'ensemble des dépenses publiques. Presque toutes les catégories de dépenses ont été ainsi consacrées à la satisfaction des besoins collectifs, c'est-à-dire à la sécurité sociale, à la santé, à l'enseignement et à d'autres objectifs non liés à la défense.

9. Le tableau 6 donne le montant de l'aide fournie à l'étranger au cours de la décennie. Ce montant a augmenté à peu près au même rythme que le PNB, bien que le rapport Aide étrangère/PNB soit un peu plus faible que le rapport Dépenses militaires/PNB. Néanmoins, le rapport Aide étrangère/Dépenses militaires s'est rapproché de 1.

10. Dans les tableaux 7A et 7B, on a essayé de calculer les dépenses militaires effectives. Les dépenses militaires (tableau 1A) sont corrigées par les coefficients déflateurs implicites figurant au tableau 7A. Les résultats, c'est-à-dire les dépenses militaires en prix constants de 1965, apparaissent au tableau 7B. On utilise trois procédés différents : A) correction par coefficient déflateur des dépenses nationales brutes; B) correction par coefficient déflateur de la consommation privée; et C) une méthode plus compliquée qui consiste à prendre un article ou, mieux encore, deux articles apparentés, à les corriger au moyen du coefficient déflateur le plus indiqué et à additionner ensuite les résultats correspondant aux trois catégories.

Tableau 1A

Dépenses militaires par grandes catégories  
 (Ligne supérieure : en milliards de yens)  
 (Ligne inférieure : en millions de dollars)

	<u>1961</u>	<u>1962</u>	<u>1963</u>	<u>1964</u>	<u>1965</u>	<u>1966</u>	<u>1967</u>	<u>1968</u>	<u>1969</u>	<u>1970</u>	<u>1970/61</u>
Dépenses totales	180,3 500,9	208,5 579,2	241,2 670,1	275,1 764,2	301,4 837,3	340,7 946,5	380,7 1 058,1	422,1 1 172,6	483,8 1 344,0	569,5 1 582,1	3,16
Personnel <sup>a/</sup>	78,2 217,2	90,7 252,0	104,8 299,1	120,7 335,3	141,8 393,9	162,4 451,1	180,9 502,5	206,4 573,4	237,5 659,8	277,9 772,0	3,55
Achats	76,5 212,5	96,8 268,9	102,3 284,2	118,7 329,7	116,1 322,5	131,4 365,0	143,2 397,8	158,6 440,6	182,0 505,6	216,7 602,0	2,83
Investissements	6,0 16,7	6,7 18,6	9,8 27,2	10,3 28,6	13,9 38,6	13,6 37,8	15,5 43,1	16,1 44,7	17,3 48,1	19,5 54,2	3,25
Recherche et développement	1,6 4,4	1,9 5,3	2,2 6,1	2,3 6,4	2,9 8,1	3,7 10,3	5,4 15,0	7,1 19,7	7,5 20,8	9,0 25,0	5,63
Divers <sup>b/</sup>	18,0 50,0	12,4 34,4	22,2 61,7	23,0 63,9	26,7 74,2	29,6 82,2	35,9 99,7	33,8 93,9	39,5 109,7	46,4 128,9	2,58

a/ Y compris alimentation, vêtements et médicaments outre les traitements et salaires.

b/ Y compris les dépenses de l'Agence de défense concernant les locaux, les fournitures de bureau, les voyages et autres dépenses similaires.

Tableau 1B

## DEPENSES MILITAIRES, PNB ET POPULATION

	<u>1961</u>	<u>1962</u>	<u>1963</u>	<u>1964</u>	<u>1965</u>	<u>1966</u>	<u>1967</u>	<u>1968</u>	<u>1969</u>	<u>1970</u>	<u>1970/61</u>
Produit national brut (En milliards de yens) (En millions de dollars)	19 852,8 55 151	21 659,5 60 170	25 575,9 71 050	29 530,5 82 036	32 650,4 90 703	38 117,9 105 891	44 766,8 124 362	52 780,3 146 624	62 433,2 173 439	70 618,7 <sup>a/</sup> 196 179	3,55
Total des dépenses militaires/PNB (%)	0,91	0,96	0,94	0,93	0,92	0,89	0,85	0,80	0,77	0,80	
Population <sup>b/</sup> (en milliers)	94 290	95 180	96 160	97 180	98 270	99 050	100 240	101 410	102 650	103 700	1,10
Total des dépenses militaires/Population (Yens) (Dollars)	1 912 5,31	2 191 6,09	2 508 6,97	2 831 7,86	3 067 8,52	3 440 9,56	3 798 10,55	4 162 11,56	4 713 13,09	5 638 15,66	2,95

<sup>a/</sup> Chiffres pour l'année civile 1970.<sup>b/</sup> Chiffres au 1er juillet de chaque année.

Tableau 2A

	Forces armées										
	<u>1961</u>	<u>1962</u>	<u>1963</u>	<u>1964</u>	<u>1965</u>	<u>1966</u>	<u>1967</u>	<u>1968</u>	<u>1969</u>	<u>1970</u>	<u>1970/1960</u>
<b>Effectif des forces armées (en milliers)</b>											
(A) Effectif fixé	242	244	244	246	246	246	250	250	258	259	1,07
(B) Effectif réel	209	216	213	216	225	227	231	235	236	239	1,14
(C) = $\frac{(B)}{(A)}$ (%)	86,4	88,4	87,3	87,9	91,6	92,1	92,4	93,8	91,3	92,2	
<b>Total du personnel de défense a/ (en milliers)</b>											
(A) Effectif fixé	276	274	274	277	277	278	281	281	287	288	1,04
(B) Effectif réel	N.D. <sup>b/</sup>	244	241	245	254	256	260	264	264	267	(1,09) <sup>c/</sup>
(C) = $\frac{(B)}{(A)}$ (%)	N.D.	89,2	88,2	88,5	91,9	92,4	92,7	93,9	92,0	91,5	

a/ Forces armées, plus employés et techniciens civils.

b/ N.D. signifie "non disponible".

c/ Rapport de 1970 à 1962.

Tableau 2B

EFFECTIF DES FORCES ARMEES PAR RAPPORT A LA POPULATION TOTALE ET A LA POPULATION ACTIVE<sup>a/</sup>

	<u>1961</u>	<u>1962</u>	<u>1963</u>	<u>1964</u>	<u>1965</u>	<u>1966</u>	<u>1967</u>	<u>1968</u>	<u>1969</u>	<u>1970</u>	<u>1970/1961</u>
Population (En milliers)	94 290	95 180	96 160	97 180	98 270	99 050	100 240	101 410	102 650	103 700	1,10
<u>Total des forces armées (%)</u>	N.D.	0,26	0,25	0,25	0,26	0,26	0,26	0,26	0,26	0,26	
Population totale											
Population active (En milliers)											
De 15 à 65 ans (En milliers)	66 030	67 550	69 380	71 220	72 870	74 320	75 570	76 780	77 920	77 850	1,18
<u>Total des forces armées (%)</u>	N.D.	0,36	0,35	0,34	0,35	0,34	0,35	0,34	0,34	0,34	
Population de 15 à 65 ans											
Population active (En milliers)											
<u>Total des forces armées (%)</u>	N.D.	0,53	0,52	0,52	0,53	0,52	0,52	0,52	0,52	0,52	
Population active											

<sup>a/</sup> Les valeurs des trois dénominateurs sont celles du 1er juillet de chaque année.

Tableau 3

DEPENSES MILITAIRES PAR MEMBRE DU PERSONNEL DES FORCES ARMEES  
 (Ligne supérieure : en millions de yens)  
 (Ligne inférieure : en milliers de dollars)

	<u>1961</u>	<u>1962</u>	<u>1963</u>	<u>1964</u>	<u>1965</u>	<u>1966</u>	<u>1967</u>	<u>1968</u>	<u>1969</u>	<u>1970</u>	<u>1970/1961</u>
<u>Total des dépenses militaires</u>	0,65	0,76	0,88	0,99	1,09	1,23	1,36	1,50	1,69	1,98	3,05
Total des forces armées (A) a/	1,82	2,11	2,45	2,76	3,02	3,47	3,77	4,17	4,68	5,99	
<u>Dépenses de personnel</u>	0,28	0,33	0,38	0,44	0,51	0,58	0,64	0,74	0,83	0,97	3,46
Total des forces armées (A)	0,79	0,92	1,09	1,21	1,42	1,62	1,79	2,04	2,30	2,68	
<u>Dépenses de personnel</u>	N.D.	0,37	0,44	0,49	0,56	0,63	0,70	0,78	0,90	1,04	(3,56)b/
Total des forces armées (B)	N.D.	1,03	1,24	1,37	1,55	1,76	1,93	2,17	2,50	2,89	
<u>Achats + Investissements</u>	0,34	0,42	0,46	0,52	0,53	0,59	0,64	0,70	0,77	0,91	2,68
Forces armées (A)	0,95	1,18	1,28	1,46	1,46	1,64	1,76	1,94	2,15	2,53	
<u>Achats + Investissements</u>	0,40	0,48	0,53	0,60	0,58	0,64	0,69	0,74	0,84	0,99	2,48
Forces armées (B)	1,10	1,33	1,46	1,66	1,60	1,77	1,91	2,07	2,35	2,75	

a/ (A) et (B), dans cette colonne, correspondent à A et B dans le tableau 2A.

b/ Rapport de 1970 à 1962.

Tableau 4A

DEPENSES PUBLIQUES<sup>a/</sup> DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

	<u>1961</u>	<u>1962</u>	<u>1963</u>	<u>1964</u>	<u>1965</u>	<u>1966</u>	<u>1967</u>	<u>1968</u>	<u>1969</u>	<u>1970</u>	<u>1969/1961</u>
Dépenses totales (En milliards de yens)	37,4	27,5	46,9	56,0	63,3	72,3	82,8	102,7	119,2	N.D.	3,16
Recherche pour la défense (En milliards de yens)	3,2	3,0	2,6	3,4	4,5	5,7	6,4	4,9	6,5	N.D.	2,03
Recherche pour la défense (%) Dépenses totales	8,56	10,91	5,54	6,07	7,11	7,88	7,13	4,77	5,45	N.D.	

<sup>a/</sup> A l'échelon central et local.

Tableau 4B

BUDGET DE L'INSTITUT TECHNIQUE POUR LA RECHERCHE ET LE DEVELOPPEMENT DE L'AGENCE DE DEFENSE<sup>a/</sup>

	<u>1961</u>	<u>1962</u>	<u>1963</u>	<u>1964</u>	<u>1965</u>	<u>1966</u>	<u>1967</u>	<u>1968</u>	<u>1969</u>	<u>1970</u>
Dépenses totales (En milliards de yens)	2,6	2,7	3,0	3,3	4,0	4,8	6,5	8,5	9,1	10,8
Total du personnel	1 084	1 213	1 244	1 256	1 256	1 256	1 262	1 232	1 243	1 252
Personnel de recherche (A + B)	641	660	669	669	665	673	698	608	716	725
Forces de défense Employés (A)	226	226	226	226	226	226	232	234	237	241
Personnel civil (B)	415	434	443	443	439	447	466	474	479	484

<sup>a/</sup> Relèvent également de l'Agence une Académie de défense et une Ecole de défense nationale, dans lesquelles certaines activités connexes de R et D sont entreprises; toutefois, les ressources financières et humaines que ces deux institutions consacrent à la recherche et au développement sont assez faibles.

Tableau 5A

## DEPENSES PUBLIQUES A L'ECHELON CENTRAL

(Ligne supérieure : en milliards de yens)

(Ligne inférieure : en pourcentage)

	<u>1961</u>	<u>1962</u>	<u>1963</u>	<u>1964</u>	<u>1965</u>	<u>1966</u>	<u>1967</u>	<u>1968</u>	<u>1969</u>	<u>1970</u>	<u>1970/1961</u>
Dépenses totales	1 952,8	2 426,8	2 850	3 255,4	3 658,1	4 314,3	4 950,9	5 818,6	6 739,6	7 949,8	4,07
<b>Rubriques sélectionnées</b>											
Sécurité sociale	246,2 12,6	296,2 12,2	362,6 12,7	432,2 13,3	518,3 14,2	623,6 14,5	721,5 14,6	815,7 14,0	947,0 14,1	1 140,8 14,4	5,46
Enseignement et culture	261,7 13,4	310,4 12,8	374,1 13,1	413,1 12,7	475,2 13,0	543,4 12,6	624,6 12,6	702,5 12,1	805,8 12,0	925,9 11,7	3,54
Dette nationale	40,8 2,1	68,5 2,8	116,2 4,1	45,5 1,4	22,0 0,6	48,9 1,1	115,3 2,3	201,3 3,5	278,8 4,1	290,9 3,7	7,13
Pensions et rentes	133,9 6,9	132,1 5,4	136,9 4,8	153,4 4,7	169,3 4,6	191,7 4,4	217,9 4,4	254,1 4,4	267,7 4,0	299,1 3,8	2,23
Défense nationale	180,3 9,2	208,5 8,6	241,2 8,5	275,1 8,5	301,4 8,2	340,7 7,9	380,9 7,7	422,1 7,3	483,8 7,2	569,5 7,2	3,16
Travaux publics	357,1 18,2	460,2 19,0	525,8 18,5	633,5 19,5	733,2 20,1	872,0 20,2	996,4 20,1	1 066,0 18,3	1 202,3 17,8	1 409,9 17,7	3,95
Aide économique <sup>a/</sup>	42,9 2,2	52,3 2,2	44,6 1,6	53,1 1,6	55,9 1,5	89,3 2,1	100,7 2,0	105,6 1,8	127,5 1,9	143,2 1,8	3,34
Compte spécial de production alimentaire	37,0 1,9	67,0 2,8	49,0 1,7	99,0 3,0	105,5 2,9	121,0 2,8	123,5 2,5	241,5 4,2	300,0 4,5	383,0 4,8	10,35

<sup>a/</sup> Intérieure et étrangère. Pour cette dernière, voir tableau 6.

Tableau 5B

DEPENSES PUBLIQUES D'APRES LA COMPTABILITE NATIONALE  
(En milliards de yens)

Tableau 6

## AIDE A L'ETRANGER, DEPENSES MILITAIRES ET PNB

	<u>1961</u>	<u>1962</u>	<u>1963</u>	<u>1964</u>	<u>1965</u>	<u>1966</u>	<u>1967</u>	<u>1968</u>	<u>1969</u>	<u>1970</u>	<u>1970/1961</u>
Aide à l'étranger <sup>a/</sup> (En millions de dollars)	381	286	267	290	486	625	798	1 049	1 263	N.D.	3,31
PNB (En millions de dollars)	55 151	60 170	71 050	82 036	90 703	105 891	124 362	146 624	173 439	196 179 <sup>b/</sup>	
<u>Aide à l'étranger</u> <u>(%)</u> PNB	0,69	0,48	0,38	0,35	0,54	0,59	0,64	0,72	0,73	N.D.	
<u>Aide à l'étranger</u> <u>(%)</u> Dépenses militaires	76,1	49,4	39,8	37,9	58,0	66,0	75,4	89,5	94,0	N.D.	

a/ Montants soumis au Comité d'aide au développement (CAD) et approuvés par lui.

b/ Chiffres pour l'année civile 1970.

Tableau 7A

COEFFICIENTS DEFLATEURS IMPLICITES DE LA COMPTABILITE NATIONALE<sup>a/</sup>

	<u>1961</u>	<u>1962</u>	<u>1963</u>	<u>1964</u>	<u>1965</u>	<u>1966</u>	<u>1967</u>	<u>1968</u>	<u>1969</u>	<u>1970</u> <sup>b/</sup>
Dépenses nationales brutes	85,3	88,0	92,1	96,4	101,1	105,9	110,1	114,0	119,8	125,4
Consommation privée	80,4	85,1	90,7	95,1	101,3	106,1	110,2	115,6	122,4	129,4
Achats courants de l'Etat	73,7	79,0	85,2	94,2	101,6	108,6	115,8	123,8	136,5	147,8
Investissements de l'Etat	92,4	93,4	95,0	98,7	100,5	106,5	110,4	111,7	117,3	121,8

a/ Base : année civile 1965.

b/ Chiffres pour l'année civile.

Tableau 7B

## DEPENSES MILITAIRES EN PRIX COURANTS ET EN PRIX CONSTANTS

	<u>1961</u>	<u>1962</u>	<u>1963</u>	<u>1964</u>	<u>1965</u>	<u>1966</u>	<u>1967</u>	<u>1968</u>	<u>1969</u>	<u>1970</u> <sup>a/</sup>	<u>1970/1961</u>
En prix courants (en milliards de yens)	180,3	208,5	241,2	275,1	301,4	340,7	380,7	422,1	483,8	569,5	3,16
En prix constants (année civile 1965, en milliards de yens)											
A) Correction par coefficient déflateur des dépenses nationales brutes	211,4	236,9	261,9	285,4	298,1	321,7	345,8	370,3	403,8	454,2	2,15
B) Correction par coefficient déflateur de la consommation privée	224,3	245,0	265,9	289,3	297,5	321,1	345,5	365,1	395,3	440,1	1,96
C) Correction au moyen du déflateur le plus indiqué = (i)+(ii)+(iii)	239,4	260,8	279,9	290,8	297,0	314,7	331,4	345,1	361,3	394,8	1,65
i) Dépenses de personnel et achats : déflateur des achats courants de l'Etat	209,9	237,3	243,1	254,1	253,8	270,5	279,9	294,8	307,3	334,6	
ii) Investissements : déflateur des investissements de l'Etat	6,5	7,2	10,3	10,4	13,8	12,8	14,0	14,4	14,8	16,0	
iii) Dépenses de R et D et divers : déflateur des dépenses nationales brutes	23,0	16,3	26,5	26,2	29,3	31,4	37,5	35,9	39,2	44,2	

<sup>a/</sup> Chiffres pour l'année civile.

/Original : français/

8 juin 1971

1. Le rapport que se propose d'établir le Secrétaire général de l'ONU tendra à rechercher les conséquences économiques et sociales de la course aux armements et des dépenses militaires. Or, en raison de la doctrine de défense adoptée qui vise essentiellement à lutter contre le sous-développement sous toutes ses formes, il n'y a dans notre pays ni course aux armements ni dépenses militaires excessives. Le pourcentage des dépenses militaires est du reste très bas puisqu'il représente en 1971, y compris les dépenses d'investissements : 1 583 909 millions de FMG sur un budget total de 43 289 595 soit environ 3,5 p. 100 du budget général.

Encore faut-il comprendre dans cette somme les dépenses concernant l'infrastructure de défense, dont la vocation est plus civile que militaire, et les dépenses entraînées par les activités de l'armée pour le développement économique du pays : transports aériens intérieurs, activités civiques diverses : constructions de pistes routières, réfections de ponts, culture, élevage, etc...

2. Le niveau des dépenses militaires n'a pas augmenté en pourcentage, depuis la création des forces armées malgaches, mais il est passé en valeur absolue de 813 049 millions de FMG en 1964 à 1 583 909 millions de FMG en 1971, les dépenses étant essentiellement des dépenses de fonctionnement pour 50 p. 100 consacrées aux personnels et pour 50 p. 100 aux fournitures, services matériels et entretien des bâtiments.

Les dépenses militaires sont donc maintenues à un niveau très bas. Elles ne pourraient pas être abaissées sans que soit compromise la sécurité intérieure et extérieure du pays.

Les effectifs militaires de même sont stables; ils n'ont pas varié de 1970 à 1971. Leur évolution de 1 594 hommes (en 1964) à 2 626 (en 1971) montre que leur niveau demeure remarquablement stable à environ 7 p. 100 du nombre total des fonctionnaires de l'Etat. Par ailleurs, chaque année, une partie infime seulement des recrues est appelée sous les drapeaux suivant une formule souple d'appel différencié qui permet la sélection des plus aptes à aider au développement pendant leur temps de service et ultérieurement.

3. Les matériels militaires utilisés par les forces armées proviennent de cessions, généralement gratuites, résultant d'accords passés avec les Etats amis; aucune ressource n'est donc consacrée par ailleurs, à des activités de recherche militaire ou à des industries travaillant pour la défense. Les dépenses militaires n'ont de ce fait pas d'effet appréciable sur le volume et la structure des importations et des exportations et d'une manière générale sur le commerce extérieur.

L'aide reçue sous forme de fourniture de matériels militaires permet tout naturellement au pays de consacrer, en priorité, la majeure partie de ses ressources propres à des dépenses civiles.

En résumé, il convient de souligner que la République malgache poursuit en matière de défense une politique qui la rend apte à faire face à toutes les formes de menace et notamment à celles résultant des fréquents cataclysmes qui la frappent périodiquement.

Le développement de ses forces armées est donc orienté pour aider au décollage économique et faire face d'abord aux besoins de défense civile.

Priorité est donnée, dans ce but, aux forces armées dont la vocation est, en temps normal, plus civile que militaire ou qui favorisent la promotion des masses rurales : la gendarmerie et le service civique.

#### MALTE

/Original : anglais/

16 juin 1971

Les dépenses militaires du Gouvernement maltais sont minimes. En fait, au cours de l'exercice 1971/72, il est prévu que les dépenses intérieures nécessaires à l'entretien des forces terrestres maltaises s'élèvent à 0,7 million de livres maltaises à peine. Cela ne représente que 2,2 p. 100 du total des dépenses courantes et environ 1,5 p. 100 des dépenses totales du gouvernement (dépenses courantes et dépenses en capital). Les dépenses militaires effectuées à Malte par des puissances étrangères, notamment par le Gouvernement britannique avec lequel Malte a conclu un accord de défense qui arrive à expiration en 1974, demeurent très importantes dans le cadre de l'économie maltaise.

Le tableau ci-joint montre les incidences des dépenses militaires étrangères sur l'économie nationale pour la période 1961-1970.

Comme les dépenses militaires nationales n'ont qu'une portée très limitée sur les activités économiques générales, les commentaires se limiteront aux incidences des dépenses militaires étrangères.

Comme le Royaume-Uni a progressivement réduit ses dépenses militaires à Malte, conformément à la modification des priorités stratégiques en Méditerranée, le problème principal qui s'est posé à Malte au cours de la dernière décennie a été la nécessité de diversifier l'économie, jusque-là liée aux activités militaires, en développant les secteurs de l'industrie manufacturière, du tourisme et de l'agriculture.

#### a) Main-d'œuvre

Le nombre de personnes employées par les établissements militaires britanniques a diminué d'année en année. En 1961, plus de 15 700 hommes, ou presque 18 p. 100 d'une population active rémunérée de 88 200 individus, étaient employés par les forces armées. En 1970, le nombre de personnes ainsi employées

était de 6 940 5/ ou juste au-dessous de 7 p. 100 du total de la population active rémunérée. Selon les prévisions, ce chiffre sera ramené à 5 100 ou environ 5 p. 100 de la population active rémunérée à la fin de 1973. Les plans de développement actuels prévoient la création d'emplois de remplacement pour les travailleurs licenciés.

b) Contribution au revenu national et à la balance des paiements

La contribution des forces armées au produit national brut, au coût des facteurs, était de 14,7 p. 100 en 1961 et est tombée à 6,6 p. 100 en 1970. La fourniture de services militaires a été tout au long de l'histoire de Malte une des principales sources de devises étrangères pour l'île. En 1961, les recettes provenant des transactions militaires s'élevaient à 66 p. 100 du revenu total tiré des exportations visibles et invisibles. On estime qu'en 1970 cette proportion est tombée à 28 p. 100 et l'on prévoit qu'elle sera encore plus réduite en 1973. Cette baisse du revenu a déjà eu et continuera probablement à avoir une incidence défavorable sur la balance des paiements de Malte. On espère cependant que l'expansion continue des industries manufacturières et du tourisme compensera cette perte de revenu des transactions militaires.

c) Assistance financière

Lorsqu'elle a accédé à l'indépendance en 1964, Malte a conclu deux accords connexes avec le Gouvernement britannique : un traité de défense prévoyant une aide de défense mutuelle et un accord financier aux termes duquel le Gouvernement britannique mettait à la disposition de Malte 50 millions de livres pour une période de 10 ans (1964-1974) pour la diversification et le développement de l'économie et 1 million de livres pour la restauration des monuments historiques. Par la suite, en vertu d'un accord distinct, le Gouvernement britannique a fourni 3 millions de livres pour l'agrandissement du chantier de construction navale. Les trois quarts des 50 millions de livres destinées au développement constituent un don alors que le quart restant constitue un prêt. Les 3 millions de livres pour l'agrandissement du chantier de construction navale et le million de livres pour la restauration des monuments historiques sont des dons. La fourniture de cette aide est sujette à la poursuite de l'accord de défense en vertu duquel le Gouvernement maltais donne au Gouvernement britannique le droit de stationner des forces armées sur l'île.

Cet essai de diversification implique à la fois un changement d'attitude chez la population et une modification de l'image du pays qui passe de celle d'une forteresse insulaire à celle d'un centre touristique. Jusqu'à présent, Malte a remporté beaucoup de succès dans la transformation de son économie. Bien qu'ils doivent encore attendre longtemps avant de pouvoir se passer complètement du revenu provenant des dépenses militaires étrangères, les Maltais sont pleinement conscients du fait que plus tôt Malte dépendra moins du revenu provenant de la fourniture de services de défense, plus grandes seront les perspectives d'une croissance et d'une prospérité stables à long terme.

\*  
\*   \*

---

5/ Ce chiffre comprend 590 personnes au service des forces terrestres maltaises qui, depuis octobre 1970, relèvent du Gouvernement maltais.

Les publications statistiques pertinentes suivantes ont été fournies à l'Organisation des Nations Unies ou aux institutions spécialisées conformément aux règles en vigueur :

"National Accounts of the Maltese Islands 1969".

"Annual Abstract of Statistics" - Département du travail.

Annexe

Incidences économiques des dépenses militaires étrangères à Malte

	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970
a) <u>Emploi</u>										
Emplois dans des établissements militaires	15 710	14 700	13 070	11 730	11 160	10 550	9 770	8 950	7 780	6 940
Pourcentage de la population active rémunérée	17,8	16,9	15,2	13,6	12,7	11,4	10,5	9,3	7,7	6,9
b) <u>Revenus</u>										
Revenu provenant des forces armées (en millions de livres maltaises)	7,0	6,6	6,3	5,7	5,5	5,2	4,9	5,6	5,5	5,7
Pourcentage de la contribution au PNB au coût des facteurs	14,7	14,0	13,4	12,0	10,8	9,2	8,3	8,4	7,1	6,6
c) <u>Balance des paiements</u>										
Revenu en devises étrangères provenant des transactions militaires a/ (en millions de livres maltaises)	21,8	19,7	18,1	16,1	14,9	14,8	13,3	14,5	14,1	15,6
Pourcentage des exportations totales de biens et de services	66,4	65,2	59,3	49,8	43,9	37,4	33,1	29,6	25,8	27,8

Note : Une livre maltaise = 1 livre sterling = 2,42 dollars des Etats-Unis.

a/ Y compris les pensions.

MAURICE

Original : anglais

19 juillet 1971

Le Gouvernement mauricien n'effectue aucune dépense militaire car Maurice n'entretient aucune force militaire.

NORVEGE

Original : anglais

7 juin 1971

1. Niveau et évolution des dépenses militaires au cours de la décennie écoulée, et perspectives à court et à long terme dans ce domaine. Les dépenses devraient être si possible ventilées entre les rubriques suivantes : achats (marchandises), personnel, recherche et investissements.

Dépenses militaires, 1961-1970

(En millions de couronnes norvéggiennes)

Année	Achats	Personnel	Recherche et développement	Investissements	Prix courants	Prix constants
1961	388	658	11	132	1 189	1 189
1962	488	748	14	130	1 380	1 298
1963	588	796	18	85	1 487	1 328
1964	856	784	20	43	1 703	1 509
1965	876	947	22	88	1 933	1 660
1966	880	997	20	156	2 053	1 734
1967	1 011	1 054	24	135	2 224	1 787
1968	1 206	1 110	28	44	2 388	1 875
1969	1 110	1 333	34	134	2 611	1 966
1970	1 268	1 396	36	151	2 851	2 087

Dans les deux ou trois prochaines années, les dépenses de défense doivent augmenter d'environ 2 p. 100 par an en prix constants. Il n'y a pas de plan ni de prévision au-delà de cette période.

2. Le cas échéant, effet des dépenses militaires sur le taux de croissance de l'économie.

Si les dépenses militaires annuelles étaient réduites de 100 millions de couronnes norvéggiennes et si ce montant était ajouté aux dépenses d'autres secteurs publics proportionnellement à leur importance respective d'aujourd'hui, on peut

calculer, sur la base de modèles économiques, que le produit national augmenterait de 13 millions de couronnes. La plus grande partie de cette augmentation intéresserait d'autres secteurs publics, et l'on calcule que l'accroissement de la production industrielle serait seulement de 3 millions de couronnes norvégiennes.

En se fondant sur des modèles économiques et sur la théorie économétrique, on calcule que si l'on réduisait de moitié la période du service militaire, ainsi que le budget de la défense, le produit national serait en 1990, sous réserve de certaines présomptions probables, supérieur de 3 p. 100 seulement à ce qu'il aurait été si le budget de la défense avait été maintenu à son niveau actuel. En d'autres termes, au cours d'une période de 20 ans, l'accroissement du produit national serait inférieur à ce qui est considéré aujourd'hui comme un taux annuel de croissance normal (au cours de la même période, le produit national aura probablement doublé).

### 3. Effet des dépenses militaires sur l'utilisation des ressources.

#### a) Importance de l'effectif et tendances de son emploi

- i) Dans les forces armées;
- ii) Dans les activités liées à la défense.

##### Effectif du personnel

Année	Forces armées	Activités liées à la défense
1961	45 700	5 300
1962	47 000	5 400
1963	47 600	5 400
1964	48 400	5 600
1965	49 300	5 500
1966	49 700	5 400
1967	50 600	5 700
1968	50 800	5 700
1969	50 800	5 600
1970	50 700	5 700

On estime que l'effectif du personnel employé dans les forces armées et dans les activités liées à la défense demeurera constant dans les années qui viennent.

#### b) Ressources humaines et financières consacrées à l'ensemble des activités de recherche et de développement et tendances en la matière; proportion de ces ressources affectée

- i) A des fins militaires;
- ii) Aux industries travaillant pour la défense.

En 1971, 500 personnes étaient employées aux activités militaires de recherche et de développement. Ceci représente une augmentation de 1 à 2 p. 100 par rapport à 1961. On estime que ce nombre augmentera de 1 à 2 p. 100 dans les prochaines années.

En 1970, 150 personnes environ étaient employées à des activités de recherche et de développement dans des industries liées à la défense. On estime que ce nombre restera à peu près constant dans les années à venir.

Les dépenses de défense et de recherche militaires sont données au paragraphe 1. (On ne dispose pas des chiffres relatifs aux dépenses de défense et de recherche dans les industries liées à la défense.)

c) Niveau et évolution des dépenses publiques et privées dans le domaine social (enseignement, santé, activités culturelles, sécurité sociale, logement, etc.)

Les statistiques disponibles sont reproduites en annexe.

4. Le cas échéant, effet des dépenses militaires effectuées a) dans le pays et b) à l'étranger sur le volume et la structure des importations et des exportations. Proportion des importations et des exportations liées à la défense.

5. Effets éventuels des dépenses militaires effectuées a) dans le pays et b) à l'étranger sur la balance des paiements.

Les paragraphes 4 et 5 sont traités ensemble.

Les importations destinées directement aux forces armées ont été d'environ 400 millions de couronnes norvégiennes par an. (Le total des importations en 1970 a été de 34 500 millions de couronnes.)

La Norvège n'a pas de forces armées à l'étranger.

Il n'y a pas de données disponibles pour calculer la part des importations indirectes dans la consommation militaire totale.

En ce qui concerne les effets des importations destinées aux forces armées, on peut seulement estimer que la part des importations est un peu plus importante dans la consommation militaire que dans les autres secteurs publics ou que dans la consommation privée.

Les exportations militaires (résultant d'accords d'exportation avec d'autres pays en compensation des achats militaires norvégiens dans ces pays) sont actuellement de 200 millions de couronnes environ par an.

6. Importance et évolution de l'aide économique fournie ou reçue et influence éventuelle, à cet égard, de considérations ayant trait à la défense.

La Norvège n'a reçu aucune aide économique directe au cours des dix dernières années. Pendant les premières années de cette période, elle a reçu une aide

militaire d'un montant approximatif de 200 millions de couronnes norvégiennes. Depuis 1967, cette aide militaire a pris fin.

La Norvège ne fournit aucune aide économique militaire à d'autres pays.

7. Influence des dépenses militaires sur le niveau de l'activité économique et sur le commerce extérieur.

Voir paragraphe 2.

8. Risques pour l'environnement. Tendances à l'épuisement prématué ou à la surexploitation des matières premières.

L'environnement et l'utilisation des ressources de matières premières ne sont guère affectés par les activités militaires.

9. Effets sur la stabilité de la société et sur les attitudes, les tensions et les désaccords au sein de la société.

On estime que les activités militaires nationales n'ont aucune influence appréciable sur la stabilité sociale et politique.

10. Effets éventuels des considérations relatives à la défense sur l'ensemble de la production et sur la politique du commerce extérieur.

Le temps a manqué pour répondre à cette question.

12. Autres renseignements ou observations susceptibles de présenter un intérêt pour les travaux du Groupe d'experts, particulièrement en ce qui concerne le paragraphe 1 de la résolution 2667 (XXV), par lequel l'Assemblée générale a invité tous les Etats à prendre des mesures efficaces en vue d'arrêter la course aux armements et d'en renverser le mouvement et de réaliser des progrès réguliers dans le domaine du désarmement.

Pas d'observations.

## ANNEXE

Consommation privée

(En millions de couronnes)

	1964	1965	1966	1967	1968	1969
Produits alimentaires .....	7 662	8 087	8 529	9 085	9 653	10 419
Boissons et tabac .....	1 945	2 173	2 368	2 573	2 882	3 163
Loyers, éclairage et combustible .....	2 889	3 146	3 456	3 709	4 055	4 220
Biens d'équipement ménager ....	2 053	2 136	2 368	2 635	2 762	3 336
Vêtements et chaussures .....	3 470	3 634	3 829	4 161	4 317	4 744
Dépenses médicales et soins personnels .....	1 668	1 884	2 087	2 409	2 709	3 002
Voyages et transports .....	2 412	2 603	2 909	3 237	3 382	4 293
Loisirs et éducation .....	1 738	1 872	2 065	2 251	2 375	2 641
Autres biens et services .....	<u>2 623</u>	<u>2 912</u>	<u>3 202</u>	<u>3 555</u>	<u>3 944</u>	<u>4 407</u>
Articles spécifiés .....	26 460	28 447	30 813	33 615	36 079	40 225
Corrections <sup>a/</sup> .....	<u>328</u>	<u>358</u>	<u>315</u>	<u>402</u>	<u>477</u>	<u>470</u>
Consommation privée .....	26 788	28 805	31 128	34 017	36 556	40 695

Source : Comptabilité nationale et Etude économique (NOS).

Note : a/ Consommation des Norvégiens à l'étranger, moins consommation des étrangers en Norvège.

Dépenses nettes et recettes fiscales de l'Etat et des municipalités

(En millions de couronnes)

Dépenses et recettes	1965		1966		1967		1968	
	Total	Munic- palités (total)	Estat	Total	Munic- palités (total)	Estat	Total	Munic- palités (total)
<b>Dépenses nettes</b>								
Administration .....	1 097,1	450,8	646,3	1 177,0	512,6	664,4	1 382,1	573,7
Défense militaire .....	1 824,7	-	1 824,7	1 853,5	-	1 853,5	2 024,4	-
Défense civile .....	47,1	5,1	42,0	56,1	2,3	53,8	66,3	2,9
Justice et police .....	269,1	11,2	257,9	292,4	11,1	281,3	325,5	11,6
Cultes .....	107,9	82,1	25,8	121,8	92,0	29,8	137,7	98,9
Enseignement .....	2 603,7	1 273,2	1 330,5	3 011,0	1 460,4	1 550,6	3 498,5	1 696,5
Arts et culture .....	109,1	52,4	56,7	123,4	59,2	64,2	142,9	70,8
Services de santé .....	837,5	549,0	288,5	935,7	617,4	318,3	1 057,0	698,4
Logement, parcs et terrains de sport .....	239,2	120,6	118,6	232,0	129,8	102,2	217,6	133,7
Retraites, allocations familiales, etc. ....	)	415,7	)	)	420,6	)	)	559,4
Assurance (santé, accidents du travail), plan d'invalidité ....	)	1 186,5	550,9	)	1 255,4	)	1 412,0	)
Chômage et emploi .....	)	197,2	)	591,4	219,7	)	641,3	182,0
Autres dépenses de caractère social	336,9	283,8	53,1	403,6	330,5	73,1	466,7	392,8
Agriculture, élevage et sylviculture .....	374,8	35,1	339,7	370,6	42,9	327,7	448,3	51,9
Pêche, chasse au phoque et à la baleine .....	66,2	1,0	65,2	53,6	0,9	52,7	72,5	0,7
Industries d'extraction et de transformation .....	88,4	2,6	85,8	149,3	3,1	146,2	132,2	2,7
Électricité .....	302,0	- 9,9	311,9	306,2	- 17,1	323,3	297,9	- 24,3
Adduction d'eau .....	128,8	8,3	120,5	126,4	8,5	117,9	137,3	10,3
Chemins de fer .....	388,6	1,4	387,2	412,9	3,4	409,5	424,6	6,0
Routes .....	1 376,7	511,2	865,5	1 442,5	563,4	879,1	1 657,7	628,5
Transports routiers .....	72,8	60,3	12,5	93,2	67,8	25,4	110,8	79,4
Transports aériens .....	9,5	-	9,5	4,3	-	4,3	2,7	-
Communications .....	84,5	-	84,5	85,9	-	85,9	120,0	-
Réglementation des prix .....	1 080,4	-	1 080,4	1 082,1	-	1 082,1	1 121,2	-
Autres dépenses industrielles .....	19,6	12,1	7,5	24,6	14,4	10,2	28,8	15,9

Dépenses nettes et recettes fiscales de l'Etat et des municipalités (suite)

(En millions de couronnes)

Dépenses et recettes	1965			1966			1967			1968		
	Total	Munici-palités (total)	Etat	Total	Munici-palités (total)	Etat	Total	Munici-palités (total)	Etat	Total	Munici-palités (total)	Etat
Intérêts et coût des emprunts .....	17,2	56,5	- 39,3	- 23,0	60,2	- 83,2	- 31,7	81,8	- 113,5	- 21,2	107,9	- 129,1
Remboursement de la dette .....	660,0	157,3	502,7	603,5	180,6	422,9	642,4	220,0	422,4	767,7	263,3	504,4
Non spécifié <sup>a/</sup> .....	1 534,0	509,2	1 024,8	1 477,7	576,8	900,9	1 844,6	678,7	1 165,9	2 102,6	712,1	1 390,5
Dépenses nettes totales .....	14 862,3	4 724,2	10 138,1	15 671,7	5 311,6	10 360,1	17 740,0	6 072,2	11 667,8	19 792,6	6 672,3	13 120,3
 Recettes fiscales												
Impôts sur le commerce et la production (impôts indirects) ...	6 631,0	113,1	6 517,9	7 258,9	125,6	7 133,3	8 013,2	135,6	7 877,6	8 475,1	150,5	8 324,6
Impôts sur le revenu et la propriété, confiscations, etc. (impôts directs) .....	6 398,0	4 134,5	2 263,5	7 109,7	4 684,2	2 425,5	7 862,3	5 149,3	2 713,0	8 741,2	5 721,2	3 020,0
Impôts ordinaires sur la propriété et le revenu <sup>b/</sup> .....	6 193,7	4 063,4	2 130,3	6 884,6	4 593,8	2 290,8	7 602,4	5 034,1	2 568,3	8 460,0	5 600,0	2 860,0
Autres impôts directs .....	204,3	71,1	133,2	225,1	90,4	134,7	259,9	115,2	144,7	281,2	121,2	160,0
Transfert net du fonds de redistribution municipal .....	144,5	144,5	-	163,5	163,5	-	208,9	208,9	-	248,2	248,2	-
Total des recettes fiscales .....	13 173,5	4 392,1	8 781,4	14 532,1	4 973,3	9 558,8	16 084,4	5 493,8	10 590,6	17 464,5	6 119,9	11 344,6
Excédent (déficit -) <sup>c/</sup> .....	- 1 688,8	- 332,1	- 1 356,7	- 1 139,6	- 338,3	- 801,3	- 1 655,6	- 578,4	- 1 077,2	- 2 328,1	- 552,4	- 1 775,7

Source : Données du Bureau non publiées.

Notes : a/ Les prêts de l'Etat aux banques d'Etat sont compris pour un montant de 831 millions de couronnes en 1965, 798 millions en 1966, 1 061,5 millions en 1967 et 1 272,8 millions en 1968.

b/ Y compris les impôts frappant les marins.

c/ Pour l'Etat, excédent après les transactions de prêts. Pour les municipalités, accroissement net des avoirs et liquidités, déduction faite des nouveaux emprunts.

## PAYS-BAS

/Original : anglais/

11 mai 1971

Réponse à la question 1

Dépenses militaires au cours de la décennie écoulée, et perspectives à court terme pour l'année 1971, avec ventilation entre le personnel, les achats, la recherche, le développement et les investissements

(En millions de florins, en prix courants)

				Total des dépenses consacrées à la défense (exercice financier)	Transferts	
				Total des dépenses consacrées à la défense (année civile)		
			Investissements <sup>b/</sup>			
		Achats				
	Personnel <sup>a/</sup>					
1960	888	481	-	359	1 728	-11
1965	1 576	486	24	628	2 714	-13
1966	1 738	540	26	486	2 790	+43
1967	1 983	565	27	625	3 200	+ 8
1968	2 102	563	31	584	3 280	+42
1969	2 325	588	33	736	3 682	-45
1970	2 494	616	36	853	3 979	+23
1971	2 756	672	35	740	4 203	-

a/ Traitements et prestations pour le personnel militaire et civil et y compris d'autres dépenses de personnel (habillement, alimentation, soins médicaux, etc.) et les pensions militaires.

b/ Gros équipement, munitions, construction, infrastructure.

Montant total des dépenses militaires, exprimées en prix constants et en pourcentage du budget global de l'Etat et du revenu national net

	Exprimé en prix constants <u>a/</u>	Exprimé en pourcentage du budget de l'Etat	Exprimé en pourcentage du revenu national
1960	1 965	18,1	4,4
1965	2 700	15,9	4,3
1966	2 620	15,2	4,1
1967	2 740	15,5	4,2
1968	2 700	13,6	4,0
1969	2 725	13,6	3,9
1970	2 820	13,6	3,8
1971	n.d.	12,8	3,6

a/ En millions de florins.

Réponse à la question 2

En ce qui concerne l'effet des dépenses militaires sur le taux de croissance de l'économie, ainsi que l'influence des dépenses militaires sur le niveau de l'activité économique et sur le commerce extérieur, mentionnée à la question 7, il convient de faire les remarques suivantes :

On ne peut déterminer les effets réels des dépenses militaires qu'en comparant les niveaux réels de l'activité économique avec ceux qui seraient atteints si l'on utilisait autrement toutes les ressources employées actuellement à des fins militaires.

Comme cette autre utilisation dépend d'un ensemble de préférences différent de celui qui est actuellement utilisé dans le processus de prise de décision, il est difficile de connaître ces préférences et d'évaluer leurs effets sur le niveau de l'activité économique.

D'autre part, il n'est pas encore possible de distinguer les effets des dépenses publiques, suivant la fonction de ces dernières, dans la vie nationale; on ne peut faire une distinction que d'après le contenu matériel des ressources nécessaires.

Compte tenu de ces remarques, on peut donner les chiffres suivants en ce qui concerne les fluctuations annuelles moyennes de certaines variables économiques résultant de dépenses publiques d'un montant égal à celui des dépenses militaires (et réparti de la même façon qu'elles entre les frais de personnel et les achats, sans envisager d'autres utilisations des ressources :

Produit national brut aux prix du marché	5 p. 100
Importation de biens	4 p. 100
Exportation de biens	- 1,5 p. 100

Réponse à la question 3 a)

Importance de l'effectif des forces armées et du personnel civil employé par le Ministère de la défense, au cours de la période 1960-1971

	Forces armées	Personnel civil employé par le Ministère de la défense
1960	130 000	32 000
1965	120 000	32 000
1966	123 000	32 000
1967	121 000	32 000
1968	119 000	32 000
1969	116 000	32 000
1970	116 000	31 000
1971	114 000	30 000

Réponse à la question 3 c)

Dépenses publiques dans le domaine social au cours de la décennie écoulée, et perspectives à court terme pour l'année 1971, exprimées en millions de florins (en prix courants) et en pourcentage du budget total de l'Etat et du revenu national net

	En millions de florins	En pourcentage du budget de l'Etat	En pourcentage du revenu national net
--	---------------------------	---------------------------------------	--

a) Enseignement

1960	1 790	19,0	4,6
1965	4 055	23,9	6,4
1966	4 738	24,2	6,9
1967	5 233	25,2	6,9
1968	5 903	24,2	7,0
1969	6 926	25,9	7,4
1970	8 104	27,4	7,8
1971	8 950	27,6	7,7

b) Santé, activités culturelles et récréatives, sécurité sociale et bien-être

1960	1 008	10,7	2,7
1965	2 056	12,2	3,3
1966	2 243	12,0	3,3
1967	2 601	12,6	3,4
1968	3 366	13,8	4,1
1969	3 817	14,3	4,1
1970	4 131	14,0	4,0
1971	5 002	15,3	4,4

c) Logement

1960	992	10,5	2,6
1965	1 663	9,8	2,6
1966	2 097	11,2	3,0
1967	2 374	11,5	3,1
1968	2 421	10,0	2,9
1969	2 390	8,9	2,6
1970	2 617	8,8	2,5
1971	2 759	8,4	2,4

En ce qui concerne les dépenses publiques et privées dans le domaine du logement, on dispose également des données suivantes (en milliards de florins, aux prix courants) :

	Total des investissements bruts	Aide financière de l'Etat	Paiements pour les services de logement (prix à la consommation)	Allocations logement
1960	1,8	0,8	1,6	0,15
1965	3,4	1,5	2,5	0,15
1966	3,9	1,9	2,8	0,16
1967	4,6	2,1	3,1	0,16
1968	5,2	2,2	3,5	0,15
1969	5,5	2,1	4,0	0,19
1970 <sup>a/</sup>	6,0	1,8	4,4	0,30

a/ Chiffres provisoires.

Il n'existe pas de statistiques générales des dépenses privées dans le domaine social. Cependant, il convient de rappeler que de nombreuses activités privées dans ce domaine (enseignement, santé, activités culturelles) bénéficient d'importantes subventions publiques.

On dispose de quelques données sur les revenus que produisent les quêtes et loteries autorisées à l'échelon national à des fins sociales et charitables (non compris les quêtes des églises, les totalisateurs des paris et les collectes locales ou régionales). Le montant total du revenu des quêtes en question (en millions de florins) est le suivant :

1968	128,5
1969	118
1970	134

On estime que le montant du revenu des quêtes ne figurant pas dans ces données est beaucoup plus élevé que les sommes indiquées ci-dessus.

#### Réponse à la question 4

Les données suivantes peuvent fournir des indications :

Commandes passées par le Ministère de la défense aux Pays-Bas et à l'étranger (en millions de florins, en prix courants)

	Commandes passées auprès d'industries néerlandaises	Commandes passées auprès d'industries étrangères	Total
1961	614	470	1 084
1965	712	466	1 178
1966	786	361	1 147
1967	814	414	1 228
1968	611	880	1 491
1969	782	913	1 695
1970	1 026	396	1 422

Commandes passées par les autorités militaires étrangères auprès d'industries néerlandaises (en millions de florins, en prix courants)

	Commandes étrangères passées auprès d'industries néerlandaises	Dont : commandes de produits alimentaires
1961	397	57
1965	353	55
1966	291	50
1967	234	44
1968	268	43
1969	496	38
1970	n.d.	n.d.

Réponse à la question 5

Voir la réponse à la question 4.

Réponse à la question 6

Aide économique fournie par les Pays-Bas

	Volume en millions de dollars des Etats-Unis	Augmentation par rapport à l'année précédente
1968	123,3	9 p. 100
1969	143,1	16 p. 100
1970	189,6	32 p. 100

Les considérations ayant trait à la défense ne jouent aucun rôle dans l'aide économique fournie par les Pays-Bas.

Réponse à la question 7

Se reporter aux observations et données figurant dans les réponses aux questions 2 et 4.

ROUMANIE

Original : français

28 mai 1971

Le Gouvernement de la République socialiste de Roumanie, préoccupé par les proportions et la dynamique des armements et des dépenses militaires lesquelles se répercutent directement sur la vie économique et sociale, sur la paix et la sécurité de chaque peuple, ainsi que sur les relations internationales dans leur ensemble, attache une importance de premier ordre à l'arrêt de la course aux armements et à la réalisation de pas effectifs sur la voie du désarmement général et, au premier chef, du désarmement nucléaire.

Le Gouvernement roumain exprime sa conviction que le rapport du Secrétaire général de l'ONU concernant les conséquences de la course aux armements représentera un document utile qui, trouvant une large audience dans l'opinion publique mondiale, contribuera à renforcer les efforts de tous les Etats en vue du désarmement.

1. Durant la décennie 1961-1970, la Roumanie s'est trouvée engagée dans une vaste oeuvre d'édification pacifique ayant pour buts le développement multilatéral de l'économie nationale et l'élévation du niveau de vie matériel et spirituel du peuple. Les principaux efforts ont porté sur le développement et la répartition harmonieuse des forces de production, l'industrialisation du pays et la mise sur pied d'une agriculture moderne, sur l'augmentation du revenu national et la satisfaction des besoins socio-culturels de la population.

Pour atteindre ces objectifs des ressources considérables ont été allouées, le total des investissements s'élevant, au cours de ces dix années, à plus de 500 milliards de lei.

Comme résultat, d'importantes transformations se sont produites en ce qui concerne le développement économique du pays, la structure de l'économie nationale et le degré d'utilisation de la force de travail.

Ainsi, la construction de nouvelles grandes unités industrielles, l'extension et la modernisation de celles qui existaient déjà et le doublement de la productivité du travail ont permis d'accroître de façon systématique la production industrielle à un taux moyen annuel de 12,8 p. 100. Le volume de la production industrielle a ainsi été 3,34 fois plus grand en 1970 qu'en 1960 et la part de l'industrie à la formation du revenu national s'est accrue durant cet intervalle de 44 p. 100 à environ 60 p. 100.

Le revenu national s'étant accru 2,25 fois durant la période 1961-1970, une attention particulière a été accordée aux actions sociales et culturelles pour lesquelles le budget de l'Etat a versé plus de 250 milliards de lei. Une importante partie de cette somme a été utilisée pour l'enseignement (environ 68 milliards de lei) et pour la santé (50 milliards).

2. Tenant compte de l'intensification à l'échelon mondial de la course aux armements et de l'accroissement des dépenses militaires, de l'existence de foyers de tension et de conflits dans différentes régions du monde, où la force ou la menace d'en avoir recours sont utilisées contre l'indépendance et la liberté des peuples, contre leur droit sacré de décider eux-mêmes de leur propre sort, la Roumanie s'est vue obligée d'allouer une partie de ses ressources à la défense.

L'évolution des dépenses faites par la Roumanie pour sa défense, au cours de la décennie 1961-1970 se présente comme suit :

Année	Frais de défense (prix courants)	Augmentation par rapport à 1960 (1960 = 100)	Pourcentage du revenu national	Pourcentage des dépenses budgétaires	Frais de défense par habitant (en lei)
1961	3 639	107	3,3	5,7	196
1962	3 924	116	3,4	5,4	210
1963	4 143	122	3,3	5,3	220
1964	4 346	128	3,2	5,0	230
1965	4 735	140	3,2	5,1	249
1961-1965	20 787	x	x	x	x
1966	4 927	145	3,0	4,7	258
1967	5 146	152	3,0	4,1	267
1968	5 751	170	3,1	4,4	292
1969	6 319	186	3,2	4,4	316
1970	7 067	208	3,4	5,4	349
1966-1970	29 210	x	x	x	x
Total 1961-1970	49 997	x	x	x	x

Il résulte que les frais de défense de la Roumanie se sont chiffrés, pour la décennie dernière, à 50 milliards de lei. Ils se sont accrus pendant la période analysée à un taux moyen annuel de 7,6 p. 100, étant en 1970 à peu près deux fois plus grands qu'en 1960.

Par rapport à d'autres points de repère - nationaux et internationaux - les dépenses consenties par la Roumanie pour sa défense se présentent comme suit :

a) La part des frais de défense dans le revenu national a varié entre 3 et 3,4 p. 100. Durant la même période, les frais socio-culturels représentaient 16 p. 100 du revenu national et ceux pour l'enseignement, 4,4 p. 100.

b) Par tête d'habitant, les frais de défense se sont accrus de 184 lei (10,2 dollars, au taux de 1 dollar = 18 lei) en 1960, à 349 lei (19,4 dollars) en 1970. Pendant cette dernière année, les dépenses sociales et culturelles par habitant furent d'environ 1 800 lei.

c) Bien qu'ayant augmenté comme valeur absolue, les frais de défense de la Roumanie ne représentaient à la fin de la décennie passée qu'environ 0,2 p. 100 du volume des budgets militaires mondiaux, estimés à quelque 200 milliards de dollars. A la même époque, la valeur de la production industrielle de la Roumanie, représentait plus de 1 p. 100 de celle de la production industrielle mondiale.

3. Malgré la part relativement faible prise par les frais de défense dans le revenu national ou par rapport aux fonds alloués à des fins d'investissement ou socio-culturelles, ils n'ont pas moins constitué une partie des ressources du pays qui n'a pas pu être utilisée à des fins productives.

Au cas où des mesures internationales concertées avaient été adoptées durant la décennie passée en vue du gel et de la réduction des budgets militaires de tous les Etats, de manière à ce que les peuples puissent bénéficier des fonds respectifs, la Roumanie, de son côté, aurait pu consacrer les ressources destinées à la défense, à la construction de certains objectifs économiques et sociaux.

a) Ainsi, à supposer qu'il eût été possible de geler ces frais de défense au niveau de l'année 1960, la Roumanie aurait pu construire en plus, en utilisant les sommes économisées de la sorte (environ 16 milliards de lei) quatre centrales hydro-électriques de 500 Mw chacune, deux fabriques de ciment d'une capacité annuelle de 2,5 millions de tonnes chacune et trois usines pour engrains azoteux, produits sodiques et fibres polyestériques.

b) Si, à la suite d'un accord international, les dépenses militaires des Etats avaient été réduites de moitié pour l'ensemble de la décennie passée, une telle mesure aurait représenté pour la Roumanie une économie de 25 milliards de lei, ce qui aurait permis :

- D'accroître le volume des investissements d'environ 5 p. 100 ou
- De construire sur les fonds de l'Etat 500 000 appartements supplémentaires.

c) Même si une telle réduction des dépenses militaires avait été réalisée à la fin de la dernière décennie, par exemple en 1970, elle aurait eu pour résultat, en ce qui concerne la Roumanie, la libération de ressources qui, employées la même année à des fins civiles, auraient permis :

- De créer 30 000 nouveaux postes de travail dans l'industrie, ou
- De doter l'agriculture de 50 000 tracteurs supplémentaires, ou
- De majorer encore le salaire moyen de 4 p. 100, ou
- De tripler les fonds budgétaires alloués à la science et la recherche.

4. La course aux armements amplifie les obstacles qui entravent l'intensification des échanges économiques et commerciaux ou bien ajoute des difficultés nouvelles découlant du fait que :

- Les transferts de technologies modernes et notamment des techniques de pointe font l'objet de restrictions et de contingentements dus à des considérations stratégiques;
- Les prix de certaines matières premières utilisables aussi à des fins militaires montent d'une façon exorbitante;
- Les intérêts exigés pour les crédits augmentent à l'échelon mondial en raison aussi de leur utilisation à des fins militaires.

De telles difficultés affectent la participation des Etats au circuit économique international et à l'échange de valeurs entre les pays du monde.

La Roumanie, dont l'économie nationale se trouve en plein processus de modernisation et qui s'attache à développer des branches telles que l'industrie électrotechnique et électronique, la construction des machines, la mécanique de précision ne peut que ressentir certaines restrictions quant à l'accès aux techniques et aux technologies de la dernière génération.

5. Le programme de développement de la Roumanie pour la décennie 1971-1980 prévoit comme objectif fondamental l'extension et le perfectionnement continus de la base technique et matérielle du pays, l'édification de la société socialiste développée de façon multilatérale.

Selon les prévisions, plus de 540 milliards de lei seront investis au cours des cinq prochaines années. L'industrie se développera à un taux moyen annuel de 10-11 p. 100, l'agriculture de 6-7 p. 100 et le revenu national augmentera de 10-11 p. 100 par an. Les fonds alloués aux activités socio-culturelles connaîtront une augmentation appréciable, car leur volume atteindra en 1975 le double par rapport à 1965.

6. Décidée à consacrer tous les efforts à son édification pacifique, la Roumanie milite constamment en faveur de l'adoption de mesures effectives visant à enrayer et à faire cesser la course aux armements et aux dépenses militaires et à réaliser le désarmement. A supposer que de telles mesures ne seront tout de même pas prises durant la période 1971-1980, la Roumanie se verrait dans l'obligation de continuer à allouer une partie de ses ressources à la défense.

Le budget national pour l'année en cours prévoit au chapitre frais de défense, la somme de 7,5 milliards de lei, ce qui représente une augmentation de 6,1 p. 100 par rapport à l'année précédente, taux inférieur au taux moyen annuel de la décennie passée.

Dans l'hypothèse où ce taux serait maintenu, les frais de défense de la Roumanie s'élèveraient à environ 100 milliards de lei pour l'intervalle 1971-1980 et atteindrait en 1980 à peu près 570 lei (32 dollars).

a) Par contre, si on aboutissait à un accord général concernant le gel des budgets militaires, cela permettrait à la Roumanie aussi de maintenir ses frais de défense au niveau de l'année 1971 et d'économiser ainsi, au cours de cette décennie, environ 25 milliards de lei.

Utilisées à des fins socio-culturelles, ces ressources seraient suffisantes pour construire et mettre en fonction 400 000 appartements conventionnels, 30 hôpitaux de 1 600 lits chacun, 2 universités avec les laboratoires et les installations nécessaires pour 10 000 étudiants chacune, 200 écoles pour 500 élèves chacune, 10 théâtres et 200 cinémas ayant chacun une capacité de 800 et, respectivement, 500 places. Les mêmes ressources permettraient une majoration supplémentaire de 5 p. 100 du salaire moyen pour la période 1971-1975.

b) Dans l'hypothèse d'une réduction de 10 p. 100 de ses frais de défense au niveau de l'année 1971, à la suite d'un accord général prévoyant la réduction des budgets militaires et le maintien constant du niveau ainsi réduit, la Roumanie pourrait économiser, au cours de cette décennie, des fonds s'élevant à 32 milliards de lei. Cette somme permettrait par exemple de construire huit autoroutes à quatre bandes, d'une longueur de 500 km chacune.

Mises en valeur à des fins productives, ces ressources seraient suffisantes pour acquérir deux centrales nucléaires de 2 100 Mw chacune ou pour construire deux centrales thermonucléaires à lignite, d'une capacité totale de 13 000 Mw.

7. Tous les peuples sont intéressés de façon vitale à ce que des mesures soient adoptées en vue de stopper la course aux armements, geler et réduire les budgets militaires et réaliser le désarmement.

La réalisation d'un accord prévoyant le gel - au niveau de 1971 - des budgets militaires des Etats du monde, créerait, au cours de cette décennie, des disponibilités considérables de ressources, estimées à plus de 800 milliards de dollars. Comme résultat d'une réduction de 10 p. 100 des budgets militaires de tous les Etats, en vertu d'un accord international approprié, l'humanité disposerait, pour les employer à des fins pacifiques, de plus de 1 000 milliards de dollars et, au cas d'une réduction de 25 p. 100, opérée dans les mêmes conditions, elle économiserait des ressources dont le volume dépasserait 1 300 milliards de dollars.

L'utilisation d'une partie de ces fonds en vue d'appuyer les efforts des pays engagés dans le processus du développement économique et social contribuerait d'une manière importante à la diminution des écarts qui existent à présent dans le monde.

8. Dans l'esprit de sa politique étrangère, basée sur le respect des principes de la souveraineté et de l'indépendance nationale, de l'égalité en droits, de la non-ingérence dans les affaires intérieures, de l'avantage mutuel et du respect du droit qu'a chaque peuple de décider à lui seul de ses destinées, la Roumanie se prononce indéfectiblement pour la mise en place d'une paix et d'une sécurité durables pour tous les peuples, pour l'arrêt de la course aux armements et la réalisation de mesures effectives de désarmement.

Dans les conditions où la course aux armements pèse toujours plus lourdement sur la vie économique et sociale des peuples, constituant une grave menace à l'adresse de la paix et de la sécurité du monde, où des stocks gigantesques d'armes classiques, nucléaires et d'autres moyens de destruction massive se sont accumulés et continuent de s'accumuler dans les arsenaux des Etats, où la technique nucléaire est parvenue à un tel degré de développement qu'elle rend vulnérable n'importe quelle région du globe, mettant en danger toute la civilisation humaine, l'intensification de la lutte pour le désarmement est devenue une nécessité vitale.

C'est en partant de ces réalités que le Gouvernement roumain se prononce résolument pour la réalisation du désarmement général et, en premier lieu, du désarmement nucléaire.

Parmi les mesures relevant du domaine atomique, particulièrement importantes sont l'interdiction de l'emploi des armes nucléaires, la création de zones dénucléarisées, l'interdiction des expériences souterraines aux armes nucléaires, l'arrêt de la production, la réduction et la liquidation des stocks de pareilles armes.

Dans l'ensemble des efforts visant à renforcer la paix et la sécurité, à faire cesser la course aux armements et à réaliser le désarmement, une grande portée aurait également le gel et la réduction des budgets militaires de tous les Etats, des engagements fermes de non-recours à la force ou à la menace de l'emploi de la force, assumés par les Etats, le démantèlement des bases militaires en territoires étrangers, le retrait des troupes à l'intérieur des frontières nationales, la réduction des armements classiques et des forces armées, l'adoption de mesures de désarmement régional, y compris sur le continent européen.

La réalisation de ces objectifs majeurs réclame la participation et la contribution de tous les peuples. Il est de ce fait nécessaire que tous les Etats, tous les gouvernements, les Nations Unies agissent dans un esprit de haute responsabilité afin de procéder sans délai à l'adoption de mesures pratiques, effectives, sur la voie du désarmement.

A cette fin, le Gouvernement roumain estime qu'il est nécessaire que tous les Etats intéressés prennent part aux négociations de Genève sur le désarmement. Il serait aussi particulièrement utile d'organiser une conférence mondiale avec la participation de tous les Etats, en vue d'examiner les problèmes pressants du désarmement général et, au premier chef, du désarmement atomique.

Le Gouvernement de la République socialiste de Roumanie réaffirme à cette occasion sa ferme détermination d'apporter, à l'avenir aussi, sa contribution aux efforts destinés à la mise en oeuvre sans tarder de mesures pratiques visant à mettre fin à la course aux armements et à réaliser le désarmement, conformément aux intérêts fondamentaux du peuple roumain, de tous les peuples.

ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD

Original : anglais

18 mai 1971

1. Evolution des dépenses militaires au Royaume-Uni

1. Le tableau I montre l'évolution des dépenses militaires du Royaume-Uni pendant la décennie écoulée. En prix constants de 1970, le budget militaire a atteint un maximum de 2 884 millions de livres en 1965/66 pour retomber ensuite à son niveau actuel de 2 326 millions de livres, soit une diminution de presque 20 p. 100. La part accordée à la défense dans le produit national brut (PNB) a décliné régulièrement pendant la décennie. Cette tendance à une forte réduction du pourcentage des ressources nationales de toutes sortes affecté à la défense caractérise la seconde moitié des années 60.

Tableau I

DEPENSES MILITAIRES DE 1961/62 à 1971/72 a/

	<u>1961/62</u>	<u>1962/63</u>	<u>1963/64</u>	<u>1964/65</u>	<u>1965/66</u>	<u>1966/67</u>	<u>1967/68</u>	<u>1968/69</u>	<u>1969/70</u>	<u>1970/71</u>	<u>1971</u>
Prix courants (en millions de livres)	1656	1721	1838	1999	2121	2172	2205	2271	2266	2387	2545
Pourcentage du PNB	6,9	6,8	6,5	6,5	6,5	6,4	6,3	6,1	5,7	5,7	5,5
Prix constants de 1970 (en millions de livres)	2563	2611	2675	2819	2884	2785	2727	2671	2541	2387	2326

a/ On notera que les pourcentages du PNB figurant dans le tableau I diffèrent de ceux qui sont indiqués dans le tableau VII. La raison en est que le tableau I se rapporte au budget de la défense tandis que la tableau VII englobe une classification plus large, la "défense militaire". Aux fins du revenu national et de la comptabilité nationale, le budget de la défense est groupé avec certaines autres dépenses ne relevant pas du Secrétaire d'Etat à la défense, pour former la "défense militaire". On trouvera au tableau I de l'annexe B du projet de budget de la défense pour 1971 (Statement of Defence Estimates 1971, Cmnd. 4592) une mise en concordance détaillée des deux classifications pour l'exercice financier 1971/72.

2. A cause des changements de classification etc., il n'est pas facile de détailler les dépenses sur une base comparable. Cependant, les chiffres suivants, qui se rapportent aux années 1961/62, 1966/67 et 1971/72, donnent un aperçu de l'évolution :

	<u>%</u> <u>1961/62</u>	<u>%</u> <u>1966/67</u>	<u>%</u> <u>1971/72</u>
Traitements des militaires	22,0	22,8	27,2
Traitements des civils	18,5	17,7	20,5
Autres salaires et traitements	6,1	5,0	5,9
<u>Total des salaires et traitements</u>	<u>46,6</u>	<u>45,5</u>	<u>53,6</u>
Achats	- a/	29,5	22,7
Recherche et développement	- a/	9,9	7,5
<u>Total des achats et de la recherche et du développement</u>	<u>36,2</u>	<u>39,4</u>	<u>30,2</u>
<u>Divers</u>	<u>17,2</u>	<u>15,1</u>	<u>16,2</u>

a/ Non disponible.

3. Il faut noter qu'entre 1966/67 et 1971/72, l'augmentation du pourcentage du coût du personnel s'est accompagnée d'une diminution du pourcentage du coût de l'équipement. Les soldats anglais sont recrutés volontairement, la conscription ayant pris fin au début de la décennie, et la nécessité d'aligner la solde sur les salaires civils a contribué à l'augmentation de la proportion consacrée au personnel dans le budget de la défense.

4. Le tableau III montre les dépenses militaires prévues jusqu'en 1974/75. Il indique que les dépenses militaires doivent augmenter en moyenne de 0,1 p. 100 seulement par an pendant cette période. Le pourcentage du PNB affecté à la défense doit continuer à diminuer.

#### Tableau IIIA

#### PREVISIONS DE DEPENSES MILITAIRES DE 1970/71 A 1974/75

(En prix constants de 1970)

	<u>1970/71</u>	<u>1971/72</u>	<u>1972/73</u>	<u>1973/74</u>	<u>1974/75</u>	<u>Modification annuelle</u> <u>moyenne en pourcentage</u>
Millions de livres	2 387	2 326	2 270	2 290	2 300	- 0,9

Tableau IIB

PREVISIONS DE DEPENSES MILITAIRES DE 1970/71 A 1974/75. AJUSTEES  
POUR TENIR COMPTE DES PRIX DE 1970 ET DE L'EFFET DES PRIX RELATIFS a/

	<u>1970/71</u>	<u>1971/72</u>	<u>1972/73</u>	<u>1973/74</u>	<u>1974/75</u>	<u>Modification annuelle moyenne en pourcentage</u>
Millions de livres	2 465	2 435	2 400	2 445	2 475	+ 0,1

a/ L'effet des prix relatifs est un ajustement appliqué aux dépenses publiques du Royaume-Uni de manière à tenir compte du fait que les coûts ont tendance à augmenter plus rapidement dans le secteur public que dans l'ensemble de l'économie et que les prévisions en prix constants ne reflètent donc pas suffisamment la part des ressources nécessaires au secteur public en prix courants. Voir également l'appendice B au Cmnd. 4578, intitulé "Dépenses publiques de 1969/70 à 1974/75".

## 2. Dépenses militaires et croissance

1. Comme les tableaux précédents le montrent, le niveau des dépenses militaires du Royaume-Uni pendant la décennie écoulée (1960-1970) s'est maintenu entre 2 300 millions et 2 900 millions de livres aux prix de 1970, et a absorbé une proportion régulièrement décroissante du produit national brut. Il est donc difficile d'évaluer l'effet que ceci a pu avoir sur la croissance économique.

2. Alors que dans une économie où il y a du chômage, l'accroissement des dépenses militaires, particulièrement si les achats se font surtout dans le pays, peut stimuler la croissance économique, l'économie du Royaume-Uni a tourné à plein pendant les 25 dernières années. Les possibilités de croissance sans inflation sont donc limitées par la croissance du potentiel de production, et celui-ci à son tour est limité par le rythme de l'évolution structurale et démographique de l'économie. Une économie ouverte, telle que celle du Royaume-Uni, qui repose en grande partie sur l'importation de marchandises, est soumise à une limite supplémentaire, à savoir la balance des paiements. Enfin, les poussées inflationnistes de la demande nationale peuvent réduire la capacité de concurrence sur les marchés étrangers, diminuant par là la demande d'exportations et provoquant une dévaluation, ou la restriction de la demande nationale (pour réduire les importations) ou les deux à la fois.

3. Tous ces facteurs ont influé sur l'économie du Royaume-Uni au cours des dix ans écoulés. Mais il est difficile de voir comment les dépenses militaires y ont contribué. D'une part, le potentiel de production a été accru par la réduction des effectifs des forces armées et des employés civils travaillant directement pour elles. Cependant, ceux qui sont encore employés à la défense ont absorbé, par leur rémunération, une proportion plus élevée des dépenses militaires, si bien que la proportion des ressources disponibles pour les dépenses faites au

titre de biens et services a décliné. Comme les premières de ces dépenses sont comptées aux fins du calcul du PNB, à leur valeur propre, tandis que les deuxièmes ont un effet multiplicateur (environ 1,6), il est possible que ce changement dans la répartition des dépenses ait pour effet statistique d'entraîner une réduction apparente du taux de croissance. D'autre part, la réduction de la proportion des dépenses militaires consacrée aux biens et aux services, ajoutée à une tendance à se procurer des armes à l'étranger, a permis de récupérer des ressources nationales qui étaient affectées à la production de caractère militaire. Il n'est pas certain que cela ait en fait libéré de la main-d'œuvre en faveur de secteurs industriels plus productifs, mais les pressions qui s'exercent sur la balance des paiements ont augmenté. A cause de ces interactions complexes, il est presque impossible d'isoler l'effet des dépenses militaires sur la croissance.

### 3. Ressources

#### a) Personnel

1. L'importance de l'effectif qui est employé directement à la défense, et l'évolution à cet égard, sont indiquées dans le tableau III. Le nombre de personnes ainsi employées - militaires et fonctionnaires travaillant dans les services de la défense - a diminué de 30 p. 100 depuis le début de la décennie.

2. Des calculs "entrées-sorties" ont été effectués pour 1963 et 1968, les seules années pour lesquelles des tableaux sont disponibles, de manière à déterminer l'effectif travaillant indirectement pour la défense. Nos calculs montrent que la main-d'œuvre industrielle employée à la défense est passée d'environ 853 000 personnes en 1963 à environ 674 000 personnes en 1968. Cette diminution s'est accompagnée d'une augmentation des dépenses faites à l'étranger aux fins de la défense. On estime qu'il a fallu 41 000 ouvriers pour produire les biens d'exportation supplémentaires dont on avait besoin pour faire face à la demande accrue de devises que cela entraînait, si bien que la diminution nette de la main-d'œuvre industrielle travaillant indirectement pour la défense a été d'environ 138 000 personnes, soit environ 16 p. 100, entre 1963 et 1968.

Tableau III

MAIN-D'OEUVRE EMPLOYÉE DIRECTEMENT  
(En milliers de personnes)

	<u>1961/62</u>	<u>1962/63</u>	<u>1963/64</u>	<u>1964/65</u>	<u>1965/66</u>	<u>1966/67</u>	<u>1967/68</u>	<u>1968/69</u>	<u>1969/70</u>	<u>1970/71</u>	<u>1971/72</u>
Personnel militaire du Royaume-Uni	485	447	430	423	424	418	417	405	383	373	365
Personnel militaire étranger	37	37	35	31	32	32	33	25	22	19	16
Fonctionnaires non employés dans l'industrie	163	168	149	150	147	150	147	150	145	143	143
Fonctionnaires employés dans l'industrie	335	330	290	277	262	260	245	234	219	205	190
Total	<u>1 020</u>	<u>982</u>	<u>904</u>	<u>881</u>	<u>865</u>	<u>860</u>	<u>842</u>	<u>814</u>	<u>769</u>	<u>740</u>	<u>714</u>

b) Recherche et développement (R et D)

3. On dispose des renseignements suivants sur la part de la défense dans les dépenses totales de R et D :

	<u>1961/62</u>	<u>1964/65</u>	<u>1966/67</u>	<u>1967/68</u>	<u>1968/69</u>
Total des dépenses pour R et D (En millions de livres) ....	657,7	771,4	926,3	962,1	1 017,0
Défense					
Interne (En millions de livres) .....	93,2	91,5	110,3	109,1	113,4
Externe (En millions de livres) .....	152,5	163,6	134,2	116,8	103,6
Total pour la défense (En millions de livres) ....	245,7	225,1	244,5	225,9	217,0
Pourcentage du total de R et D	37,4	33,1	26,4	23,5	21,3

(Les renseignements concernant les années intermédiaires ne sont pas disponibles.)

4. Ce tableau montre que même aux prix courants, les dépenses de R et D consacrées à la défense ont diminué tandis que les dépenses totales de R et D se sont élevées de plus de 50 p. 100. Par conséquent, la part de la défense dans le total a aussi diminué de plus de la moitié.

5. L'étude triennale concernant le personnel de R et D a fourni les renseignements suivants sur les scientifiques et ingénieurs qualifiés employés dans ce secteur :

	<u>1965/66</u>	<u>1968/69</u>
(En milliers de personnes)		
Nombre total de scientifiques et ingénieurs de R et D .....	53,9	56,6
Défense (externe et interne) .....	11,4	10,2
Pourcentage du total .....	21,2	18,0

Ainsi, au cours de la période pour laquelle des renseignements sont disponibles, la part de la défense a décliné à la fois en chiffres absolus et en pourcentage.

c) Dépenses militaires et sociales

6. Les dépenses militaires ont absorbé une part décroissante, et les dépenses sociales une part croissante du total des dépenses publiques et du total des ressources (PNB au coût des facteurs). Cette tendance est illustrée dans les tableaux IV à VII. Il est cependant impossible d'attribuer à la diminution relative des dépenses militaires un effet précis quelconque sur les dépenses sociales, publiques ou privées.

**Tableau IV**  
**ANALYSE DES DEPENSES PUBLIQUES<sup>a/</sup>**  
 (en millions de livres aux prix courants)

	1953	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969
	1 543	1 579	1 630	1 725	1 840	1 892	1 990	2 105	2 206	2 413	2 444	2 307
Défense militaire <sup>b/</sup>												
Prestations de sécurité sociale	1 345	1 450	1 488	1 628	1 744	1 933	2 099	2 408	2 577	2 900	3 344	3 562
Enseignement	736	843	917	1 013	1 173	1 232	1 413	1 535	1 763	1 971	2 176	2 323
Service national de santé	723	783	861	930	971	1 036	1 132	1 270	1 395	1 551	1 637	1 813
Services du logement et de l'environnement	693	742	822	934	957	1 054	1 345	1 545	1 621	1 862	1 930	2 023
Industrie et commerce	522	591	562	664	728	755	902	1 011	1 212	1 727	1 863	1 956
Transports et communications	334	326	500	529	468	472	510	600	642	744	907	759
Agriculture, sylviculture, pêche, alimentation	327	317	324	394	411	373	335	335	310	369	400	394
Routes et éclairage public	197	223	239	276	319	362	416	437	473	546	596	695
Relations extérieures	140	180	213	236	230	239	281	302	316	322	323	304
Recherche industrielle et Conseils de la recherche	64	81	99	114	125	130	137	147	166	173	178	200
Autres dépenses publiques <sup>c/</sup>	578	654	617	727	803	807	861	956	1 090	1 236	1 359	1 443
TOTAL	7 262	7 784	8 272	9 170	9 769	10 395	11 426	12 701	13 776	15 814	17 207	17 634

a/ Source : Revenus et dépenses nationaux, 1969 (tableau 50), 1970 (tableau 49).

b/ Voir la note a/ au tableau I.

c/ Y compris la défense civile, la police, les prisons, les services d'incendie, les services sociaux locaux, le recouvrement des impôts, etc.

Tableau V<sup>a</sup> / b/

## ANALYSE DES DEPENSES PUBLIQUES EN POURCENTAGES

	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969
Défense militaire <sup>c/</sup>	21	20	20	19	19	18	17	17	16	15	14	13
Relations extérieures	2	2	3	3	2	2	3	2	2	2	2	2
Routes et éclairage public	3	3	3	3	3	4	4	3	3	3	3	4
Transports et communications	5	4	6	6	5	5	5	5	5	5	5	4
Autres industries et commerce	7	7	7	7	7	7	8	8	9	11	11	10
Recherche <sup>d/</sup>	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Services du logement et de l'environnement	10	10	10	10	10	10	12	12	12	12	11	11
Enseignement	11	11	11	11	12	12	12	13	13	13	13	13
Service national de santé	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
Sécurité sociale	19	19	18	18	18	19	18	19	19	18	19	20
Agriculture	5	4	4	4	4	4	3	3	2	2	2	2
Autres dépenses <sup>e/</sup>	7	8	7	8	8	8	7	7	8	8	8	10
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

a/ Source : Revenus et dépenses nationaux 1969 et 1970.

b/ Les chiffres sont arrondis.

c/ Voir la note a/ du tableau I.

d/ Recherche industrielle et Conseils de la recherche.

e/ Y compris la police, les prisons, les services d'incendie, les services sociaux locaux, le recouvrement des impôts, etc.

Tableau VI<sup>a/</sup>

	Dépenses sociales <sup>b/</sup> en pourcentage du montant total des dépenses publiques	Défense militaire <sup>c/</sup> en pourcentage du montant total des dépenses publiques
1960	53	20
1961	52	19
1962	53	19
1963	55	18
1964	56	17
1965	57	17
1966	57	16
1967	56	15
1968	56	14
1969	59	13
1970/71	58	13
1971/72	57	12
1972/73	58	12
1973/74	57	11
1974/75	57	11

a/ Source : Revenus et dépenses nationaux, 1969 et 1970.  
Dépenses publiques de 1969-70 à 1974-75 (Cmnd. 4578).

b/ Les dépenses sociales concernent les services sociaux, les routes et l'éclairage public, le logement, les bibliothèques, les musées et les arts, la police, les prisons et les services d'incendie.

c/ Voir la note a/ du tableau I.

Tableau VII<sup>a/</sup>

	Dépenses sociales <sup>b/</sup> en pourcentage du PNB au coût des facteurs (prix courants)	Défense militaire <sup>c/</sup> en pourcentage du PNB au coût des facteurs (prix courants)
1960	19,06	7,14
1961	19,70	7,06
1962	20,26	7,19
1963	21,14	6,96
1964	21,86	6,78
1965	23,09	6,71
1966	23,78	6,68
1967	25,40	6,93
1968	26,39	6,63
1969	26,87	5,97

a/ Source : Revenus et dépenses nationaux, 1970.

b/ Les dépenses sociales concernent les services sociaux, les routes et l'éclairage public, le logement, les bibliothèques, les musées et les arts, la police, les prisons et les services d'incendie.

c/ Voir la note a/ du tableau I.

#### 4/5/7. Commerce extérieur et balance des paiements

##### Invisibles

1. Les éléments invisibles des dépenses militaires sont résumés dans les tableaux VIII et IX. Le tableau VIII analyse les dépenses et les recettes courantes du gouvernement à l'étranger et énumère les services militaires, les subventions, les souscriptions ainsi que les recettes provenant de services militaires, des dépenses faites au Royaume-Uni par les forces américaines et canadiennes et de l'aide à la défense; le tableau IX indique les dépenses militaires courantes et les recettes à l'étranger dans la zone sterling et en dehors. Bien que ces chiffres donnent une idée des coûts en devises étrangères du maintien des troupes anglaises à l'étranger, ils ne reflètent pas l'effet qu'a sur les exportations le stationnement du personnel militaire à l'étranger ni l'effet qu'a sur les importations le rappel du personnel militaire au Royaume-Uni.

Tableau VIII  
 DEPENSES ET RECETTES COURANTES DU GOUVERNEMENT A L'ETRANGER<sup>a/</sup>  
 (en millions de livres)

	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968
DEPENSES												
Toutes zones												
Services												
Militaires .....	151 24	173 26	160 26	203 30	224 36	243 35	250 40	270 44	270 46	283 49	264 48	274 54
Administratifs, diplomatiques, etc., .....												
Total des services .....	175	199	188	233	260	278	290	314	316	332	312	328
Transferts												
Subventions économiques .....	49 9	51 6	52 7	58 7	74 13	78 12	75 19	83 30	93 19	87 19	90 21	88 12
Subventions militaires .....												
Contributions à des organisations internationales :												
Militaires .....	2 8	2 10	2 11	3 15	2 18	2 17	3 22	6 30	4 46	5 45	7 39	7 42
Autres .....												
Autres transferts .....	7	8	10	11	11	12	13	14	15	24	31	29
Total des transferts .....	75	77	82	94	118	121	132	163	177	180	188	178
Total des dépenses .....	250	276	270	327	378	399	422	477	493	502	500	506
Dont : Militaires .....	162 88	181 95	169 101	213 114	239 139	257 142	272 150	306 171	293 200	307 205	292 208	293 213
RECETTES												
Toutes zones												
Services												
Dépenses des forces américaines et canadiennes ..	36 44	25 27	18 22	21 20	16 25	17 16	12 23	12 26	9 16	9 16	11 14	13 15
Autres militaires .....												
Autres .....	5 2	2 3	4 4	5 5	6 6	5 5	7 7	21 21	17 17	11 11	14 14	15 16
Total des services .....	85	54	43	45	46	39	40	45	46	42	36	44
Transferts												
Aide à la défense .....	21	3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total des recettes .....	106	57	43	45	46	39	40	45	46	42	36	44
Dont : Militaires .....	101 5	55 2	40 3	41 4	41 5	33 6	35 5	38 7	25 21	25 17	25 11	28 16
Gouvernement (net) .....	-144	-219	-227	-282	-332	-360	-382	-432	-447	-470	-464	-462
BALANCE MILITAIRE .....	-61	-126	-129	-172	-198	-224	-237	-268	-268	-282	-267	-265

<sup>a/</sup> Source : Balance des paiements, 1969.

Tableau IX

DEPENSES ET RECETTES MILITAIRES COURANTES<sup>a/</sup>

(En millions de livres)

	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968
Dépenses pour les services militaires .....	103	101	108	131	138	146	147	148	154	160	145	145
Subventions militaires .....	9	5	7	7	12	12	19	30	19	18	20	11
Recettes : services militaires .....	112	106	115	138	150	158	166	178	173	178	165	156
Montant net des dépenses militaires .....	15	9	11	7	10	7	5	9	4	5	8	7
	97	97	104	131	140	151	161	169	169	173	157	149

Hors de la zone sterling

Dépenses pour les services militaires .....	48	72	52	72	86	97	103	122	116	123	119	129
Subventions militaires .....	-	1	-	-	1	-	-	-	-	1	1	1
Recettes : services militaires	48	73	52	72	87	97	103	122	116	124	120	130
Dépenses des forces américaines et canadiennes .....	36	25	18	21	16	17	12	12	9	9	11	13
Autres services militaires .....	29	18	11	13	15	9	18	17	12	11	6	8
Transferts : assistance pour la défense .	21	3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Montant net des dépenses militaires ...	86	46	29	34	31	26	30	29	21	20	17	21
TOTAL NET DES DEPENSES MILITAIRES (TOUTES ZONES) .....	59	124	127	169	196	222	234	262	264	277	260	258
Autres que les contributions à des organisations internationales .....	2	2	2	3	2	2	3	6	4	5	7	7

a/ Source : Balance des paiements, 1969.

## Importations

2. Comme une forte proportion des importations destinées à la défense est due au fait que l'industrie nationale a tendance à importer pour la production des matériels de défense, les renseignements ne portent que sur 1963 et 1968, années pour lesquelles les calculs "entrées-sorties" ont permis d'évaluer ces importations indirectes.

	(En millions de livres)	
	<u>1963</u>	<u>1968</u>
Dépenses militaires nettes à l'étranger, y compris les invisibles .....	237	265
Remboursement de l'emprunt pour les achats militaires aux Etats-Unis .....	-	109
Montant des importations destinées à la production nationale des matériels de défense .....	<u>124,8</u>	<u>154,8</u>
TOTAL .....	<u>361,8</u>	<u>528,8</u>

Ces chiffres représentent 8,3 p. 100 des importations nationales en 1963, et 7,8 p. 100 en 1968.

3. La structure des importations a changé entre ces deux dates. En 1963, 15,5 millions de livres seulement ont été consacrés aux importations directes de marchandises, si bien que les importations principales consistaient en importations indirectes (principalement matières premières et pièces). En 1968, le montant des importations directes s'est élevé à 150 millions de livres, consistant principalement en équipement aérospatial acheté aux Etats-Unis. En outre, la structure des importations indirectes s'était modifiée, si bien que les pièces pour les industries aéronautique et électronique comptaient pour 22 p. 100 (contre 14 p. 100 en 1963).

## Exportations

4. Les renseignements sur les exportations militaires n'ont été publiés que pour les quatre dernières années et ne sont guère que des prévisions de ventes pour le prochain exercice financier. Ils figurent dans le tableau ci-dessous, de même que le pourcentage estimatif des exportations concernant la défense.

Exportations militaires

<u>Année</u>	<u>Exportations</u> <u>(millions de</u> <u>livres)</u>	<u>Exportations mili-</u> <u>taires en pourcentage</u> <u>des exportations</u> <u>totales</u>
1968/69	183	2,8
1969/70	178	2,3
1970/71	198	2,4
1971/72	270	3,2

Ces renseignements sont très imprécis, mais indiquent que les matériels militaires ne forment qu'une faible petite proportion des exportations. Quant à la composition des exportations, les seuls chiffres disponibles se rapportent aux aéronefs, le chiffre pour 1968 étant de 100 millions de livres. Il s'agit là cependant d'une année exceptionnelle, car les chiffres, depuis 1960, oscillent entre 38,5 millions de livres et 100 millions de livres avec une moyenne de 56 millions de livres. Sur cette base, il est probable que 50 p. 100 des exportations concernant la défense provenaient de l'industrie aérospatiale. Les exportations d'avions militaires ont compté en moyenne pour 38 p. 100 des exportations de l'industrie entre 1960 et 1968. Mais une fois de plus, il s'est produit des fluctuations importantes d'année en année, entre un minimum de 26 p. 100 et un maximum de 56 p. 100.

Balance des paiements

5. A cause de la tendance à importer pour produire du matériel et fournir des services d'exportation (la proportion est passée de 19,2 p. 100 en 1963 à 20,4 p. 100 en 1968), les exportations nécessaires pour répondre aux besoins de devises étrangères ont été plus élevées que les totaux figurant dans le tableau ci-dessus, et l'augmentation entre 1963 et 1968 a été plus que proportionnelle. On estime que les exportations nécessaires sont passées de 447,8 millions de livres en 1963 à 664,3 millions de livres en 1968. Cependant, le montant total des exportations s'est élevé entre ces deux dates, si bien qu'en pourcentage des exportations, les besoins en devises étrangères pour la défense n'ont augmenté que légèrement, de 10,5 p. 100 en 1963 à 10,8 p. 100 en 1968.

## 6. Evolution de l'assistance

1. Le tableau X donne les chiffres pour l'assistance officielle au développement (conformément aux définitions du Comité de l'assistance au développement) fournie par le Royaume-Uni aux pays en voie de développement pour chacune des années de la période 1961 à 1969. Les décaissements sont indiqués en prix courants. Les pourcentages du PNB représentés par ces chiffres figurent dans la colonne 3.

Tableau X  
ASSISTANCE OFFICIELLE AU DEVELOPPEMENT<sup>a/</sup>

	<u>Montant brut</u> <u>(En millions</u> <u>de livres)</u>	<u>Montant net</u> <sup>b/</sup> <u>(En millions</u> <u>de livres)</u>	<u>Montant net en</u> <u>pourcentage du</u> <u>PNB</u>
1961	170,0	160,7	0,58
1962	160,9	146,2	0,51
1963	158,3	151,1	0,49
1964	191,2	173,3	0,52
1965	194,8	168,5	0,47
1966	207,2	173,6	0,46
1967	200,9	173,3	0,43
1968	203,0	173,0	0,40
1969	210,8	179,7	0,39

<sup>a/</sup> La définition de l'assistance officielle au développement, ainsi que la classification des pays en voie de développement, sont celles du Comité d'aide au développement de l'OCDE.

<sup>b/</sup> Montant net d'amortissement.

2. L'assistance a marqué une augmentation modeste dans la première moitié de la décennie, mais en chiffres bruts et nets, elle a été plus ou moins statique dans la seconde moitié. En pourcentage du PNB, l'assistance officielle a diminué au cours de la décennie, sauf en 1964.

3. On a attribué aux difficultés économiques de la Grande-Bretagne la stagnation du programme d'assistance à la fin des années 60. Un plafond de 225 millions de livres a été établi pour les dépenses d'assistance en 1966/67, bien que les dépenses réelles n'aient pas atteint ce chiffre. En 1967/68, le plafond a été ramené à 205 millions de livres, et bien que quelques postes de dépenses aient été autorisés de temps en temps en dehors du plafond, celui-ci n'a été relevé qu'en 1970, pour passer à 212 millions de livres. En 1969 et en 1970, la balance des paiements

s'est améliorée, et la Grande-Bretagne a pu remplir ses obligations touchant le paiement de sa dette et commencer à reconstituer ses réserves, tandis que les gouvernements successifs étaient en mesure d'accroître le programme d'assistance pour les années qui viennent, de la façon suivante :

(En millions de livres)

1971/72	245
1972/73	265
1973/74	300
1974/75	340

#### Rapport avec les dépenses militaires

4. Le gouvernement examine chaque année le niveau des dépenses publiques par rapport à ses politiques et à ses objectifs. Les dépenses correspondant à tous les programmes publics sont examinées ensemble, mais il n'existe, entre le programme de défense et le programme d'assistance à l'étranger, aucune relation particulière qui fasse que les modifications apportées à l'ampleur du premier se reflètent dans celle du deuxième; de même, l'attribution de l'assistance n'est pas déterminée par la politique de défense. Par exemple, les augmentations du programme d'aide décrites au paragraphe 3 ci-dessus ont été le fruit de considérations relevant de la politique d'assistance du Royaume-Uni et n'ont pas été liées à des modifications dans les dépenses militaires, dont les niveaux ont été fondés sur l'examen de la politique de défense et des engagements militaires.

#### 8. Effets sur l'environnement

1. Le Ministère de la défense tient à ce que ses terrains soient utilisés le plus possible à des fins non militaires, lorsque cela est compatible avec les besoins du service. Presque la moitié de ces terrains fait l'objet d'une exploitation agricole. S'il est vrai que l'entraînement militaire au moyen d'armes modernes peut détériorer la terre, le Ministère de la défense veille à ce que le sol ne soit pas endommagé de façon permanente, en faisant alterner utilisation militaire et utilisation agricole. Des terrains agricoles et des bois placés en lisière ou en tampon permettent de s'assurer que les activités bruyantes et gênantes du service n'ont pas lieu à proximité de terrains ou de bâtiments privés. De nombreuses zones peu utilisées des terrains d'entraînement gardent des caractéristiques écologiques (par exemple une flore et une faune rares) qui, dans les terrains environnants, ont été détruites du fait d'autres utilisations.

2. Le Gouvernement du Royaume-Uni a créé récemment un comité pour examiner quelles modifications doivent être apportées aux terrains militaires et pour faciliter leur accès au public, à des fins de loisirs, d'agrément, etc.

## Matières premières

3. Les calculs "entrées-sorties" ont servi à évaluer l'effet des dépenses militaires sur l'exploitation des matières premières. Dans l'industrie nationale, le seul secteur produisant une quantité notable de matières premières pour les besoins militaires est l'extraction du charbon : 2,6 p. 100 de la production a servi à des fins militaires (directes et indirectes) en 1963, et cette proportion est tombée à 2,2 p. 100 en 1968. Parmi les secteurs importateurs de matières premières à des fins militaires, il faut surtout citer le raffinage de pétrole, les métaux non ferreux (à l'exclusion de l'aluminium), d'autres produits chimiques, la sidérurgie, les métaux légers, le bois et les produits à base de bois.

4. Le tableau ci-dessous donne une évaluation des importations de matières premières par ces industries à des fins militaires, en pourcentage de leurs importations totales, pour 1963 et 1968.

### Importation de matières premières

<u>Industrie</u>	<u>Importations à des fins militaires en pourcentage du total des importations</u>	
	<u>1963</u>	<u>1968</u>
Raffinage de pétrole	3,9	3,6
Métaux non ferreux	6,45	3,9
Autres produits chimiques	4,65	1,8
Sidérurgie	5,5	4,05
Bois et produits à base de bois	4,1	2,5
Métaux légers	10,1	7,3

On voit donc que, par rapport aux besoins de l'industrie dans son ensemble, les besoins en matières premières de la production militaire sont peu importants et qu'ils ont diminué.

## 9. Effets dans le domaine social

1. D'une façon générale, la société du Royaume-Uni est caractérisée par sa stabilité, et les tensions sociales qui apparaissent de temps en temps n'ont que rarement un rapport avec les dépenses d'armement. La présence au Royaume-Uni de personnel militaire ou de forces alliées, qui y sont stationnées pour le moment, et l'emploi de civils pour des activités liées à la défense, ne provoquent aucune tension.

2. Au Royaume-Uni, le recrutement est fondé sur le volontariat. La solde est compétitive avec les salaires civils, si bien qu'une carrière militaire est une des nombreuses possibilités d'emploi qui s'ouvrent aux citoyens. Les tensions qui pourraient se produire par suite de la conscription n'existent pas au Royaume-Uni, pas plus qu'on ne constate de difficultés tenant à une concurrence entre les forces armées et l'industrie auprès des recrues éventuelles.

3. En ce qui concerne les conditions dans les forces armées, le gouvernement est conscient des difficultés qui peuvent se produire en raison des vicissitudes de la vie militaire et fait tout son possible pour résoudre les problèmes qui se posent. Tout récemment, par exemple, l'armée a créé la Housing Commandant Organization, afin que, lorsque les maris sont séparés de leur femme pour des raisons de service, les familles reçoivent toute l'aide nécessaire aussitôt que possible. Cette organisation doit aussi favoriser une intégration plus étroite entre l'armée et la communauté civile. L'Etat fournit également une assistance financière et facilite les voyages afin de pallier aux inconvénients de la séparation. Le gouvernement a annoncé qu'il a l'intention d'améliorer les pensions, et il existe un plan très au point pour aider les hommes et les femmes à se réadapter à la fin de leur carrière militaire.

#### 10. Structure industrielle

1. On prétend fréquemment que les besoins militaires déforment la structure industrielle d'un pays en concentrant des ressources rares dans des industries de pointe qui ont un taux de croissance peu élevé. Le calcul "entrées-sorties" pour 1963 montre que cet effet est minime au Royaume-Uni, où il existait seulement, cette année-là, trois industries dont plus de 25 p. 100 de la main-d'oeuvre travaillait à la défense et six industries où cette proportion était de plus de 10 p. 100. En 1968, les chiffres correspondants n'étaient plus que de deux industries avec un pourcentage de plus de 25 p. 100 (l'une d'elles étant la construction navale, dans laquelle les chantiers royaux étaient inclus) et de quatre industries avec un pourcentage de plus de 10 p. 100. Ce qui ressortait principalement de ces calculs, c'est que l'industrie de l'électronique et celle des instruments scientifiques étaient moins tributaires de la défense. La diminution des dépenses effectuées par le Ministère de la défense a été légère, mais l'augmentation des ventes à des fins civiles a été rapide.

2. Si l'on considère l'industrie mécanique dans son ensemble, on estime que les besoins de la production militaire ont absorbé 13,4 p. 100 de la main-d'oeuvre en 1963, mais que ce pourcentage est tombé à 10 p. 100 en 1968, avec le licenciement d'environ 117 000 ouvriers dont la plupart semblent avoir été reclassés dans l'industrie (puisque le total de la main-d'oeuvre industrielle a augmenté entre 1963 et 1968).

3. Les raisons stratégiques qui poussent tout pays à conserver une source locale d'approvisionnement en matériel militaire sont un facteur important dans le maintien de certaines industries appartenant à ce secteur, même si, à un moment donné, elles ne répondent pas aux normes de viabilité commerciale. Les risques inhérents à une dépendance complète vis-à-vis des fournisseurs étrangers sont manifestes dans n'importe quel domaine. En l'espèce, ce serait renoncer à réaliser, pour la défense nationale, des matériels qu'il serait peut-être impossible d'obtenir ailleurs (qu'on ne pourrait se procurer qu'à un coût prohibitif), et notre position serait affaiblie lors de la négociation d'achats à l'étranger. Sans la possibilité de produire un éventail donné de matériels, nous dépendrions aussi des fournisseurs étrangers en ce qui concerne les pièces détachées et l'entretien des équipements existants, et des restrictions pourraient être imposées à l'utilisation de ces

derniers, voire à notre politique étrangère. Des considérations de ce genre ont joué un rôle important dans la décision de sauvegarder les moyens essentiels de production militaire de Rolls-Royce et d'accorder un appui à certaines firmes de construction navale qui éprouvaient des difficultés financières à court terme.

## 11. Transfert de techniques

1. On exerce des contrôles sérieux pour s'assurer que toute vente d'équipement militaire ou de renseignements techniques à l'étranger est conforme à notre politique étrangère à l'égard du pays ou de la région en cause, ainsi qu'à l'esprit de nos accords dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies.

## 12. Autres renseignements ou observations

1. Le Gouvernement du Royaume-Uni est déterminé à continuer de jouer un rôle actif et constructif dans les négociations sur le désarmement. Comme par le passé, nous souhaitons arriver à un accord sur des mesures réalistes et pratiques relatives à la fois à la limitation des armements et au désarmement, car les progrès accomplis dans ces deux domaines visent le même objectif d'ensemble, à savoir une sécurité plus grande pour tous. Nous pensons beaucoup aussi aux avantages économiques à long terme qu'apporteraient à tous les pays des progrès réels et sensibles sur la voie de la limitation des armements et sur celle du désarmement. Nous oeuvrons énergiquement dans ce sens à la Conférence du Comité du désarmement, qui se tient à Genève.

2. Notre objectif final est le désarmement général et complet, en vertu duquel les stocks d'armes, à l'exception de celles qui sont nécessaires à la sécurité intérieure, seraient réduits et éventuellement éliminés sous un contrôle international strict et efficace. Naturellement, il ne sera pas facile d'atteindre un objectif d'une telle portée dans l'avenir immédiat, étant donné la situation mondiale actuelle, et notre politique consiste donc à obtenir, entre-temps, un accord sur des mesures plus restreintes de limitation des armements et de désarmement qui sont urgentes et devraient être faisables. Des mesures de ce genre, s'il est possible de les prendre, devraient contribuer à réduire la tension, à renforcer la confiance internationale et à préparer la voie à des initiatives plus ambitieuses.

3. Des progrès importants ont déjà été accomplis à cet égard; on peut citer notamment le Traité interdisant les essais d'armes nucléaires dans l'atmosphère, l'espace extra-atmosphérique et sous l'eau, signé en 1963, le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, entré en vigueur en 1970, et le Traité interdisant de placer des armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive sur le fond des mers et des océans ainsi que leur sous-sol, ouvert à la signature cette année. Nous espérons que ces accords seront appliqués aussi largement que possible, géographiquement parlant.

4. Il reste naturellement beaucoup à faire. Nous travaillons actuellement, avec les autres membres de la Conférence du Comité du désarmement, à mettre au point une interdiction complète, suffisamment contrôlée, des essais d'armes nucléaires dans tous les milieux pour tous les pays. Nous cherchons également une solution aux problèmes posés par les armes chimiques et biologiques; selon nous, la meilleure méthode, pour faire des progrès à cet égard, est de conclure rapidement un accord sur l'interdiction des moyens de guerre biologiques, et à cette fin, le Royaume-Uni a présenté des propositions détaillées, remettant à plus tard la solution des problèmes plus complexes qui ont trait aux armes chimiques. Les événements récents nous permettent d'espérer qu'on progressera bientôt dans le sens d'un accord sur les moyens de guerre biologiques.

5. Nous accueillons avec satisfaction les négociations bilatérales entre les Etats-Unis d'Amérique et l'Union des Républiques socialistes soviétiques sur la limitation des armes stratégiques. A notre avis, c'est là, dans les circonstances présentes, la meilleure méthode à employer pour aborder la question de la limitation de la course aux armes nucléaires, et nous espérons que ces négociations aboutiront le plus tôt possible à des résultats concrets.

SENEGAL

Original : français

24 juin 1971

I. Montant des dépenses

Le tableau joint en annexe indique la répartition des dépenses militaires de la République du Sénégal pour 1970 et les prévisions pour 1971/1972 :

- Personnels et matériels, dépenses supportées par le budget ordinaire de l'Etat,
- Investissements, dépenses supportées par le budget d'investissement.

La proportion des dépenses militaires annuelles brutes soit 4 677,4 millions de francs CFA est pour l'année 1970 de 11,9 p. 100 du budget ordinaire de l'Etat, alors que les dépenses militaires d'investissement, soit 35 millions de francs CFA, représentent 0,12 p. 100 de la tranche 1970 du budget d'investissement de l'Etat.

II. Répartition des dépenses

Il y a lieu de noter que ces dépenses militaires recouvrent à la fois :

- L'entretien de l'immeuble administratif, de l'office des anciens combattants et des organismes administratifs correspondants;
- L'entretien de la gendarmerie nationale, qui prolonge l'action de l'administration dans les petites localités;
- L'entretien d'une partie des chantiers du Service civique à vocation économique;
- La participation du génie militaire à des chantiers d'intérêt national;
- La formation des cadres détachés dans les administrations publiques ou destinés pour la plupart à y servir;
- Les soins médicaux aux familles des militaires;
- Enfin, l'entretien des forces armées proprement dites qui assurent d'ailleurs avec la marine nationale la plus grande part de la protection des ressources halieutiques, avec l'armée de l'air une partie des transports administratifs dans le pays et à l'étranger et essentiellement dans l'armée de terre la formation de jeunes techniciens utilisables à l'issue de leur service militaire dans différents organismes du secteur public et privé.

III. Récapitulation des dépenses militaires non affectées directement à l'entretien des forces armées

Il est donné ci-dessous le montant des crédits attribués en 1970 à l'entretien des organismes inclus dans le budget des forces armées mais qui ne correspondent pas à des dépenses strictement militaires (en millions de francs CFA).

	<u>Personnels</u>	<u>Matériels</u>	<u>Total</u>
Organismes administratifs .....	8,1	3,0	11,1
Immeuble administratif .....	28,1	55,2	83,3
Office des anciens combattants .....	-	19,3	19,3
Gendarmerie nationale .....	945,7	341,3	1 287,0
Service civique .....	10,0	15,0	25,0
Travaux du génie .....	-	60,0	60,0
Soins médicaux, familles et civils .....	-	41,0	41,0
Ecole militaire préparatoire .....	38,3	72,3	110,6
Ecole de santé .....	30,0	27,0	57,0
Total	1 060,2	634,1	1 694,3

En outre, 20 millions de francs des crédits d'investissement sont affectés à la gendarmerie.

IV. Dépenses directement affectées à l'entretien des forces armées

Il reste donc pour l'année 1970 en ce qui concerne les dépenses proprement militaires directement affectées aux forces armées (en millions de francs CFA) :

Personnels .....	2 687,0 - 1 060,2 = 1 626,8
Matériels .....	1 990,4 - 634,1 = 1 356,3
Investissements .....	45,0 - 20,0 = 25,0
Total	3 008,1

Soit 7,6 p. 100 du budget ordinaire de l'Etat.

Il paraît en outre judicieux de diminuer ce total des sommes suivantes :

1. Deux tiers des sommes utilisées par la marine nationale, dont les deux tiers des missions au moins sont effectuées pour protéger les ressources halieutiques, éviter la contrebande et assurer des sauvetages en mer, soit :

Personnels .....	68,5 millions x 0,66 = 45,2 millions
Matériels .....	48,8 millions x 0,66 = 32,4 millions
Total	117,3 millions x 0,66 = 77,4 millions

Les résultats de cette action ont été particulièrement intéressants, puisqu'en 1970, la marine a arraisonné 24 bateaux qui ont dû payer 60 millions de francs d'amendes.

2. Un quart des sommes utilisées par l'armée de l'air dont le quart des missions environ est effectué au profit d'organismes publics ou d'Etats étrangers envoyant des stagiaires au Sénégal, soit :

Personnels .....	85,8 millions x 0,25 = 21,4 millions
Matériels .....	110,5 millions x 0,25 = 27,6 millions
Total	196,3 millions x 0,25 = 49,0 millions

Enfin, il reste à noter que dans les dépenses proprement militaires ont figuré pour l'année 1970 la formation des techniciens suivants :

400 conducteurs de camions poids lourds;  
80 mécaniciens auto;  
50 radiographistes;  
20 dépanneurs en radioélectricité;  
40 secrétaires-dactylos;  
120 ouvriers du bâtiment;  
60 conducteurs d'engins de travaux publics.

Soit un total de 770 techniciens directement utilisables dans le pays après leur service militaire.

#### V. Conclusion

En conclusion, si pour l'année 1970 les dépenses militaires brutes du Sénégal, telles qu'elles apparaissent au budget des forces armées, soit 4 677,4 millions de francs CFA, représentent 11,9 p. 100 du budget ordinaire de l'Etat et 0,12 p. 100 du budget investissement, les dépenses nettes correspondant à l'entretien des moyens militaires se limitent à 2 983,1 millions de francs CFA, soit 7,6 p. 100 du budget ordinaire.

En outre, pour tenir compte de la participation de la marine nationale et de l'armée de l'air à des missions d'intérêt économique dont le coût est évalué à 126 millions de francs CFA, le pourcentage des dépenses militaires doit être ramené à 7,3 p. 100 du budget ordinaire.

## ANNEXE

Montant des dépenses annuelles  
 (En millions de francs CFA en prix courants)

Année	Dépenses en personnels	Dépenses en matériels	Total du budget ordinaire	Dépenses investissement (budget investissement)
1970	2 687,0	1 990,4	4 677,4	45,0
1971 (prévisions)	2 866,8	2 103,2	4 969,0	60,0
Répartition pour 1970				
	1 060,2 <sup>a/</sup>	634,1 <sup>a/</sup>	1 694,3 <sup>a/</sup>	20,0 <sup>a/</sup>
	1 626,8 <sup>b/</sup>	1 356,3 <sup>b/</sup>	2 983,1 <sup>b/</sup>	25,0 <sup>b/</sup>
	66,6 <sup>c/</sup>	60,0 <sup>c/</sup>	126,6 <sup>c/</sup>	
	1 560,2 <sup>d/</sup>	1 236,3 <sup>d/</sup>	2 857,5 <sup>d/</sup>	

a/ Dépenses non affectées directement à l'entretien des forces armées.

b/ Dépenses affectées aux forces armées (dépenses 1970 moins a).

c/ Dépenses marine nationale et armée de l'air affectées à des missions non militaires.

d/ Dépenses militaires réelles en 1970 (b moins a).

16 juillet 1971

Réponses à la question No 1

## DEPENSES MILITAIRES DE LA SUEDE DE 1962/63 A 1976/77, EN MILLIONS DE COURONNES

	Achat	Personnel	Recherche et développement	Investissements	Autres dépenses	Total des dépenses militaires					
3) 1976/77						6 230					
3) 1975/76						6 230					
3) 1974/75						6 260					
3) 1973/74						6 270					
3) 1972/73						6 270					
2) 1971/72	1 968	30,0%	1 801	27,5%	449	6,9%	311	4,7%	2 024	31,0%	6 553
2) 1970/71	1 746	29,4%	1 602	26,9%	351	5,9%	287	4,8%	1 959	32,4%	5 945
1) 1969/70	1 620	28,0%	1 550	26,7%	370	6,3%	320	5,5%	1 740	30,0%	5 797
1) 1968/69	1 390	26,0%	1 460	27,2%	460	8,6%	305	5,7%	1 740	32,5%	5 348
1) 1967/68	1 450	27,9%	1 280	24,6%	425	8,2%	305	5,9%	1 740	33,5%	5 194
1) 1966/67	1 520	29,7%	1 260	24,0%	410	8,0%	310	6,0%	1 640	32,0%	5 117
1) 1965/66	1 430	28,6%	1 300	26,0%	400	8,0%	300	6,0%	1 550	31,0%	5 011
1) 1964/65	1 240	28,5%	1 120	25,6%	350	8,0%	260	6,0%	1 400	32,0%	4 360
1) 1963/64	1 220	31,8%	970	23,9%	320	8,0%	240	6,0%	1 210	30,0%	4 042
1) 1962/63	1 130	30,4%	810	21,7%	300	8,0%	220	6,0%	1 270	34,0%	3 735

- 1) Pour les exercices financiers 1962/63 à 1969/70, les coûts totaux sont des résultats réels aux prix courants.
- 2) Pour les exercices financiers 1970/71 et 1971/72, les coûts totaux sont des résultats calculés aux prix courants.
- 3) Pour les exercices financiers 1972/73 à 1976/77, on a pris comme base des prévisions un développement horizontal des coûts en termes réels (prix de mai 1970). En outre, les autorités ont reçu pour instructions de formuler leurs plans généraux en utilisant les niveaux de coûts suivants :
- a) + 100 millions de couronnes par exercice financier (relativement au niveau horizontal des coûts) à partir de l'exercice financier 1973/74;
  - b) + 50 millions de couronnes par exercice financier (relativement au niveau horizontal des coûts) à partir de l'exercice financier 1973/74;
  - c) - 50 millions de couronnes par exercice financier (relativement au niveau horizontal des coûts) à partir de l'exercice financier 1973/74.

Les coûts n'ont pas été ventilés pour les exercices financiers 1972/73 à 1976/77. Cependant, on prévoit que la proportion dévolue au personnel augmentera. Il est probable que cette augmentation se fera principalement au détriment des achats.

Pour les périodes ultérieures à 1976/77, les niveaux de prévision prévus pour la période 1972/73 à 1976/77 sont applicables.

## 2. Le cas échéant, effet des dépenses militaires sur le taux de croissance de l'économie :

Le terme croissance est pris ici dans le sens de croissance de la capacité productrice de la société.

Selon la théorie actuelle de la croissance économique, la production par travailleur, c'est-à-dire la productivité, dépend des modifications apportées au capital social et de certains autres facteurs, tels que des changements dans la compétence technique, le niveau de l'enseignement et les effets résultant de modifications structurales de l'économie. D'après les calculs établis en fonction de la situation propre à la Suède, environ un tiers de la croissance par travailleur est le résultat de modifications du capital social, les deux autres tiers dépendant de changements survenus dans les autres facteurs. Les effets des dépenses militaires sur la croissance doivent donc être évalués sur la base de ces relations.

Les ressources réelles utilisées à des fins militaires entrent dans la catégorie consommation dans la comptabilité nationale. La raison en est que l'utilisation des ressources à ces fins n'est pas supposée ajouter au capital productif ni par conséquent contribuer à la croissance par une augmentation du capital social. Il s'agira ensuite de savoir si l'utilisation des ressources à des fins militaires accélère le progrès technique. Comme le montre la réponse à la question 3 b), une proportion assez importante des ressources totales affectée à la recherche et au développement est utilisée pour des projets dont le but est essentiellement militaire. On peut supposer d'après certaines indications qu'il se produit certaines "retombées" technologiques sur d'autres secteurs de l'économie. On estime cependant qu'elles n'ont guère d'importance.

D'après ces données, il est normal de supposer que les dépenses militaires, en soi, n'ont aucun effet sur la croissance tant que les besoins réels de ressources à des fins militaires ne changent pas. Cependant, au cas où la consommation des ressources augmenterait, le taux de croissance enregistré serait probablement plus bas qu'il ne l'aurait été autrement. Dans ce cas, les dépenses militaires auraient un effet légèrement négatif sur la croissance.

Il faut remarquer que la question de savoir si les dépenses militaires ont un effet sur la croissance est dans une large mesure une question de normes de comparaison, en ce sens qu'il s'agit de savoir quelle autre utilisation des ressources est utilisée à titre de comparaison. La consommation privée, de même que les dépenses militaires, ne provoque aucune augmentation directe du capital social qui, à son tour, pourrait entraîner un accroissement du taux de croissance. Une augmentation de la consommation privée aux dépens des dépenses militaires résulterait probablement en modifications de structure entre les secteurs de production, ce qui se traduirait par un accroissement de la production pour l'ensemble de l'économie. Par conséquent, si les ressources utilisées chaque année pour la défense militaire étaient utilisées pour la consommation privée, il est probable que l'économie dans son ensemble aurait une croissance un peu plus rapide.

Si l'on prend au contraire comme hypothèse que la consommation privée reste inchangée et que les ressources utilisées pour la défense sont consacrées à la formation de capital, on obtient un tableau plus tranché. Si les ressources utilisées à des fins militaires, soit environ un cinquième de la formation de capital productif, avaient servi à la formation de capital pendant une longue période, il est possible de déterminer que le capital social aurait été supérieur d'environ un cinquième à ce qu'il a été réellement. Sur la base de l'importance relative des différents facteurs affectant la croissance et dont il a été question plus haut, le taux de croissance de l'économie suédoise pendant les années 60 aurait été supérieur de 0,25 p. 100 à 0,33 p. 100 au taux effectivement enregistré. Dans ces conditions, on peut donc maintenir que les dépenses militaires et l'utilisation militaire des ressources réelles ont eu un effet négatif certain, quoique difficile à évaluer, sur la croissance économique telle qu'elle est mesurée dans la comptabilité nationale.

### 3. Effet des dépenses militaires sur l'utilisation des ressources.

a) Importance de l'effectif et tendance de son emploi i) dans les forces armées; ii) dans les activités liées à la défense :

La défense nationale suédoise est fondée sur la conscription universelle et le pays n'a donc pas d'armée professionnelle. Ainsi donc, en plus du personnel permanent, la défense nationale forme un effectif important qu'elle recrute. Un peu moins du tiers des dépenses militaires couvre le coût de l'effectif permanent. Les deux tiers restants sont utilisés pour acheter des biens et services d'autres secteurs de l'économie. La main-d'œuvre est donc associée à la production à des fins militaires. Le nombre de travailleurs employés directement ou indirectement à la production militaire en Suède pour les années 1958, 1964 et 1968 est indiqué dans le tableau suivant :

	Nombre des travailleurs employés en		
	1958	1964	1968
Par les forces armées :			
Employés a)	51 000	51 000	51 000
Conscrits recevant une formation militaire (en nombre d'années de service) b)	52 000	52 000	52 000
Personnel d'autres secteurs travaillant pour la défense c)	55 000	50 000	48 000
Effectif total travaillant pour la défense (a+b+c) d)	158 000	153 000	151 000
Main-d'œuvre totale e)	3 510 000	3 680 000	3 700 000
d) en pourcentage de e)	4,5	4,2	4,1

Le tableau montre que le nombre de conscrits formés, exprimé en années de service utilisées, est resté inchangé durant les années considérées. La raison en est que la durée de la formation est déterminée principalement par l'importance du groupe d'âge approprié chaque année. Ainsi l'utilisation de la main-d'œuvre disponible à cette fin n'est pas influencée par les lois et principes économiques habituels, mais obéit à des considérations plus ou moins extérieures.

Le volume total des biens et services achetés par la défense nationale aux autres secteurs de l'économie ne s'est guère accru entre 1964 et 1968. Il est donc naturel que le nombre de travailleurs employés à la production pour la défense ait décliné, vu l'accroissement de la productivité dans les secteurs fournisseurs.

Le nombre d'employés permanents de la défense nationale est resté constant pendant la période entière. L'effectif rendu inutile par la rationalisation et l'accroissement normal de la productivité de la défense nationale a été affecté à d'autres activités dans le cadre de la défense. Une certaine proportion des gains en productivité a cependant été utilisée pour compenser la longueur décroissante de la semaine de travail.

La dernière ligne du tableau donne la proportion de la main-d'œuvre totale utilisée, à l'intérieur de la Suède, à des fins militaires. Il faut se rappeler cependant que les dépenses militaires comprennent une proportion importante de biens et services importés. Les calculs montrent qu'environ trois quarts des biens et services achetés par la défense nationale utilisent la capacité productrice nationale, tandis qu'un quart utilise la capacité productrice d'autres pays. Il faut cependant payer ces biens et services importés. On peut donc supposer qu'environ 16 000 personnes sont employées à la production de biens qui doivent être exportés pour compenser les importations requises pour les besoins de la défense. La proportion des ressources en main-d'œuvre de l'économie que la Suède utilisait en 1964 pour la production militaire dans cette plus large acception du terme s'élèverait donc à environ 4,6 p. 100. Pour obtenir une approximation de ce que les dépenses militaires coûtent à la société, il faudrait augmenter de 0,4 les pourcentages donnés à la dernière ligne du tableau.

b) Ressources humaines et financières consacrées à l'ensemble des activités de recherche et de développement, et tendances en la matière; proportion de ces ressources affectées i) à des fins militaires; ii) aux industries travaillant pour la défense :

On estime que les activités de recherche et de développement technique et scientifique entreprises en Suède en 1964 correspondaient à environ 1,5 p. 100 du PNB. Des études partielles indiquent que cette proportion a augmenté; elle était de 1,7 p. 100 en 1967.

Le niveau et le déploiement des ressources totales, humaines et financières, consacrées à la recherche, ainsi que les proportions consacrées à des fins principalement militaires, apparaissent dans les tableaux suivants. Le coût total des achats effectués pour la défense nationale au titre de projets particuliers de R et D est donné dans les statistiques pour la recherche (ligne c). Ceci cependant

ne s'applique pas dans la même proportion aux autres secteurs de l'économie. Ainsi il semblerait que les statistiques surestiment la proportion de la défense nationale dans le total des coûts de R et D.

Les données ont été rassemblées à partir d'études effectuées par les bénéficiaires de contrats de recherche qui, ayant une meilleure compréhension du problème que leur client, ne considèrent pas le projet entier comme R et D. Ceci explique la différence entre les chiffres figurant ici et ceux que l'on peut trouver dans la réponse à la question 1.

	Millions de couronnes (prix courants)				
Ressources financières	1963	1964	1965	1966	1967
Total R et D a)	981	1 013	1 148	1 293	1 513
Recherche pour la défense effectuée par les autorités et les institutions gouvernementales b)	100	100	103	104	103
Recherche pour la défense effectuée par l'industrie et financée par le gouvernement c)	220	172	180	200	240
Recherche pour la défense en pourcentage de la recherche totale <u>(b)+c)</u> en pourcentage de a) /	32%	27%	25%	24%	23%
	Nombre d'années de travail				
Ressources humaines	1963	1964	1965	1966	1967
Total R et D a)	19 800	21 169	22 068	22 974	23 200
Recherche pour la défense effectuée par les autorités et institutions gouvernementales b)	2 000	2 079	2 112	2 122	2 100
Recherche pour la défense effectuée par l'industrie et financée par le gouvernement c)	4 570	3 840	3 515	3 980	3 500
Recherche pour la défense en pourcentage de la recherche totale <u>(b)+c)</u> en pourcentage de a) /	35%	28%	25%	26%	25%

Comme ces tableaux le montrent, les activités de R et D absorbent toujours davantage de ressources humaines et financières. Cette augmentation se limite à la recherche de caractère civil. L'achat de matériel militaire a gardé approximativement le même volume au cours des années, et il est donc naturel que même le volume absolu des ressources allant aux activités de R et D à caractère militaire soit resté constant ou ait diminué légèrement.

Ainsi les activités de R et D militaire en Suède utilisent une large proportion du nombre limité de chercheurs et de scientifiques qualifiés. Cependant, il faut noter que la défense nationale n'utilise pas une certaine proportion d'un nombre donné de chercheurs. La demande de chercheurs pour la défense nationale est une des raisons pour lesquelles la formation de chercheurs et de scientifiques a été entreprise avec une telle ampleur et pour lesquelles l'offre de chercheurs est aussi importante. Le nombre de chercheurs se consacrant aux activités de R et D militaire a été à peu près constant pendant ces dernières années, si bien que la recherche pour la défense occupe aujourd'hui une place de moins en moins importante dans l'effort global de recherche.

c) Niveau et évolution des dépenses publiques et privées dans le domaine social (enseignement, santé, activités culturelles, sécurité sociale, logement, etc.) :

Les renseignements suivants sont donnés en réponse à la question sur les dépenses publiques et privées à certaines fins sociales.

Type de dépenses sociales	Dépenses effectuées en			
	1963 Prix courants	1968 Prix courants	1963 Prix constants (1959)	1968 Prix constants (1959)
Enseignement et recherche générale (consommation et investissements)	4 928	9 789	3 846	5 334
Hygiène et soins médicaux (consommation et investissements)	3 443	7 723	2 713	4 356
Activités culturelles (consommation)	367	848	316	440
Construction de logements (investissements)	4 589	7 427	3 824	5 034
Sommes versées aux familles	8 429	16 018	-	-

4. Le cas échéant, effet des dépenses militaires effectuées a) dans le pays et b) à l'étranger sur le volume et la structure des importations et des exportations. Proportion des importations et des exportations liée à la défense :

En ce qui concerne la Suède, les dépenses militaires ne semblent pas avoir eu d'effet notable sur le volume et la structure des importations et des exportations.

Pour ce qui est de la proportion des importations et des exportations liée à la défense, on peut mentionner ce qui suit : vu le manque de données statistiques satisfaisantes, il est impossible de citer aucun chiffre certain pour les importations et les exportations liées à la défense. On peut donner les importations en proportion des ordres placés pour la défense nationale. Le total des achats de matériel liés à la défense a été de 2 000 millions de couronnes par an. Cette somme comprend à la fois du matériel militaire et des pièces détachées aussi bien que du matériel d'autre type. On estime que de 20 à 25 p. 100 (soit 400 à 500 millions de couronnes) du total des achats de matériel consistent en marchandises importées qui sont principalement des marchandises autres que du matériel militaire et des pièces détachées. Calculée sur la base des importations totales de 25 500 millions de couronnes pendant la période de 1965 à 1969, la proportion des importations liées à la défense, c'est-à-dire du matériel militaire et des pièces détachées ainsi que d'autres marchandises, serait de 1,5 à 2 p. 100.

Les seuls chiffres disponibles pour déterminer la proportion correspondante pour les exportations sont ceux qui se rapportent aux marchandises qui entrent dans la catégorie du matériel militaire. L'exportation de telles marchandises n'est pas autorisée sans une licence spéciale. En outre, les principes qui régissent l'octroi de licences sont très restrictifs. De 1965 à 1969, le total des exportations de la Suède s'est élevé en moyenne à 24 200 millions de couronnes par an. Le matériel militaire se montait à environ 162 millions de couronnes, soit à peine 0,7 p. 100 du total des exportations.

##### 5. Effets éventuels des dépenses militaires effectuées a) dans le pays et b) à l'étranger sur la balance des paiements :

a) Deux études entrées-sorties assez précises pour permettre une évaluation du total des importations et, par conséquent, déterminer la charge que les dépenses militaires représentent pour la balance des paiements ont été effectuées en Suède. Elles couvrent les années 1957 et 1964. Sur les ressources totales utilisées par les dépenses militaires en 1957 et en 1964, un peu moins de 20 p. 100 viennent de biens et services importés. En chiffres absolus et aux prix courants, cela représente pour la balance des paiements une charge respective de 475 et 855 millions de couronnes.

Que cela représente une charge pour la balance des paiements dans le sens véritable du mot dépend complètement des normes utilisées à titre de comparaison. Si aucune dépense militaire n'avait été faite et si les ressources avaient été utilisées à d'autres fins (consommation privée ou publique, formation de capital, etc.), l'effet sur la balance des paiements aurait probablement été tout aussi important puisque la proportion moyenne des importations pour l'ensemble de l'économie suédoise est aussi de l'ordre de 20 p. 100.

b) La Suède n'effectue aucune dépense militaire à l'étranger, à l'exception de ses contributions aux forces de l'Organisation des Nations Unies, et elle ne reçoit aucune aide militaire de l'étranger.

6. Importance et évolution de l'aide économique fournie ou reçue et influence éventuelle, à cet égard, de considérations ayant trait à la défense :

Le Gouvernement suédois n'a aucun renseignement à fournir à cet égard, étant donné qu'il ne fournit aucune assistance économique liée à des considérations ayant trait à la défense.

7. Influence des dépenses militaires sur le niveau de l'activité économique et sur le commerce extérieur :

On suppose que c'est aux effets à court terme sur l'activité économique résultant de modifications de la demande globale que cette question se réfère.

Pendant les années 60, la demande militaire de ressources réelles a augmenté au taux de 2 p. 100 en volume par an. Ce chiffre moyen masque une évolution intéressante dans le temps. L'augmentation intégrale de l'utilisation des ressources réelles pendant les années 60 s'est produite au cours de la première moitié de la décennie, durant laquelle la demande a augmenté au taux d'environ 4 p. 100 en volume par an. Depuis 1966, l'utilisation des ressources est restée à un niveau réel pratiquement constant.

Sur la base de ces observations, l'effet des dépenses militaires sur la croissance de la demande globale pendant la première moitié des années 60 - au moins telle qu'elle est calculée - a été d'environ 0,3 p. 100 du PNB. Pendant la seconde moitié de cette période, au cours de laquelle les dépenses réelles sont restées pratiquement constantes, on peut estimer que les effets sur l'activité économique ont été légèrement négatifs ou neutres.

Il faut remarquer que les estimations ci-dessus sont basées sur les chiffres de l'exercice financier (du 1er juillet au 30 juin). Une analyse basée sur les chiffres de l'année civile ne donne pas un aperçu aussi clair.

A cause de l'importance de l'élément importé, sous forme directe ou indirecte, l'effet pour les différentes années sur la croissance du PNB est légèrement moins important que l'effet sur la demande globale.

Les effets des dépenses militaires sur les importations de la Suède peuvent être déduits de la réponse faite à la question 5 a). Celle-ci montre que 20 p. 100 des dépenses militaires produisent une demande d'importations, mais que la proportion des importations correspond également à la moyenne des importations pour l'ensemble de l'économie. Par conséquent, les dépenses militaires ne devraient avoir aucun effet quantitatif sur les importations. D'autre part, il est probable que les importations directes et indirectes liées aux dépenses militaires consistent en produits faisant appel à une technologie plus poussée et plus spécialisée que la moyenne des autres importations. Il est donc possible qu'il se produise ici, dans une certaine mesure, un transfert international des techniques.

La défense nationale suédoise dépend dans une large mesure de fournisseurs nationaux. A cause de cela, les conditions ont été favorables à l'industrie

suédoise travaillant pour la défense, qui a pu également exporter du matériel militaire. Ces exportations se montent à environ 160 millions de couronnes par an. Le nombre de travailleurs employés directement à cette production est d'environ 2 000. Les exportations de pièces détachées destinées à la fabrication de matériel militaire manufacturé dans d'autres pays ne sont pas comprises dans ces chiffres. Ce dernier type d'exportations est une conséquence du niveau technique général de l'industrie suédoise. Les exportations de matériel militaire ou de matériel pouvant indirectement servir à des fins militaires ont probablement un effet sur la structure des exportations. Cependant on ne saurait guère considérer qu'elles ont un effet quantitatif sur le volume des exportations.

8. Le Gouvernement suédois n'a pas d'observations détaillées à présenter sur cette question. Les exigences de la défense n'ont causé aucune détérioration particulière de l'environnement en Suède.

9. La défense nationale n'a pas de conséquences sur la stabilité socio-économique de la Suède. Le service militaire obligatoire comporte des désavantages pour l'individu en ce qui concerne son avenir socio-professionnel, et les entreprises et administrations sont quelquefois gênées également à court terme. A part quelques incidents mineurs, il n'y a généralement pas d'agitation sociale. Les questions de discipline causent quelques préoccupations dans les milieux de la défense. Le nombre de ceux qui refusent d'accepter toute forme de service militaire a également augmenté, passant de 234 en 1967 à 961 en 1970. Ce chiffre représente cependant moins de 2 p. 100 du nombre total d'appelés annuels.

10. Effets éventuels des considérations relatives à la défense sur l'ensemble de la production et sur la politique du commerce extérieur :

#### 1. Généralités

Le concept suédois de "défense totale" a une signification très large. C'est ainsi qu'il comprend non seulement la défense militaire, mais également les mesures visant à protéger la population contre les dommages résultant de la guerre, à assurer la fourniture de biens et services et à maintenir dans le public la ferme volonté de se défendre et de résister. Même des services tels que les soins médicaux, la protection sociale, la police et les communications, ainsi que d'autres activités de caractère social doivent être adaptés en temps de guerre suivant le plan d'ensemble de l'effort de défense.

Les préparatifs de défense doivent permettre au pays de faire face non seulement à une invasion militaire ou à d'autres formes d'attaque militaire, mais également à des situations d'isolement ou à des menaces politiques et économiques.

#### 2. Production et questions connexes

Des préparatifs d'ordre divers sont faits pour assurer l'approvisionnement du pays en temps de guerre ou d'isolement. Les préparatifs se font suivant deux politiques différentes : ou bien le produit fini est stocké ou bien des dispositions sont prises pour qu'il puisse être produit en cas de guerre ou d'isolement.

Les préparatifs de production comprennent une planification pour la fourniture d'énergie, le recrutement de la main-d'oeuvre et le ravitaillement en matières premières et de plus, dans certains cas, le stockage de matières premières et de produits semi-finis.

Le stockage de produits finis, qui est coûteux, ne se fait que pour certains produits alimentaires et pour des produits industriels spéciaux. Pour les autres produits, on procède à des préparatifs de production. Il est prévu que cette production se fera dans le cadre du système mis en place en temps de paix. Dans certains cas, cependant, le système doit être réorganisé dans une certaine mesure. Cela est vrai pour l'agriculture comme pour l'industrie.

En temps de paix, l'industrie doit être capable de subsister sans être subventionnée. La politique agricole de la Suède - qui comporte un soutien à l'agriculture - a d'autre part été conçue de façon à maintenir une capacité de production suffisante pour assurer, avec l'apport de quelques stocks, le ravitaillement du pays.

Certains entrepôts de matières premières et usines de production sont pourvus d'une protection extérieure contre les dégâts que la guerre pourrait causer.

La loi exige que tous les industriels participent en temps de paix à la planification de la production de guerre. Les préparatifs sont coordonnés par le gouvernement, qui se charge également du stockage des produits finis et des matières premières. Cependant, l'essence et les produits analogues sont stockés principalement par les compagnies pétrolières, conformément à une ordonnance spéciale.

Dans le domaine des communications, les préparatifs sont organisés de façon similaire.

Dans ce contexte, il convient de mentionner que des préparatifs analogues sont faits en ce qui concerne les soins médicaux, la protection sociale, la police et autres activités du secteur public. Ce sont les autorités qui en sont responsables. Quant à la protection de la population contre les dommages résultant de la guerre, elle incombe aux autorités, aux propriétaires et, jusqu'à un certain point, aux grandes sociétés industrielles.

#### Coûts

Les dépenses annuelles inscrites au budget du gouvernement en temps de paix pour mener les activités précitées (stockage, préparatifs de production et de transport) se décomposent principalement comme suit :

	<u>Couronnes suédoises</u>
Stockage des produits finis (principalement produits alimentaires)	35 000 000
Stockage des matières premières et autres préparatifs de production	91 000 000
Préparatifs dans le secteur des transports	6 000 000
	132 000 000

De plus, les sociétés industrielles et de transport, qu'elles soient privées ou d'Etat, les utilisateurs de pétrole, etc., font des dépenses assez considérables pour être prêts à parer à toute éventualité. Cependant, on ne dispose daucun chiffre sûr à cet égard.

### 3. Politique du commerce extérieur

Les échanges avec l'extérieur ont une très grande importance pour la Suède. L'un des buts de la politique suédoise en matière de commerce extérieur est de libéraliser au maximum les échanges entre nations. Depuis longtemps, la politique suédoise dans ce domaine est basée sur une économie de marché libre.

Le choix des pays importateurs et exportateurs dépend uniquement du jugement des importateurs et des exportateurs. En elles-mêmes, les raisons basées sur les nécessités de l'approvisionnement en cas d'urgence ne sont pas jugées suffisantes pour justifier l'application de mesures commerciales telles que droits de douane ou restrictions. Cependant, l'exportation de matériel de guerre est soumise par le gouvernement à un contrôle sévère destiné à empêcher les exportations vers les pays engagés dans des conflits internationaux graves, ou qui sont le théâtre d'une guerre civile, ou dont la situation sur le plan interne ou international est telle qu'il y a risque de troubles ou de guerre. Cependant, un petit pays comme la Suède, dont les ressources économiques et les ressources en hommes sont limitées, doit participer activement à la recherche et au développement dans tous les domaines. Une technologie de plus en plus perfectionnée exige une spécialisation poussée. Cet état de choses doit être compensé par le commerce avec d'autres pays, c'est-à-dire que nous sommes obligés d'importer du matériel divers même pour la "défense totale".

Du fait qu'elle est partie à divers accords commerciaux internationaux - par exemple, le GATT et l'AELE - la Suède doit observer certaines règles destinées à faciliter les échanges entre les pays. Les engagements pris dans le cadre de l'AELE restreignent dans une certaine mesure le favoritisme envers l'industrie nationale, qu'il s'agisse de la Suède comme des autres nations de l'AELE. La réglementation applicable est exposée dans les règles de concurrence de la Convention de l'AELE. L'article qui traite des achats gouvernementaux doit être respecté. L'interprétation qui lui est donnée est que les entreprises d'Etat doivent traiter sur un pied d'égalité les produits intérieurs et les autres produits en provenance de pays de l'AELE et que les contrats doivent être établis strictement sur la base de considérations commerciales. Cependant, les achats et les subventions sont autorisés lorsque les industries en cause sont d'une importance vitale pour les objectifs de la défense, exception qui est valable non seulement lorsqu'il s'agit d'objectifs militaires mais également d'autres secteurs de la défense jugés indispensables.

11. a) La politique de non-alignement de la Suède s'accompagne néanmoins d'une politique de défense nationale très ambitieuse. Les objectifs de la politique de sécurité nationale supposent que la Suède peut élaborer, mettre en place et assurer un système de défense totale sans aucune aide de l'extérieur. Un potentiel industriel permettant la fabrication d'un matériel de défense perfectionné et un niveau de connaissances correspondant en sont les conditions sine qua non.

De par ces objectifs ambitieux, la politique suédoise de sécurité nationale a des répercussions lointaines sur la politique de recherche et la politique économique. La politique de sécurité nationale exige beaucoup des moyens de recherche, de développement et de fabrication qui existent dans le pays. Le Gouvernement suédois, sur la base des nécessités particulières à la défense, a financé des programmes de recherche et de développement orientés sur des projets précis, principalement dans le secteur industriel, à un niveau qu'on ne retrouve guère dans les autres secteurs de l'économie.

Le principal résultat de ces programmes de recherche et de développement est que le secteur de la défense a contribué à donner à l'industrie suédoise un personnel qualifié en matière de recherche et de développement. D'après les entreprises suédoises qui ont reçu d'importantes commandes de la défense nationale, celles-ci ont influencé leur niveau général de compétence. Cela devrait être vrai également pour un grand nombre de cotraitants et de sous-traitants ayant participé à l'exécution d'importantes commandes pour la défense. Les répercussions les plus importantes semblent se produire sous la forme d'effets indirects, tels que l'augmentation générale des capacités techniques et administratives, qui a permis, par exemple, de mettre au point des méthodes de planification technique et de contrôle de la qualité. De plus, dans une certaine mesure, il y a une conséquence plus directe, les produits "de retombée", qui ont pu être utilisés directement dans d'autres domaines. L'évaluation des répercussions des programmes de recherche et de développement intéressant la défense en Suède semble concorder avec les résultats d'enquêtes plus poussées effectuées à cet égard dans d'autres pays.

b) Les exportations suédoises de matériel de défense sont insignifiantes (voir réponse à la question 4). Une faible partie seulement de notre programme de recherche et de développement intéressant la défense se fait à l'étranger, lorsque du matériel de guerre y est acheté. De même, certains transferts de techniques militaires perfectionnées se font de la Suède vers l'étranger à l'occasion d'exportations.

## TURQUIE

*[Original : anglais]*

18 août 1971

La structure actuelle du budget de l'Etat a été fixée en 1964. Comme il y manque de concordance entre l'ancien système et le système actuel, le tableau ci-dessous n'indique les dépenses militaires que pour les huit dernières années au lieu des dix. L'effet des dépenses militaires des deux premières années sur la moyenne annuelle étant négligeable, on peut considérer la moyenne pour la période de 1964 à 1970 comme correspondant à celle des dix dernières années.

Dépenses militaires  
(En milliers de livres turques)

<u>Année</u>	<u>Personnel</u>	<u>Recherche et développement</u>	<u>Investissements</u>	<u>Autres dépenses</u>	<u>Total</u>
1964	2 115 210	1 208	308 486	482 899	2 907 803
1965	2 101 117	1 290	278 424	623 961	3 004 792
1966	2 299 327	2 572	414 257	661 765	3 377 921
1967	2 575 181	2 590	470 093	877 973	3 925 837
1968	2 693 505	2 550	598 992	685 707	3 980 754
1969	2 791 704	2 451	559 360	1 008 150	4 361 665
1970	3 166 522	2 244	485 199	946 524	4 600 489
1971	5 200 992	1 375	397 164	1 089 764	6 689 295

Moyenne pour les années 1964-1971 (8 ans) :

<u>Personnel</u>	<u>Recherche et développement</u>	<u>Investissements</u>	<u>Autres dépenses</u>	<u>Total</u>
2 867 944	2 035	438 966	797 092	4 106 069
(69,8 %)	(0,1 %)	(10.7 %)	(19,4 %)	(100 %)

Les chiffres ci-dessus permettent de conclure que les activités de recherche et de développement sont insignifiants.

### III. COMMUNICATIONS DES INSTITUTIONS SPECIALISEES ET D'AUTRES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

#### ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

/Original : anglais/  
4 mai 1971

Les dépenses consacrées aux armements dans le monde entier ont été évaluées à environ 180 milliards de dollars pour 1969, soit à peu près trois fois la valeur, "sur le lieu de production", des denrées alimentaires utilisées en 1969 par l'ensemble de la population du tiers monde. Ce chiffre est à rapprocher du montant des transferts nets de fonds, en 1969, des pays développés vers les pays en voie de développement, évalués à moins de 10 milliards de dollars; il représente plus du centuple du montant total de l'aide financière fournie par les pays développés aux pays en voie de développement pour leur agriculture en 1969.

L'un des effets les plus nocifs de la course aux armements et des dépenses militaires est qu'elles absorbent de précieuses ressources matérielles et intellectuelles dans les pays en voie de développement, dont l'économie est fondée essentiellement sur l'agriculture. D'après l'"Etude projective du développement agricole mondial", entreprise par la FAO et connue précédemment sous le nom de Plan indicatif mondial pour le développement de l'agriculture, on a évalué à un peu plus de 200 milliards de dollars les fonds nécessaires à l'exécution de la Stratégie internationale du développement pour la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement dans le domaine de l'agriculture. En d'autres termes, on estime qu'au cours de la Décennie, les dépenses militaires du monde entier pendant une année seront du même ordre de grandeur que les fonds nécessaires pendant 10 ans pour mettre en œuvre la Stratégie internationale du développement dans le domaine de l'agriculture, investissements et dépenses courantes comprises.

D'après des évaluations établies par des hommes de science qui ont participé à la récente Conférence Pugwash, qui s'est tenue près de Rome, on consacre chaque année 20 milliards de dollars environ à la recherche et au développement dans le domaine militaire, alors que 200 millions de dollars seulement ont été affectés en 1970 à la recherche et au développement dans le domaine agricole. Certains diront qu'une partie du budget général d'armement ne peut être aisément converti en un budget de développement pacifique, mais cet argument ne tient pas en ce qui concerne les dépenses consacrées à la recherche et au développement.

Si l'on admet que la course aux armements et les dépenses militaires tendent à déclencher les guerres, ou du moins à les faciliter, la responsabilité des dégâts causés à l'alimentation et à l'agriculture par les guerres internationales et les guerres civiles, qui trop souvent frappent l'humanité, peut être attribuée au moins en partie aux dépenses militaires. La course aux armements est aussi directement responsable d'une grande partie de la pollution nucléaire et chimique quotidienne des denrées alimentaires et de l'eau.

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE  
ET LA CULTURE

Original : anglais

19 mai 1971

En abordant cette question il est nécessaire d'examiner les effets éventuels d'une augmentation des dépenses militaires, d'une part, et d'une réduction de ces dépenses, d'autre part.

1. On peut affirmer de façon catégorique qu'une augmentation des niveaux élevés atteints actuellement par les dépenses militaires réduirait les fonds alloués à l'enseignement à tous les niveaux tant pour les dépenses courantes que pour les dépenses d'équipement. D'autre part, dans l'éventualité d'une diminution des dépenses militaires, il faudrait identifier les problèmes et possibilités spécifiques de l'enseignement, en particulier ceux qui résulteraient de la période de transition. Une partie des investissements et de la production dans le domaine de l'enseignement est axée actuellement, et depuis de nombreuses années, sur des dépenses militaires élevées.

Dans les pays en voie de développement cette orientation permet de fournir des débouchés aux diplômés et techniciens de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur, alors que les possibilités sont rares dans le secteur économique. Dans quelques pays en voie de développement, l'armée n'est pas seulement une source d'emploi pour les diplômés, elle fournit réellement des services dans le domaine de l'enseignement et remédie partiellement aux lacunes du système scolaire. Une armée de ce type, toutefois, sert rarement à faire la guerre, mais joue un rôle socio-économique important dans la vie nationale du pays. C'est ainsi, par exemple, que des cours pour analphabètes sont donnés par les membres des forces armées iraniennes, que des services d'action civique existent dans certaines forces armées d'Amérique latine, etc.

Dans les pays développés, le rôle que joue l'armée dans le domaine de l'enseignement se limite essentiellement à des aspects techniques.

Une diminution massive des dépenses militaires réduirait la demande de personnel qualifié et technique au cours de la période de reconversion, peut-être pour plusieurs années. Cette réduction pourrait provoquer un ralentissement temporaire des investissements dans les domaines de l'enseignement qui sont étroitement liés aux types de matériel militaire les plus élaborés. Mais la redistribution des ressources à d'autres industries et services, les réductions d'impôts que cette mesure entraînerait, réduction qui permettrait aux parents de consacrer une plus grande partie de leurs revenus à l'éducation de leurs enfants, la libération des jeunes gens des obligations du service militaire, ainsi que les fonds et ressources considérables qui seraient libérés, ne manqueraient pas de stimuler la demande d'investissements consacrés à l'enseignement et d'augmenter les possibilités de la satisfaire.

On peut donc répondre à tous le moins que, selon toutes probabilités, l'effet du désarmement dans les pays développés serait de stimuler grandement l'enseignement, tout en créant peut-être au début quelques problèmes de reconversion

peu importants; et qu'une accélération de la course aux armements retarderait nettement les possibilités de développement de l'enseignement.

Le même phénomène serait vrai dans les pays en voie de développement, la seule exception étant que le problème de reconversion se poserait moins pour les travailleurs du secteur industriel que pour les diplômés de l'enseignement secondaire et supérieur; les bénéfices, toutefois, seraient si considérables qu'ils compenseraient ces bouleversements passagers.

En ce qui concerne l'effet du désarmement sur l'aide à l'enseignement dans les pays développés, une des façons d'employer le personnel et les ressources temporairement inutilisés au cours de la période de reconversion serait d'accélérer la coopération internationale avec les pays en voie de développement pour les projets de développement économique et industriel. En résumé, l'ensemble du processus de désarmement fournirait l'occasion de lancer une attaque massive contre le sous-développement dans laquelle l'enseignement jouerait un rôle essentiel en tant qu'instrument de développement.

2. On peut caractériser la science de bien des façons : a) institution, b) méthode, c) tradition de connaissances accumulées, d) élément essentiel dans le développement de la production et e) une des influences les plus puissantes qui s'exercent sur les croyances et les attitudes à l'égard de l'univers et de l'homme. A toutes ces caractéristiques, il convient maintenant d'en ajouter une autre en ce qui concerne la recherche scientifique "civile" et la recherche scientifique "militaire" (que l'on ne peut pas toujours aisément distinguer) : les processus mis en oeuvre et les priorités fixées pour la planification à moyen et long terme par des centres de décision qui échappent à tout contrôle effectif de la part du civil et de ses représentants politiques, même lorsque le processus démocratique est théoriquement respecté. On admet couramment que, dans la recherche scientifique civile, les priorités d'aujourd'hui forment la société de demain, ne serait-ce que parce qu'il faut utiliser ce qui a entraîné de si lourdes dépenses en ressources humaines et en argent. Ceci s'applique également aux innovations techniques dans les armements. Le fardeau de la recherche est si lourd que, indépendamment des tensions politiques qu'il engendre bien évidemment, il tend par lui-même à avoir des conséquences presque inévitables. Les structures de la politique scientifique devraient donc être un sujet d'études essentiel proposé à tous les spécialistes du désarmement, qui devraient se poser les questions suivantes :

- Où se trouvent les centres de prise de décision?
- Quel avenir nous prépare l'orientation actuelle de la recherche et du développement?

(Dans le monde entier - à l'exclusion de la Chine continentale - les dépenses consacrées à la recherche militaire se montent approximativement à 18 milliards de dollars par an au moins, c'est-à-dire à 30 p. 100 des dépenses totales consacrées à la recherche et au développement.)

- A-t-on pris des mesures irréversibles? Ou des mesures qui entraînent des conséquences si lourdes pour les centres de prise de décision ou les organes politiques qui sont censés les contrôler qu'on ne peut, en fait, renverser la tendance?

- Quand s'agit-il vraiment de désarmement et quand s'agit-il seulement de modernisation de l'arsenal militaire? Il ne doit y avoir aucune ambiguïté à ce sujet dans les débats publics ou privés.
- On peut actuellement convertir très rapidement les industries civiles en usines de production militaire. L'inverse est-il vrai, et la conversion est-elle aussi rapide et efficace?

3. Ces questions relèvent également des sciences sociales et intéressent le milieu culturel dans lequel se déploient toutes les activités humaines, milieu dans lequel sont enracinés l'enseignement et les sciences naturelles, même si les spécialistes de ces disciplines n'en ont pas conscience, même s'ils se considèrent objectifs et "neutres". A ce niveau, il convient de replacer les questions dans une perspective plus large, qui complique sérieusement le problème et exige beaucoup de prudence :

a) Il est évident que l'augmentation des dépenses militaires a un effet sur les activités économiques et sociales et contribue à perpétuer les tensions dans le monde. Mais les effets de ces tensions sont-ils nécessairement toujours négatifs? Sur le produit national brut? Sur les réalisations scientifiques en général? Sur la cohésion des groupes sociaux, ou des nations elles-mêmes dans un certain contexte de crise nationale? En ce qui concerne l'équilibre des forces dans la communauté mondiale? En ce qui concerne la paix elle-même?

b) Comment faut-il évaluer les conséquences éventuelles de la recherche en vue de la paix à laquelle l'UNESCO consacre une attention toujours plus grande? La recherche en vue de la paix n'est plus une discipline nouvelle, bien que, faute d'argent, ne suscitant pas l'intérêt des forces politiques, et peut-être également parce qu'elle ne disposait pas d'une base théorique indiscutée, elle soit longtemps restée en arrière. Les changements intervenus dans la situation internationale et l'arrivée d'économistes et de spécialistes de la théorie des jeux dans les rangs des pionniers de la recherche en vue de la paix - qui axaient leurs recherches sur des schémas historiques et des stéréotypes psychologiques plutôt que sur une étude quantitative et rigoureuse des formes de conflits et de leurs conséquences éventuelles - ont donné à la nouvelle science des bases plus sûres. Mais il reste encore à déterminer l'influence réelle que les résultats obtenus sont susceptibles d'avoir sur les gouvernements et sur l'opinion publique et que le type d'enseignement et de formation mis au point actuellement peut exercer sur les problèmes futurs qu'il est censé résoudre.

c) Les liens existant entre les dépenses militaires et la culture ou, mieux encore, entre la guerre et la culture, doivent faire l'objet d'une étude séparée. Actuellement nous ne disposons d'aucune donnée sur le sujet, nous n'en connaissons même pas les principaux éléments. L'UNESCO, à la suite de la Conférence des ministres de la culture réunie à Venise, met actuellement sur pied un centre d'information culturelle, mais ce dernier s'occupera essentiellement de politiques culturelles. Un séminaire de l'UNESCO sur les effets de la violence dans les moyens d'information, loin d'apporter des réponses claires à ce problème, a soulevé de nouvelles questions. Le champ reste vaste pour les études à entreprendre, depuis l'étude de la représentation de la guerre que transmettent les cultures traditionnelles ou les cultures de masse jusqu'au rôle de l'artiste dans la guerre et la paix, ou l'étude des meilleurs moyens culturels à utiliser pour enseigner la compréhension internationale.

Les structures culturelles des guerres, telles que les retrace la polémologie (théorie de la guerre), ainsi que les théories marxistes sur le même sujet, devraient également faire l'objet d'études si l'on veut comprendre les courants sous-jacents à l'ensemble du problème.

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE

/Original : anglais/

14 mai 1971

La course aux armements et les dépenses militaires préoccupent l'Organisation mondiale de la santé pour deux raisons principales : premièrement, les dépenses militaires limitent les fonds disponibles pour améliorer la santé et fournir des soins médicaux et deuxièmement, les tensions qui résultent dans le monde entier de la course aux armements peuvent affecter l'équilibre mental d'un grand nombre d'habitants de la planète 7/.

La constitution de l'OMS contient un certain nombre de principes qui sont à la base des relations harmonieuses entre les peuples et de leur sécurité parce que "la santé de tous les peuples ... dépend de la coopération la plus étroite des individus et des Etats" et qu'elle est donc "une condition fondamentale de la paix du monde". Conformément à sa constitution (chap. II, art. 2), une des obligations de l'OMS est de "favoriser toutes activités dans le domaine de l'hygiène mentale, notamment celles se rapportant à l'établissement de relations harmonieuses entre les hommes".

Grâce à la psychologie et à la psychiatrie, on est parvenu à beaucoup mieux comprendre les effets de la guerre sur les individus et sur les populations. En temps de guerre et sous la menace de la guerre, on voit s'instaurer un climat de peur qui rend beaucoup plus difficile le maintien d'attitudes objectives et qui tend parfois à favoriser le recours à des solutions peu dépendables. Lorsque les faits sont présentés de manière fallacieuse, la liberté d'expression devient souvent un vain mot, ce qui peut conduire à un comportement collectif irrationnel, même à l'échelle nationale.

Les guerres et les menaces de guerre ont existé de tout temps. Les premiers écrits de l'humanité ont surtout trait à la guerre, à la conquête, et à la domination des nations. Pour citer la constitution de l'UNESCO "... les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix". Il est possible de limiter cet instinct belliciste grâce à l'éducation et de l'orienter vers des pensées et des actes constructifs. Sur le plan national, un tel effort est compromis lorsqu'on utilise une proportion importante des fonds disponibles pour justifier la guerre, la préparer et la faire.

Parallèlement à l'éducation, il faut que la valeur de la vie soit reconnue sur le plan humain, éthique ou moral. Malheureusement, la valeur de la vie n'est pas encore universellement reconnue.

---

7/ Dans le rapport d'un groupe de consultants de l'OMS intitulé Santé publique et armes chimiques et biologiques qui a été transmis au Secrétaire général en novembre 1969, on trouvait en annexe les opinions d'un groupe de spécialistes indépendants sur les conséquences psychosociales des armes chimiques et biologiques.

Accepter la valeur de la vie humaine ne consiste pas simplement à éviter de tuer. Il faut aussi s'efforcer d'accroître les satisfactions que l'on retire de l'existence. Il est possible que certains individus ou certains groupes de personnes ne se soucient pas de contribuer ni d'apporter une contribution positive à la société parce qu'ils ressentent un désespoir causé en partie par la menace de la guerre. Le fait de choisir des solutions antisociales aux problèmes personnels, l'abus des drogues et le refus d'accepter des responsabilités familiales peut refléter l'insatisfaction d'individus convaincus qu'ils ne pourront contribuer à la solution des problèmes auxquels le monde doit faire face.

La génération née après la deuxième guerre mondiale aurait pu elle aussi se trouver impliquée dans une nouvelle guerre mondiale si la manière dont les armes nucléaires peuvent balayer l'humanité de la face de la terre n'avait pas été démontrée et n'avait poussé les grandes puissances à la modération.

Il est naturel et raisonnable d'être préoccupé par la guerre et la course aux armements. Parfois, cette préoccupation peut avoir pour résultat un sentiment de futilité et d'impuissance sur le plan personnel ou pousser les intéressés à rejeter le rôle qui leur incombe dans la société; ces réactions contribuent à accroître le nombre de ceux qui sont esclaves des drogues et le pourcentage des suicides. L'agression est devenue tellement "mécanisée" que la course aux armements actuelle risque de mettre fin à l'existence de tous les habitants de la terre, à commencer par ceux qui inventent et produisent ces armes. La psychopathologie nous apprend que l'homme peut transformer ses instincts agressifs en un système de destruction à distance qui risque fort en fin de compte de le détruire lui-même. Il n'a malheureusement pas assez d'équilibre et de lucidité pour s'en rendre compte.

Toutefois, le fait que l'on a pris conscience des capacités de destruction des armes modernes a créé une tension mentale indéniable, encore que difficile à évaluer de manière précise. Les manifestations de masse contre la guerre reflètent le désir profond d'une grande partie de la population du monde d'éviter cette calamité.

Les aspects économiques de la course aux armements ont une grande importance pour la médecine, en ce sens que les dépenses considérables que les nations consacrent aux armements et aux armées réduisent les crédits disponibles pour les programmes de santé, la lutte contre les maladies, leur prévention et leur traitement, ainsi que pour l'éducation et la protection sociale. Si des sommes plus importantes pouvaient être consacrées à la recherche des moyens d'améliorer les conditions d'existence de l'humanité plutôt qu'aux moyens de la détruire, la vie aurait sûrement plus de sens et serait appréciée bien davantage.

Les effets catastrophiques de la limitation des ressources financières et humaines dans ce domaine sont particulièrement notables en ce qui concerne les programmes de santé qui nécessitent une coopération bilatérale ou internationale, comme par exemple le programme d'éradication globale du paludisme. Lorsqu'ils ont évalué les progrès accomplis en la matière, les comités d'experts de l'OMS ont souligné à différentes occasions que la possibilité de supprimer le paludisme dépend non seulement des connaissances techniques mais aussi de la possibilité de mobiliser des ressources suffisantes pour faire face à la situation.

Dans certaines régions du monde, les opérations pratiques d'éradication du paludisme sont grandement handicapées par l'insécurité et les troubles locaux. Dans certains cas, les réfugiés venant de pays impaludés introduisent cette maladie dans d'autres pays où elle avait disparu. Une des conditions à remplir avant de lancer un programme d'éradication du paludisme est d'établir un mécanisme efficace de coordination et de collaboration entre pays voisins, notamment entre ceux dont les habitants peuvent franchir librement les frontières. La poursuite de la course aux armements et les menaces de guerre ne créent pas les conditions nécessaires à une telle collaboration.

Un autre aspect à souligner est le fait que l'on ne peut pas considérer isolément la santé ni dissocier le développement des services de santé du développement d'autres secteurs sociaux. En conséquence, il est naturel que la limitation des ressources allouées à l'agriculture, à l'enseignement, aux services de protection sociale, etc., à la suite de dépenses militaires exagérées, nuise à l'expansion des services de santé. Pour illustrer ce point, il suffit de mentionner l'interdépendance entre la production de denrées alimentaires et le niveau nutritionnel de la population ainsi qu'entre l'éducation de base et les disponibilités en matière de personnel de santé.

Les effets nuisibles de la course aux armements se font sentir tant sur le plan national que sur le plan international. Le manque de sécurité qui est dû aux menaces de guerre nuit à l'exécution de projets qui reçoivent une assistance internationale du fait qu'il est difficile de recruter et de conserver du personnel international ainsi que de fournir en temps voulu le matériel et les fournitures nécessaires à l'exécution de ces projets.

Ces notes préliminaires illustrent l'inquiétude croissante que ressent l'Organisation mondiale de la santé devant les conséquences économiques et sociales néfastes de la course aux armements et des dépenses militaires.

BANQUE INTERNATIONALE POUR LA RECONSTRUCTION  
ET DE DEVELOPPEMENT

Original : anglais

22 mars 1971

Permettez-moi de vous dire tout d'abord que je souscris entièrement, comme vous-même, aux considérations qui ont amené l'Assemblée à demander ce rapport. J'ai à plusieurs reprises exprimé mon point de vue à ce sujet. Il suffit de se référer au discours que j'ai prononcé en septembre dernier devant le Conseil des Gouverneurs de la Banque et dont une copie est jointe à la présente communication. Vous trouverez aux pages 22 et 23 le passage se référant aux dépenses militaires. J'ai la conviction que l'étude que vous ferez entreprendre mettra encore plus clairement en évidence les conséquences tragiques de ces dépenses et leurs effets néfastes sur le développement économique et social.

Quant à la documentation et aux données qui pourraient servir à établir votre rapport, les renseignements dont nous disposons sur ces questions proviennent exclusivement des gouvernements membres du Groupe de la BIRD. Je ne pense donc pas que la Banque mondiale puisse fournir d'autres éléments que ceux que les gouvernements eux-mêmes vous communiqueront sur votre demande. En ce qui concerne la situation économique et sociale en général dans tel ou tel pays, les rapports économiques de la Banque mondiale, dont des copies sont envoyées régulièrement à l'ONU, pourraient s'avérer utiles. Si au cours de vos recherches il se pose des questions particulières au sujet desquelles vous pensiez que nous puissions fournir des renseignements valables, n'hésitez pas à me le faire savoir.

Le Président,  
(Signé) Robert S. McNAMARA

FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL

Original : anglais

19 mars 1971

Nous avons pris note, en particulier, des termes de la lettre qui est adressée aux gouvernements. Il en ressort que les gouvernements vont vous envoyer des renseignements économiques et financiers pour l'enquête à mener pour donner suite à la résolution. Tout renseignement que nous pourrions vous fournir proviendrait évidemment des mêmes sources, c'est-à-dire des gouvernements intéressés, et ne contiendrait donc aucun élément nouveau par rapport aux renseignements que vous recevrez directement. En outre, nous notons que le Groupe d'experts disposera des renseignements que nous transmettons déjà régulièrement au Bureau de statistique de l'Organisation des Nations Unies. Il les trouvera vraisemblablement dans nos publications International Financial Statistics, Balance of Payments Yearbook et Direction of International Trade, qui devraient fournir aux experts un grand nombre d'informations utiles pour leurs travaux.

Le Directeur général,  
(Signé) P. P. SCHWEITZER

ORGANISATION METEOROLOGIQUE MONDIALE

Original : anglais

13 avril 1971

Il semble peu douteux que l'importance des dépenses militaires nationales ait un effet indirect ou direct sur le montant des crédits ouverts dans d'autres titres des budgets nationaux et qu'elle ait donc un effet sur l'appui apporté par les pays aux programmes internationaux entrepris sous l'égide de l'CMM, c'est-à-dire la Veille météorologique mondiale, le Programme de recherches sur l'atmosphère globale, L'homme et son milieu et la Coopération technique.

La mise en oeuvre intégrale de la Veille météorologique mondiale dépend surtout de l'existence au niveau national de crédits suffisants pour installer l'équipement nécessaire (tel que des instruments météorologiques et du matériel de télécommunications) et former du personnel.

Dans le domaine de la recherche, le Programme de recherches sur l'atmosphère globale dépend dans une large mesure de l'exécution intégrale de la Veille météorologique mondiale et, en outre, les expériences tropicale et mondiale envisagées nécessitent des dépenses considérables. Si des ressources suffisantes ne sont pas fournies pour le matériel, les navires, les avions, les bouées automatiques et les systèmes de ballons d'observation, il ne sera pas possible d'effectuer ces expériences dont on estime qu'elles revêtent une importance capitale pour une meilleure compréhension des processus atmosphériques et, par conséquent, pour l'avenir de l'humanité.

Pour ce qui est du programme L'homme et son milieu, des efforts et des dépenses considérablement accrus seraient nécessaires pour atténuer les effets des désastreuses tempêtes tropicales ainsi que pour étendre les activités relatives à la pollution atmosphérique.

Le Secrétaire général,  
(Signé) D. A. DAVIES

CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR LE COMMERCE ET LE DEVELOPPEMENT

[Original : anglais]

25 mai 1971

Toute évaluation des répercussions de la course aux armements est inévitablement fonction du sens donné à l'expression "course aux armements". On peut indiquer, en premier lieu, que l'expression "course aux armements" est souvent utilisée pour désigner l'augmentation des dépenses militaires des principales puissances industrielles. Il existe évidemment d'autres courses aux armements qui concernent d'autres pays. Les pays en voie de développement peuvent donc pâtir directement de l'utilisation de leurs propres ressources à des fins militaires et indirectement des conséquences des dépenses militaires des grandes puissances.

Deuxièmement, la présente étude est fondée sur le postulat que la résolution de l'Assemblée générale visait non seulement les conséquences de la course aux armements et de l'augmentation des dépenses militaires dans un sens limité mais également, dans un contexte plus général, l'état des relations internationales, dont la course aux armements n'est qu'un symptôme.

Si l'on se place du point de vue international, la plus grave conséquence de la course aux armements, qu'elle intéresse les principaux pays industriels ou d'autres pays, est de détourner l'attention, les énergies ainsi que les ressources physiques et financières disponibles du principal problème international de notre époque, celui du développement. Le simple fait que dans les circonstances actuelles le problème du développement n'occupe qu'une place secondaire dans le programme de la plupart des parlements et des administrations des pays développés est hautement significatif. Qui plus est, la rivalité qui s'exerce entre les grandes puissances et se traduit par la course aux armements empêche ces puissances de conjuguer leurs forces et de s'attaquer de manière concertée et efficace au problème du développement avec les moyens nécessaires.

Du fait du climat international actuel, il n'a pas été possible par exemple de faire participer tous les pays développés aux activités des institutions multilatérales de développement. L'appui que les pays acceptent de donner aux institutions multilatérales est en partie conditionné par le fait que les programmes d'assistance ne sont pas simplement considérés en fonction du développement, mais aussi en fonction de l'influence que les pays donateurs peuvent de ce fait exercer. Aussi est-il difficile à la communauté internationale de s'attaquer aussi résolument à la pauvreté qui sévit dans certains pays, qu'elle pourrait le faire si la situation était différente.

De même, les tensions qui existent entre les pays en voie de développement et le montant élevé des budgets militaires empêchent ces pays de se consacrer à leurs propres problèmes de développement avec l'énergie et la diligence qui seraient de rigueur. Les préoccupations politiques que suscitent les problèmes d'ordre interne ou externe ainsi que l'utilisation d'une main-d'œuvre qualifiée déjà insuffisante pour renforcer l'appareil militaire ont pour effet de détourner l'attention et les ressources qu'il conviendrait de consacrer au développement.

Indépendamment des conséquences plus générales de la course aux armements qui empêche les dirigeants nationaux et internationaux de s'intéresser davantage au développement, les préoccupations d'ordre militaire se répercutent directement sur les échanges commerciaux en les perturbant et sur le montant de l'assistance qui est diminué. En raison de l'incertitude de la situation internationale, les pays se préoccupent moins de veiller à ce que la division du travail obéisse à des critères rationnels que si les conditions étaient différentes. On ne peut dire, cependant, que toute politique protectionniste est motivée uniquement par des considérations militaires; il n'est pas non plus possible de faire une distinction très nette entre les considérations d'ordre militaire et celles d'ordre purement économique et social qui incitent un pays à s'efforcer de ne pas trop dépendre de sources d'approvisionnement étrangères dans la mesure où il peut se le permettre. Il est, néanmoins, certain que les pays industrialisés comme les pays en voie de développement accepteraient beaucoup moins facilement de dépendre de l'importation d'articles ou de produits essentiels si des considérations militaires ne jouaient pas. Etant donné que la nécessité de se procurer des matières premières et des combustibles essentiels joue un rôle vital dans tout processus de planification et de stratégie militaires, il est inévitable que les échanges commerciaux soient perturbés et que les fluctuations inhérentes à la demande subissent les répercussions des fluctuations de l'importance croissante ou décroissante des commandes militaires et de l'accumulation des stocks. En outre, par suite de la nécessité de se procurer des matières premières indispensables dans des situations d'urgence, les gouvernements sont amenés à constituer des réserves stratégiques. L'accumulation et l'écoulement de ces réserves perturbent le marché, c'est ce qu'on a pu constater par exemple à la fin des années 60 lors du déversement des réserves de caoutchouc et d'étain sur le marché. C'est notamment pour cette raison qu'un paragraphe spécial (30) a été inséré dans le texte de la Stratégie internationale du développement pour la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement; ce paragraphe concerne l'élargissement et le renforcement des mécanismes de consultation pour l'écoulement d'excédents de production ou de réserves stratégiques.

Le Groupe d'experts a conclu, dans son rapport intitulé Conséquences économiques et sociales du désarmement que : "Certaines exportations de produits primaires, telles que le pétrole, le caoutchouc et la plupart des minerais métalliques, dépendent à présent dans une large mesure de la demande directe ou indirecte créée par les achats à des fins militaires 8/". Tout en notant que si le désarmement s'accompagnait d'une augmentation correspondante de la demande sur le plan civil, il n'aurait que de faibles répercussions sur l'ensemble de la demande de ces produits, on a, cependant, signalé qu'il pourrait y avoir des cas dans lesquels cela créerait des difficultés sérieuses. Il faut espérer que l'étude entreprise, comme suite à la résolution 2667 (XXV) de l'Assemblée générale, donnera de nouveaux éclaircissements sur cette question, grâce à des renseignements plus récents. Il y a lieu de ne pas oublier, cependant, que le Groupe d'experts précédent s'est borné à étudier dans ce contexte les conséquences directes et immédiates des dépenses militaires et non celles qu'impliquerait à plus long terme le fait de bannir toute considération militaire de la politique de planification économique nationale et internationale. Pour ce qui est de cette perspective à

---

8/ Publication des Nations Unies, No de vente : 62.IX.1, par. 188

plus long terme, il est probable que toute augmentation du rôle de la concurrence dans la structure des échanges internationaux de matières premières et de carburants jouerait en faveur des pays en voie de développement; en revanche, toute intensification de la course aux armements pourrait avoir des effets contraires.

Ces considérations valent également pour la politique agricole. Dans les pays développés, le protectionnisme agricole est déterminé en grande partie par des facteurs totalement étrangers à la course aux armements. Toutefois, si la défense est l'une des raisons invoquées pour justifier la nécessité de diminuer la dépendance à l'égard des pays étrangers pour l'importation de certains produits l'opinion publique de pays qui, dans d'autres circonstances, seraient enclins à rechercher les profits que la consommation de produits industriels leur assurerait, et qu'ils obtiendraient en augmentant les importations, accepte souvent de se laisser convaincre. Les pays ont donc tendance à chercher à se suffire davantage en ce qui concerne certains produits primaires qu'ils ne le feraient autrement, même après avoir tenu dûment compte des besoins du secteur agricole.

Les considérations d'ordre militaire sont également fréquemment invoquées à l'appui de politiques qui restreignent l'importation de produits manufacturés. De même, si la principale raison qui motive une politique limitant les importations est de protéger certains secteurs industriels vulnérables contre la concurrence étrangère, on continue à dire parfois que les grands pays industriels ne peuvent se permettre de laisser décliner d'importants secteurs industriels traditionnels et de devenir ainsi tributaires, dans une large mesure ou totalement d'importations qui cesseraient en temps de guerre.

Par suite de la course aux armements et de l'augmentation des dépenses militaires, la part des efforts consacrés à la science et à la technique n'est pas équilibrée. D'après une étude de l'OCDE (E/AC.52/L.68), 51 p. 100 des dépenses des pays de l'OCDE en 1964 pour la recherche et le développement ont été consacrées à l'énergie atomique, à l'espace et à la défense (29 p. 100 uniquement pour la défense), alors que 1 p. 100 a été réservé aux problèmes particuliers des pays en voie de développement. Une utilisation aussi massive des ressources à des fins militaires ne peut qu'avoir les conséquences les plus néfastes sur les efforts déployés pour accélérer le transfert des techniques aux pays en voie de développement et en diminuer le coût. On peut donc dire que la course aux armements perturbe et restreint vraisemblablement le commerce mondial et le transfert des techniques. Les pertes qui en résultent concernent aussi bien les pays développés que les pays moins développés, mais les répercussions sont particulièrement fortes dans ce dernier groupe de pays par suite des grandes difficultés qu'éprouvent certains d'entre eux à réservoir un montant suffisant de devises étrangères pour financer l'importation des produits essentiels que nécessite un taux de croissance adéquat.

Il est certain qu'un conflit militaire peut être temporairement avantageux pour certains pays, dans la mesure où il crée une demande exceptionnelle pour les produits et les services qu'ils exportent. Tel peut être en particulier le cas pour les pays voisins des zones où un conflit a éclaté, du fait des achats "offshores", qui y sont effectués ou dans des pays qui fournissent des installations militaires de quel que type que ce soit. Il s'est avéré, cependant, que la fourniture de produits ou d'installations n'est pas entièrement bénéfique vu que

cette situation perturbe l'économie nationale, crée une nouvelle forme de vulnérabilité et incite, parfois, les profiteurs à encourager le maintien des conditions dont découlent ces avantages. En tout cas, les profits à court terme que certains pays peuvent éventuellement réaliser ne contrebalancent pas les effets néfastes qu'ils ont sur l'ensemble des pays en voie de développement.

On a déjà mentionné les conséquences très néfastes qu'implique pour les pays en voie de développement l'utilisation des ressources nationales à l'achat d'armement ainsi que celles particulièrement désastreuses qui découle de l'utilisation de façon disproportionnée et à des fins militaires de la main-d'œuvre qualifiée peu abondante. Les sommes que consacrent les pays en voie de développement qui disposent d'un montant limité de devises étrangères à l'importation d'armements coûteux en provenance des pays développés ont des conséquences tout aussi graves. Le désir de surpasser les pays voisins sur le plan de la tactique et de la stratégie encouragé par une active politique de promotion des exportations et des ventes de la part des pays développés incite souvent les pays en voie de développement à acquérir des armes très perfectionnées; ces acquisitions ne peuvent guère se justifier non seulement parce que leurs devises étrangères sont limitées mais aussi parce qu'elles ne correspondent même pas à leurs besoins militaires essentiels. Les conséquences qui en résultent pour le développement économique et social sont souvent graves et contrarient notamment les efforts déployés pour développer le commerce et intégrer les économies des pays en voie de développement.

Les pays développés ont souvent déclaré que les lourdes obligations que leur impose la défense constituent l'une des principales raisons pour lesquelles ils sont contraints de limiter le volume de l'aide économique qu'ils fournissent aux pays en voie de développement. Dans la résolution 724 (VIII) adoptée à l'unanimité en 1953, les gouvernements représentés à l'Assemblée générale ont déclaré leur intention de demander à leurs peuples, lorsque des progrès suffisants auront été accomplis dans la voie du désarmement mondial sous contrôle international de verser à un fonds international créé dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies une partie des économies qu'aura permis de réaliser ce désarmement afin d'aider au développement et à la reconstruction des pays insuffisamment développés. L'Assemblée générale n'avait manifestement pas l'intention dans ce contexte d'impliquer que l'augmentation de l'aide fournie dépendrait du désarmement général. Bien au contraire, l'Assemblée générale a adopté, par la suite, des objectifs concernant l'octroi aux pays en voie de développement de fonds importants dans le cadre de l'assistance au développement et a demandé que le montant de l'aide soit augmenté de façon à correspondre à 1 p. 100 et 0,7 p. 100 respectivement du produit national brut. Bien qu'un certain nombre de pays ait progressé sensiblement vers la réalisation de ces objectifs, certains les ont même déjà atteint, la proportion du produit national brut consacré à cette assistance a d'une manière générale diminué plutôt qu'augmenté. Si un certain nombre de facteurs explique cette tendance, il ne fait guère de doute que les tensions internationales viennent au premier rang d'entre elles. Cela ne tient pas simplement au fait que des fonds sont réservés à l'avance pour des fins militaires, mais aussi au fait que les tensions actuelles se traduisent notamment par un fort déséquilibre des paiements internationaux qui donne aux problèmes de balance extérieure une importance qu'ils n'auraient peut-être eue autrement.

Les programmes d'assistance ont donc non seulement été passés au crible du point de vue budgétaire dans des conditions dans lesquelles les dépenses militaires recevaient une priorité beaucoup plus élevée que l'aide au développement, mais ces programmes ont également dû être examinés en fonction de leurs incidences sur la balance des paiements.

Dans le discours qu'il a prononcé le 21 septembre 1970 devant le Conseil des Gouverneurs de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, le Président de la Banque a déclaré que les pays du globe dépensaient 180 milliards de dollars chaque année pour la course aux armements, mais que par contre les gouvernements des pays développés hésitaient à continuer de consacrer 7 milliards de dollars à l'aide aux pays en voie de développement. Il ne faudrait prélever que 5 p. 100 sur le budget des armements pour que le montant de l'aide au développement puisse atteindre l'objectif fixé par l'Assemblée générale dans la Stratégie de la deuxième Décennie du développement. Comme l'a dit le Président de la Banque internationale, cette légère modification pourrait être apportée à la répartition des ressources en se contentant simplement de diminuer la marge de gaspillage des programmes d'armement actuels. Si l'on réduisait beaucoup plus sensiblement la course aux armements, il serait possible d'envisager pour la première fois un transfert massif de ressources vers les pays en voie de développement et si ce transfert s'accompagnait dans ces pays d'une mobilisation des ressources proportionnellement comparable, les perspectives de développement s'en trouveraient fondamentalement modifiées. Le montant des investissements en capital fixe dans les pays en voie de développement a été estimé pour 1968 à un peu plus de 50 milliards de dollars. On pourrait donc disposer des ressources nécessaires pour augmenter de 50 p. 100 le montant actuel des dépenses en capital fixe dans les pays en voie de développement si l'on diminuait de moins de 15 p. 100 le montant actuel des dépenses militaires mondiales.

CONFERENCE DE PUGWASH SUR LA SCIENCE ET LES AFFAIRES INTERNATIONALES

Original : anglais

10 mai 1971

1. Conséquences économiques

Le chiffre clef, c'est-à-dire la proportion de la production mondiale affectée à des fins militaires, se situe aux environs de 7 p. 100. Une énorme quantité de ressources est ainsi absorbée. On peut illustrer de plusieurs manières l'importance quantitative des ressources ainsi utilisées; elles représentent, par exemple, le revenu total de la moitié la plus pauvre de la population mondiale.

A de nombreux égards, ce chiffre de 7 p. 100 est inférieur à la réalité, car les dépenses militaires atteignent l'économie mondiale en un grand nombre de points sensibles :

a) La proportion des dépenses mondiales de recherche et de développement consacrée aux projets militaires est bien supérieure à 7 p. 100 - sans doute de l'ordre de 30 à 50 p. 100. On sait que la recherche et le développement sont un facteur de croissance économique important; cet état de choses se traduit donc par un ralentissement de la croissance économique mondiale. Mais, d'un point de vue plus général, c'est du personnel employé à la recherche et au développement que dépend, en grande partie, l'aptitude du monde à résoudre ses problèmes : dans la mesure où on détourne ces vastes ressources intellectuelles pour les employer à la découverte et à la mise au point d'armes, on affaiblit considérablement l'aptitude des hommes à résoudre leur véritable problème, qui est de rendre la vie supportable à tous. La proportion des ressources intellectuelles du monde utilisées à des fins militaires est de beaucoup supérieure à 7 p. 100.

b) Au niveau immédiatement inférieur, les compétences techniques sont employées à des usages militaires dans une proportion déjà bien supérieure, elle aussi, à 7 p. 100, et qui s'élève constamment. La complexité et le perfectionnement des armes, qui augmentent à un rythme très rapide, en sont la cause. La production, l'entretien et le fonctionnement des armes militaires exigent une part disproportionnée des compétences. Ces compétences aussi sont une ressource rare.

c) Le fait que les armes modernes absorbent tant de compétence est particulièrement sensible dans les pays en voie de développement auxquels les grandes puissances fournissent des armes perfectionnées. Ainsi, l'entretien d'un char demande 30 fois plus de main-d'œuvre qualifiée que l'entretien d'un camion. Si l'on compte le personnel au sol (radaristes, etc.) un avion de chasse nécessite la présence de 50 hommes qualifiés si l'on veut qu'il soit entretenu correctement. Les réserves de compétences dans des pays comme l'Ouganda ou le Soudan sont soumises à des demandes vraiment considérables. Un autre facteur est particulièrement important pour les pays en voie de développement : c'est que les dépenses de matériel militaire s'effectuent en grande partie en monnaie étrangère, ce qui a un effet néfaste sur leur balance commerciale.

d) Certes, le secteur civil retire quelques bénéfices de la production et des activités militaires; la formation militaire contribue peut-être également à l'éducation générale. Cependant, il ne s'agit pas de gaspiller les ressources qui ne seraient pas affectées à des dépenses militaires, mais au contraire de les affecter à d'autres secteurs. Le bénéfice retiré par le secteur civil des activités militaires représente peut-être de 10 à 20 p. 100 du total des dépenses militaires, et il n'est vraisemblablement pas supérieur à 20 p. 100. Il est évident que si les mêmes ressources étaient affectées directement aux problèmes du secteur civil, ce chiffre s'élèverait à 100 p. 100.

## 2. Quelques conséquences sociales

L'accumulation des armements coïncide fréquemment avec l'apparition de gouvernements militaires. Les gouvernements militaires font preuve en général de peu de respect pour nombre des libertés que défend l'Organisation des Nations Unies.

Un pays doté d'une armée puissante se prépare à des guerres éventuelles, ce qui l'amène inévitablement à considérer les autres pays comme des ennemis éventuels. Il peut en résulter une vision simpliste du monde, qui apparaît divisé entre pays amis et pays ennemis. Dans un pays où un gouvernement civil détient l'autorité suprême, ces tendances peuvent être contrebalancées, bien qu'une préparation militaire intensive tende à donner aux militaires une plus grande influence sur la politique. Un gouvernement militaire peut échapper à cette influence modératrice. Lorsque sa position n'est pas assurée, il peut essayer de la renforcer en exagérant la menace que feraient peser des ennemis hypothétiques, et si cette tendance se poursuit suffisamment longtemps, elle peut transformer un pays entier en camp retranché.

Si l'appareil militaire d'un pays amplifie le danger que représentent des ennemis possibles, il s'ensuivra une certaine tension dans ses relations avec les autres et le danger de guerre sera par là même augmenté, ainsi, comme c'est souvent le cas dans les relations humaines, un excès de crainte peut provoquer le malheur que l'on redoutait. Il arrive fréquemment aux gouvernements civils de se laisser influencer fortement par des considérations du même ordre, surtout lorsque leur pays poursuit un programme d'armement intensif.

Une conséquence, mineure peut-être, de l'ampleur démesurée de l'effort scientifique dirigé à des fins militaires est qu'un grand nombre de savants éminents ont participé, à un moment ou à l'autre, à l'effort scientifique ou à la recherche à des fins militaires, ce qui nuit aux contacts internationaux en diminuant la confiance et en renforçant la méfiance.

Le fait qu'une grande partie de l'effort scientifique soit affectée à des fins militaires entraîne une autre conséquence indésirable en ceci qu'il encourage le public à associer la science aux armes et à la destruction. C'est là peut-être un des facteurs de l'attitude antiscientifique et antirationaliste qui se manifeste actuellement parmi la jeunesse.

### 3. Quelques conséquences à longue échéance

Que sera l'avenir si ces tendances se poursuivent? Premièrement, la course aux armes techniques est illimitée : il n'existe pas de palier où puissent s'arrêter les pays. L'impressionnant élan de recherche et de développement qui stimule les progrès de l'armement est animé d'une énergie qui lui est propre. Une fois que d'importants crédits de recherche ont été votés pour l'armement, et que de vastes institutions ont été créées uniquement en vue de la recherche militaire, comment éviter que de nouveaux domaines de la guerre soient explorés? Lorsqu'une amélioration quelconque a été découverte dans le domaine des armes on en conclut souvent, sans le prouver directement, qu'un ennemi possible a fait la même découverte et qu'il est donc dangereux de ne pas passer à l'étape suivante : la mise au point de l'arme. La recherche prolifère également d'une autre façon : chaque nouvelle arme entraîne la mise au point de l'arme opposée. La mise au point du sous-marin porte-engins balistiques a donné le départ à d'immenses programmes de recherche dans le domaine des techniques de lutte anti-sous-marine. Là encore, il n'est pas nécessaire d'avoir la certitude que l'ennemi possède déjà l'arme contre laquelle on essaie de lutter; il suffit de croire que tôt ou tard il la possédera.

Il faut donc redouter une prolifération verticale des armes, qui risquent de devenir de plus en plus complexes et de plus en plus dangereuses. On entrevoit également une prolifération horizontale, au fur et à mesure que des Etats de plus en plus nombreux acquerront des armes de plus en plus perfectionnées. Il ne semble pas qu'il existe de facteurs naturels de stabilisation capables de mettre fin à cette prolifération, si ce n'est, en dernier ressort, la limite imposée par les ressources nationales. Si aucune initiative nouvelle n'est prise ou s'il ne se produit aucun changement fondamental d'attitude, la course aux armements poursuivra sa spirale ascendante.

## APPENDICE

### Déclaration du quatorzième Colloque "Pugwash" sur "Les aspects économiques et sociaux du désarmement" tenue à Leipzig, du 20 au 23 avril 1971

Le quatorzième Colloque "Pugwash" sur "Les aspects économiques et sociaux du désarmement" s'est déroulé à Leipzig (République démocratique allemande), du 20 au 23 avril 1971.

Les participants ont tenu compte, au cours des discussions, de la demande que le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies a adressée au Pr J. Rotblat, secrétaire général de "Pugwash", le priant de lui communiquer les documents qui pourraient être utiles à la rédaction d'un rapport sur les conséquences économiques et sociales de la course aux armements et des dépenses militaires. Les participants au Colloque sont profondément convaincus que le rapport en question jouera un rôle important et contribuera à définir les conséquences économiques et sociales complexes de la course permanente aux armements et des dépenses militaires élevées, tant dans les pays développés que dans les pays en voie de développement, et qu'il permettra aussi d'illustrer les effets néfastes de la course aux armements sur la paix et sur la sécurité mondiales. Il a été dit que le rapport aiderait à mobiliser l'opinion publique de divers pays contre la poursuite de la course aux armements et à unir les efforts en faveur d'un désarmement complet et général.

Il est clair que le sujet de l'Etude et celui du Colloque de Leipzig sont étroitement liés. Pour évaluer ce dernier, une bonne connaissance du premier est nécessaire; et inversement, l'importance du désarmement apparaît de façon frappante quand on se rend compte à quel prix inadmissible, du point de vue économique et social, revient la poursuite de la course aux armements.

1. D'emblée, nous sommes convaincus que la plupart des dépenses consacrées aux armements sont intrinsèquement inutiles et dangereuses. On a écrit qu'il existait "un excédent économique absolu" qui devait être absorbé en partie par les armements. C'est ce qu'on appelle parfois déficit de la demande globale ou possibilité de récession. Nous voulons faire remarquer qu'au contraire, ce sont les moyens matériels et la main-d'œuvre qui manquent pour s'attaquer à de nombreux problèmes sociaux. Aucun d'entre nous n'a accepté l'idée que la fabrication d'armements et/ou le commerce des armes étaient essentiels pour qu'une économie industrielle moderne fonctionne de façon satisfaisante. Nous n'admettons pas non plus la théorie qui veut qu'il existe un lien organique entre le désarmement et le chômage.

2. Nous avons convenu néanmoins qu'un désarmement significatif, et surtout un désarmement général et complet, occasionnerait quelques problèmes passagers de réadaptation économique. Cette réadaptation exigerait une planification à long terme et des mesures contrôlées par les gouvernements. Nous estimons que l'ONU pourrait utilement demander à ses Etats Membres de commencer dès maintenant à préparer des plans de contingence en vue de lutter contre les difficultés locales, régionales et nationales qui pourraient résulter de l'application d'un programme de désarmement. Mais s'il va de soi qu'il est plus facile aux pays socialistes à économie planifiée de prendre de telles mesures, il est certain qu'on trouve aussi dans les pays à économie capitaliste une compréhension suffisante des questions économiques et que les gouvernements ont assez de possibilités de

contrôle pour atténuer la plupart des bouleversements économiques, sans provoquer une tension excessive.

L'expérience qu'ont faite les grandes puissances au lendemain de la deuxième guerre mondiale, lorsqu'elles ont dû réduire leurs forces armées de façon considérable et reconvertis une grande partie de leur industrie de guerre, prouve que ces difficultés peuvent être surmontées dans des délais acceptables. À l'aide d'une planification rationnelle, il est tout à fait possible de former à des fins civiles la plupart du personnel employé dans l'industrie des armements. Les techniciens et les directeurs eux-mêmes, que leur métier n'a pas préparés aux méthodes de l'économie civile, peuvent se reconvertis à des emplois qualifiés dans le secteur civil.

L'attitude traditionnelle, qui admet qu'une grande partie des dépenses publiques et une aide industrielle soient affectées à des fins militaires mais qui peut-être s'opposerait à ce que le gouvernement intervienne aussi librement dans le secteur civil, constitue un autre problème de reconversion, et non le moindre. Si à une époque de méfiance internationale, il est traditionnel que les pays fassent passer les dépenses militaires avant les dépenses publiques constructives, on peut toutefois s'attendre à ce que cet ordre se renverse au fur et à mesure que s'effectuera le désarmement.

La croissance économique d'industries militaires parasites, par l'emploi d'une grande masse de main-d'œuvre qualifiée et par les dépenses énormes qu'elle entraîne, entrave considérablement le développement économique des pays à des fins productives. Ainsi les Etats industriels développés dépensaient plus de 170 milliards de dollars par an en armements à la fin des années 60. Les pays en voie de développement sont particulièrement atteints par la course aux armements. Ces pays ont dépensé, directement et indirectement, environ 20 milliards de dollars par an en armements au cours des dernières années. C'est là un capital qui aurait pu servir à accélérer leur développement économique de façon significative.

Le problème de la reconversion militaire présente aussi des aspects internationaux dont nous n'avons pas eu le temps de discuter pendant le Colloque. Par exemple, l'économie de certains des pays les moins développés, qui s'appuie sur l'exportation de quelques matières premières et d'un petit nombre de produits, pourrait souffrir si les armements étaient brusquement réduits, les bases militaires fermées ou si leurs réserves de matières premières étaient vendues trop rapidement. Il est possible, cependant, de surmonter ces difficultés en concluant des accords relatifs aux matières premières et en prenant des mesures d'assistance qui pourraient se révéler moins coûteuses que l'aide militaire improductive qui est accordée à l'heure actuelle.

3. Les aspects économiques et sociaux du désarmement sont étroitement liés aux grandes questions politiques, comme la sécurité et la détente internationales. Tout progrès sur la voie de la limitation de la course aux armements a des répercussions positives importantes dans les domaines économique et social. Cela est valable pour toutes les mesures partielles de désarmement qui ont déjà fait l'objet d'accords de même que pour celles qui sont en cours de discussion, y compris les pourparlers pour la limitation des armes stratégiques. Si l'on veut résoudre les problèmes économiques et sociaux liés à la course aux armements, il est indispensable de mettre

sur pied des systèmes de sécurité collective, de résoudre par des moyens pacifiques les conflits existants, et d'appliquer les propositions pacifiques constructives formulées par différents gouvernements.

4. L'évolution des techniques militaires modernes dépend entièrement de la science : la production de nouvelles armes et de nouveaux systèmes d'armement s'épuiserait si la recherche fondamentale dans les sciences naturelles s'arrêtait. Par contre, la réciproque est loin d'être vraie car la science ne dépend pas de l'armement.

Cependant, les programmes de recherche scientifique de nombreux pays se trouvent, de nos jours, dans une situation embarrassante, car ils dépendent, pour leurs ressources, du secteur militaire. Il y a plusieurs raisons à cet état de choses : la principale est que, dans l'atmosphère de la guerre froide, il était plus facile d'obtenir des fonds pour la recherche scientifique par l'intermédiaire des crédits militaires, qui sont en général accordés sans qu'il soit nécessaire de fournir des renseignements approfondis, qu'en lançant des appels directs, invoquant les bienfaits à longue échéance ou la valeur culturelle de la science. C'est aux savants qu'échoit la responsabilité de mettre fin à la dépendance de la recherche scientifique par rapport au secteur militaire, non seulement parce que cette dépendance est néfaste pour la science mais aussi parce qu'elle contribue à l'importance exagérée accordée aux considérations militaires dans les affaires des pays. Quant aux économistes, leur responsabilité consiste à révéler aux gouvernements et aux peuples les effets économiques de cette croissance parasitaire ainsi que les avantages qu'ils retireraient de sa réduction.

Dans un monde désarmé, les savants pourraient travailler dans une atmosphère transformée. Les troubles de conscience qui assaillent nombre des meilleurs cerveaux de notre temps s'évanouiraient. La nécessité du secret ayant disparu, de nouvelles occasions de coopération internationale verraien le jour dans le domaine de la recherche, ainsi que la possibilité d'échanger des renseignements et des idées dans tous les domaines de l'activité scientifique.

On a beaucoup exagéré l'impulsion que la recherche militaire a donnée à la science; les programmes militaires ont-ils été la source de découvertes fondamentales importantes qui ont pu être appliquées ensuite à l'économie civile? Quelques progrès, dans le domaine de la technique des ordinateurs, de l'aviation civile et de l'énergie nucléaire ont été stimulés par les programmes de recherche et de développement à des fins militaires, mais ces programmes de développement auraient avancé aussi vite, si ce n'est plus vite, s'ils avaient été financés directement par le Trésor public.

L'assertion selon laquelle les pays dont les dépenses militaires sont élevées ont toujours un taux de croissance économique plus élevé n'est pas corroborée par les faits. Le relèvement rapide du Japon et de l'Allemagne de l'Ouest après la guerre, par exemple, contredit cette affirmation.

L'exemple de l'armement a prouvé qu'il était facile d'appliquer rapidement les nouvelles découvertes scientifiques aux progrès de la technique, pourvu qu'on y consacre des ressources techniques suffisantes. Nous sommes convaincus que si des efforts du même genre étaient appliqués aux problèmes civils, on obtiendrait des progrès aussi rapides dans ce domaine. Un désarmement général tant dans le domaine des armes conventionnelles que dans celui des armes de destruction massive donnerait le champ libre à l'application de la science et de la technique aux problèmes les plus pressants de l'humanité.

INSTITUT INTERNATIONAL DE RECHERCHE SUR LA PAIX  
DE STOCKHOLM (SIPRI)

/Original : anglais/

16 mars 1971

• • •  
Tout ce que nous savons sur la question a été publié dans les deux premiers numéros de notre Yearbook of World Armaments and Disarmament 9/...

Le Directeur,  
(Signé) R. R. NEILD

-----

---

9/ SIPRI, Yearbook of World Armaments and Disarmament (1968/69 and 1969/70),  
Stockholm, Almqvist and Wiksell.